

NF

Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

PRINCE
AMEUBLEMENTS

VETROZ
Tél. 027/36 24 39

MEUBLES-RING

Le n° 60 ct.

Mondiaux de hockey

Le réveil
des Canadiens

Voir page 12

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

A l'écoute du monde

Parlant de la crise actuelle de l'Eglise, dans un entretien privé, le cardinal Tchandoum, archevêque de Dakar, eut cette parole éclairante. « Nous n'avons pas pu faire l'économie de la critique ! D'autres religions, comme l'islam, passent par des difficultés semblables et sont plus menacées encore. »

La brièveté de la conversation n'a pas permis au cardinal de dire les plus apparentes et les plus dangereuses concernant l'exégèse, l'interprétation de la Bible. Les contestations d'ordre historique et exégétique ont commencé avec virulence dans le climat rationaliste de la fin du siècle passé. Elles ont remis en question les bases mêmes de la doctrine chrétienne et du développement de l'Eglise.

La Bible a été disséquée avec une

L'assaut de la critique

comment l'Eglise catholique supporte l'épreuve de la critique et comment elle s'en sortira.

Que l'Eglise soit éprouvée aujourd'hui par les assauts d'une critique qui la combat sur tous les plans, cela est un fait irrécusable. L'action délétaire de la critique historique n'atteint du reste pas seulement l'Eglise. Elle s'attaque à toutes les institutions.

Par rapport à l'Eglise, les batailles désinvoltes qui ne tiennent aucun compte de son caractère sacré. Les vérités fondamentales de la foi ont été reléguées en grande partie parmi les mythes et les légendes communs à toutes les religions anciennes. Les textes bibliques qui les rapportent sont regardés comme des créations tardives des com-

I.D.
Suite page 33

LA BATAILLE DES IDÉES

Les choses, en France, commencent à devenir sérieuses et les gens à s'apercevoir que les affaires d'un grand pays industriel ne se règlent pas avec des slogans.

NATIONALISER, par exemple, était devenu la tarte à la crème des socialistes. Cela semblait tout régler, tout expliquer. On nationaliserait les banques et treize groupes industriels des plus importants. Le « peuple » serait ainsi maître de son économie. C'était simple, et même simpliste, parce qu'en y regardant de plus près, on s'aperçoit que les actions de ces groupes et banques représentent 45 % de la valeur globale des titres à revenus variables introduits en bourse.

L'Etat socialo-communiste deviendrait donc propriétaire de la moitié du capital investi par les Français. Si bien que la moitié du capital investi par les Français serait, en d'autres termes, confisqué par l'Etat.

Mais, assurent les socialistes, les actionnaires seront remboursés avec des « titres participatifs », la dernière cote en bourse servant de référence.

Cela a l'air bien honnête, mais... la menace de la nationalisation fait chuter les cours et ce sera très vite la panique, les cours s'effondrant.

Ces « titres participatifs », assignats socialistes, personne n'en voudra et ils seront vendus à vil prix aux dépens des épargnants sans défense.

Enfin, l'exemple des nationalisations faites à la Libération montre, sans équivoque possible, que les sociétés nationalisées sont toutes en déficit et ont coûté, rien qu'en 1976, 30 milliards

à l'Etat - c'est-à-dire aux contribuables.

Ces sociétés, que veulent nationaliser les socialo-communistes, emploient un million deux cent mille salariés que le chômage guette ou dont le maintien nécessitera un effort fiscal accru, sans profit pour personne.

Le prix de l'Utopie...

★

M. Jacques Chirac a appris beaucoup de choses en parlant avec les Français depuis qu'il n'est plus premier ministre.

D'abord qu'ils « ressentent amèrement une sorte d'abdication de l'Etat devant la montée de la délinquance, le laisser-aller des services publics, la mansuétude de la justice à l'égard du banditisme et du terrorisme ».

Il s'en est pris, dans un de ses derniers discours, à la « sérénité trop facile et de mauvais aloi » des « cadres dirigeants où l'on est soi-même bien à l'abri ». Et, constatant que, dès que l'on tient ces propos de bon sens, on se fait traiter de fasciste, M. Chirac a eu ce mot qui va loin : « Ce qui fait surgir le fascisme, l'Histoire le montre, c'est la déliquescence de l'ordre républicain... »

Procureur du Bas-Valais

Le candidat des députés DC du district de Martigny

Voir page 25

LES COMPTES DE LA CONFÉDÉRATION 1976: le prix de la relance

Plaidoyer pour le «paquet financier»

BERNE. - En 1976, le déficit du compte financier de la Confédération s'est monté à 1,573 milliard, alors qu'il avait été budgété à 1,478 milliard. Par rapport à l'année précédente (1,309 milliard), il s'est accru de 20,1 %. Cette évolution est due à l'ampleur des programmes de relance rendus nécessaires par la récession et le chômage. Telle est en substance l'analyse faite par le conseiller fédéral Chevallaz, lors d'une conférence de presse donnée hier à Berne, à l'occasion de la publication du compte d'Etat de la Confédération pour 1976. Les dépenses ont été de 15,860 milliards (13,541 milliards en 1975), soit une augmentation de 18 %. Quant aux recettes, elles se sont élevées à 14,287 milliards, en augmentation de 2 milliards (ou 16,8 %) par rapport à l'année précédente, mais inférieures de 199 millions aux prévisions. Pour financer l'excédent de dépenses élevé et satisfaire les besoins de trésorerie, la Confédération a emprunté 4,4 milliards sur les marchés financiers et monétaires. De ce fait, la dette fédérale a passé à 16,2 milliards.

Suite page 33

Politique cantonale valaisanne

Une nouvelle loi sur la police du feu

A-t-on éliminé les écueils de 1963 et 1967 ?

Par ce que l'on appelle « police du feu », il faut entendre l'ensemble des mesures destinées d'abord à prévenir, puis à combattre les incendies. Actuellement, ces mesures trouvent leur base légale dans la « loi sur la police du feu et l'organisation des corps de sapeurs-pompiers » du 19 mai 1911. Toute une série de décrets, arrêtés, règlements et décisions sont nés de cette loi de base.

Leurs dispositions ont trait à l'assurance des pompiers, à leur instruction, aux règles à suivre pour fabriquer, transporter ou employer des matières inflammables, aux installations électriques ou aux appareillages à carburants liquides, aux distances à respecter lors des constructions, aux services de ramonage, etc. Le souci du détail a même été poussé si loin qu'un arrêté a été pris, en 1943, à propos « des tirs effectués à l'occasion de la fête de Sainte-Barbe ! ».

Les dispositions légales en vigueur n'omettent pas, évidemment, de dire qui fait quoi en matière de police du feu et, aussi, qui paie la facture.

Il est clair que les mesures décidées en 1911 sont loin de couvrir les situations nouvelles créées par la vie moderne, aussi bien en ce qui concerne la prévention que la lutte contre le feu.

Pour s'en convaincre, il suffit de penser aux profondes transformations de conception de l'habitat, du chauffage ou du trafic. De penser aussi aux tâches nombreuses et nouvelles confiées aux sapeurs-pompiers et aux problèmes de sécurité dans les grandes surfaces de vente qui ne sont plus les mêmes que ceux posés à l'épicier du coin, au début du siècle.

Face à cette évolution, on a tenté à deux reprises déjà d'obtenir du peuple valaisan l'adoption d'une nouvelle loi sur la police du feu. Le Grand Conseil avait voté ces projets mais les citoyens, le 8 décembre 1963 et le 5 mars 1967, n'ont pas été du même avis puisque les deux révisions proposées à ces dates ont été repoussées au vote populaire. Pourquoi ?

Le message du Conseil d'Etat, qui remet sur le tapis une nouvelle tentative dont le Grand Conseil aura à s'occuper lors de sa prochaine session, est muet sur les raisons de ces refus successifs. On doit regretter cette lacune car si l'on entend faire aboutir une loi moderne sur la police du feu, il conviendrait en premier lieu de connaître dans quelle mesure le projet tient compte des motifs pour lesquels le peuple a dit « non » aux deux précédents.

A défaut d'explications de la part du message accompagnant le projet de

loi, il nous faudra donc attendre le rapport de la commission et le débat sur l'entrée en matière pour savoir dans quelle proportion la nouvelle loi proposée a su ou non éliminer les écueils de 1963 et de 1967 tout en introduisant les dispositions modernes, indispensables, adaptées aux impératifs actuels de la prévention des incendies et de la lutte contre les sinistres.

Ceci dit, on constate que le message présente de nombreuses innovations. Notons la création de postes d'inspecteurs régionaux, l'organisation des moyens de lutte étudiée par régions, l'uniformisation des équipements, la garantie de l'Etat pour l'acquisition des matériels lourds, la centralisation

Par Gérald Rudaz

des compétences en matière de pénalités. Au chapitre des taxes, le projet demande par de fortes augmentations et des charges nouvelles aux citoyens et aux propriétaires d'aider à payer la note de cette révision. C'est ainsi (art. 23) que la taxe d'exemption de service passe de la fourchette 2-20 francs à celle de 20-150 francs. En plus de la taxe personnelle, une taxe sur les immeubles est proposée, avec une exception pour celui qui a construit son propre habitat dans sa commune de domicile (art. 25).

Notons enfin que la loi prévoit un droit de réquisition sur les véhicules et les aéronefs, pour limiter les frais lorsqu'il s'agit d'avoir recours à ces moyens.

C'est ce projet, que nous n'avons pu que survoler dans ce premier article.

Suite page 32

Hold-up électoral

Un ange est passé sur l'Elysée...

★

Ce qu'il y a d'intéressant dans la situation actuelle, c'est que les Français semblent commencer à chercher les causes de leurs maux.

Il en est d'évidentes. Par exemple, la France compte 1 600 000 commerçants, artisans, petites et moyennes entreprises, employant 60 % de la main-d'œuvre nationale, soit quelque 9 millions de salariés qui se plaignent d'être « mal écoutés par des technocrates lointains ou distraits ».

Ce sont, en tout cas, les principales victimes de la technocratie apatride de Bruxelles qui ouvre les portes des marchés à une centaine de pays sous-développés qui fabriquent des produits dans des conditions incroyables, grâce à de bas salaires et à l'absence de toute charge sociale. Grâce à quoi, ils submergent le marché. Ce qui entraîne le marasme des productions européennes, la mise au chômage de masses de salariés, la nécessaire augmentation

Jacques Ploncard d'Assac
Suite page 32

Les voyageurs du «NF» à mi-parcours

Voir page 3

Les « bérets rouges » de Drognens

Voir page 18

Genève à l'heure du printemps



L'horloge fleurie est une des vues les plus connues de la Genève touristique, une des œuvres les plus photographiées par les visiteurs. Il est vrai que sa beauté mérite une large réputation... En bordure du Jardin anglais elle marque le temps du beau temps enfin revenu.

Photo NF

LA PRESSION FISCALE (II)

(Voir NF du 23 avril)

Lorsqu'on compare la provenance des recettes fiscales, ce que permet la récente étude publiée par l'OCDE, la diversité des systèmes fiscaux adoptés par les Etats engendre l'étonnement.

Dans un article précédent nous avons mis en évidence le rapport existant entre les recettes fiscales totales des Etats et le produit national brut de chacun d'eux et constaté d'importants écarts.

Le contraste est aussi frappant si l'on analyse ces recettes selon leur provenance. Encore demeure-t-on dans un groupe de pays évolués à économie libre, ce qui signifie que les nations du bloc de l'Est, soumises au dirigisme, ainsi que les pays en voie de développement, ne sont pas pris en considération, tout comme les Etats arabes.

L'étude à laquelle il est fait allusion décompose les recettes fiscales totales en fonction de leur provenance, soit :

- impôts directs sur les revenus et les profits ;

- impôts indirects sur les biens et les services ;

- cotisations sociales ;

- autres prélèvements.

Chaque rubrique est exprimée en pourcentage par rapport à l'ensemble des recettes fiscales du pays concerné.

On s'étonnera peut-être de ne pas voir figurer dans l'énumération qui

précède l'impôt direct sur la fortune. Ceci provient du fait que n'étant pas prélevé dans tous les Etats, il a été repoussé dans la catégorie dite « autres prélèvements ». Cette dernière comprend aussi les taxes à l'exportation et royalties, ce qui soit dit en passant, représente l'essentiel des recettes des pays arabes et de ceux qui, sous-développés, exportent des matières premières.

IMPÔTS DIRECTS

Moyenne arithmétique des 22 Etats pris en considération : 38,49 %.

Les écarts à la moyenne sont considérables, en particulier outre-mer où l'on trouve la Nouvelle-Zélande (69,33 %), le Canada (47,73 %), le Japon (47,42 %) et les Etats-Unis (44,92 %).

En Europe, le Danemark vient en tête avec 56,61 %. Il est suivi par la Suède (48,45%) et la Finlande (47,40%) Situation très contrastée parmi les membres de la CEE avec le Luxembourg (47,39 %) le Royaume-Uni (43,27 %) et, se situant en-dessous de la moyenne générale, la Belgique (37,45 %), l'Allemagne (35,20 %), les Pays-Bas (34,35 %), l'Irlande (29,41 %) et, loin derrière l'Italie (20,41 %) et la France (19,17 %). Le niveau le plus bas est atteint par la Grèce (16,84 %).

La Suisse, que l'on qualifie à tort de paradis fiscal, se situe à 42,84 %, donc largement au-dessus de la moyenne.

IMPÔTS INDIRECTS

La part des recettes fiscales totales prélevée sur les biens et les services varie non seulement en fonction des tarifs mais aussi de l'importance de la substance imposable. C'est ainsi que le produit des droits de douane est faible

dans un pays à vaste autonomie, comme le sont les Etats-Unis (18,24 %), alors qu'en Irlande, pays dépendant largement de l'étranger pour son approvisionnement tant en biens de consommation que d'équipement, elle atteint 47,65 %.

La moyenne s'inscrit à 29,31 %. Tous les pays de la CEE s'en rapprochent à plus ou moins 5 %. Les Scandinaves et les nations pauvres se trouvent en général en dessus. Le Japon ferme la marche avec 16,94 %.

La position de la Suisse (21,36 %) pourrait s'alourdir sensiblement en cas d'introduction de la TVA.

COTISATIONS SOCIALES

Inconnues en Australie et en Nouvelle-Zélande elles varient ailleurs sur un spectre très large, allant de 5,74 % au Danemark, pays pourtant très avancé sur le plan social, à 44,68 % en Espagne. Dans la CEE, on oscille entre 31,51 % en Belgique et 41,93 % en France... La Suisse avec 28,25 % s'inscrit légèrement au-dessus de la moyenne (25,95 %) bien que la sécurité sociale n'y soit pas aussi globale que dans d'autres Etats.

AUTRES PRÉLÈVEMENTS

Ils sont plus modeste (en moyenne 8,61 %). C'est en Finlande que leur apport est le plus faible (2,31 %) et en Grèce le plus élevé (20,56 %). La Suisse, avec 7,56 % se situe à un niveau supérieur à celui des membres de la CEE (3-5 %). A noter les Etats-Unis avec 13,81 %.

La fiscalité se montre donc ingénieuse et diverse. Parfois plus, parfois moins vorace, elle tend un peu partout à s'alourdir.

Et la Suisse ne fait pas exception.

CEP

NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI

La protection de la personnalité (II)

L'article 28 du CCS dit que celui qui subit une atteinte illicite dans ses intérêts personnels peut demander au juge de la faire cesser. Dans des cas prévus par la loi (mais seulement dans ces cas), une action en dommage et intérêts ou une action en réparation de tort moral peut être intentée.

La loi parle donc de plusieurs actions possibles en cas d'une violation des droits de la personnalité par l'acte d'un tiers. La première, la plus simple, vise tout simplement la cessation d'un trouble qui dure encore et le rétablissement de la situation antérieure à l'atteinte. La jurisprudence a dégagé de l'article 28 CCS encore deux actions qui ne sont pas expressément mentionnées par la loi. L'on peut demander au juge d'obliger une personne de s'abstenir d'une atteinte que celle-ci s'apprete à commettre (action en prévention de trouble). L'on peut aussi demander au juge de constater qu'un acte illicite portant atteinte à ses intérêts a été commis (action en constatation de trouble).

Mais qui peut entreprendre ces actions et pour quel motif ? La loi dit : Celui qui subit une atteinte illicite dans ses intérêts personnels. Le lésé doit donc être directement atteint par l'acte d'un tiers qui constitue une transgression - sans justification - des normes du droit qui reconnaît aux individus des droits subjectifs tel le droit de la personnalité : le droit à sa vie et à son intégrité corporelle, le droit à l'existence des proches et le droit à la piété filiale, le droit au respect de sa vie affective et le droit à la vie privée, le droit au respect et à l'honneur, le droit au nom, le droit à la liberté économique. (C'est d'ailleurs en application de l'article 28 CCS que la législation anti-boycott et anti-cartels a été développée).

Ces droits étant immatériels par essence, ils peuvent difficilement être mesurés en termes économiques. Néanmoins, dans des conditions spécialement énumérées par la loi, des dommages et intérêts peuvent être accordés pour couvrir les frais occasionnés par le trouble et son écartement. L'action en réparation de tort moral est ouverte à ceux qui ont subi des souffrances psychiques et morales qui continuent même après que l'atteinte proprement dite ait cessé. Tel est le cas d'une fiancée qui sent qu'elle a perdu la considération de ses proches à la suite d'une rupture injusti-

fiée de fiançailles, tel peut être le cas des personnes victimes de blagues macabres consistant par exemple dans des fausses annonces du décès de leur proche. Celui qui trouble un ménage peut se voir condamné à une réparation de tort moral. Voici deux exemples de l'application pratique de cet article 28 CCS :

Après le décès du grand peintre suisse Ferdinand Hodler, un tableau le représentant sur son lit de mort fut exposé publiquement dans une galerie zurichoise. L'exposant refusa de retirer le tableau malgré les protestations de la veuve en insistant sur son droit de propriété sur le tableau (droit de propriété qui lui conférerait le libre usage de l'œuvre) et sur la qualité artistique du tableau du peintre Schürch, élève de Hodler (qualité qui justifierait son exposition au public). Le tribunal fédéral dans son arrêt a reconnu le droit de M^{me} Hodler d'être protégée dans ses intérêts personnels, intérêts visés par l'article 28 du CCS : « Ces intérêts - dit l'arrêt - embrassent tout ce qui sert à individualiser une personne et qui est digne de protection vu les besoins de relations entre les individus et selon les mœurs. La protection s'étend aux intérêts intimes, à la vie affective, au sentiment de piété envers les proches et au respect de leur souvenir. » M^{me} Hodler fut atteinte dans ce sentiment de femme aimante par la représentation de son mari perdu pour toujours, l'expression figée par la mort. Dès lors, elle avait droit à exiger le retrait du tableau même si celui-ci avait une grande qualité artistique. Le tribunal a condamné en outre l'exposant au paiement des dommages et intérêts (frais d'avocat, etc.).

Dans un autre arrêt, le tribunal a reconnu que la publication dans la presse des affirmations inexacts sur l'état financier de l'entreprise portait atteinte à la personnalité économique de celle-ci et en particulier à son droit au respect de l'honneur professionnel. Le tribunal n'a pas reconnu que dans ce cas les journaux pouvaient se prévaloir de la protection de l'article 55 de la Constitution fédérale sur la liberté de la presse. Pour bénéficier de cette protection, l'allégation rendue publique doit encore correspondre pour l'essentiel de son contenu à la vérité ou reposer au moins sur des investigations sérieuses.

Portalis

Hit-parade 1977

Enquête N° 17

1. Les chansons françaises (La bande à Basile)
 2. Swiss Lady (Pepe Lienhard Band)
 3. L'arche de Noé (Sheila)
 4. Mourir auprès de mon amour (Demis Roussos)
 5. Drague Party (Martin Circus)
 6. Elle n'est pas jolie (Daniel Guichard)
 7. Mon homme est syndic (Andrée Walsler)
 8. La chapelle de Harlem (Jeane Manson)
 9. A toi - Le café des trois colombes (Joe Dassin)
 10. Don t cry for me Argentina (Julie Covington)
 11. Je pars (Nicolas Peyrac)
 12. On comprend toujours quand c'est trop tard (Frédéric François)
 13. Don t leave me this way (Thelma Houston)
 14. Femme est la nuit (Dalida)
 15. Knowing me knowing you (Abba)
 16. Le charme français (C. Jérôme)
 17. On doit savoir partir (Michael Raitner)
 18. Voici les clés (Gérard Lenorman)
 19. Une petite française (Michèle Torr)
 20. Isn't she lovely (David Parton)
- En hausse cette semaine les numéros 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 12, 13, 16, 17, 19, 20.

Les directeurs cantonaux de l'agriculture critiquent le cinquième rapport sur la politique agricole

BERNE. - La conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture a tenu séance récemment sous la présidence du conseiller d'Etat bernois, M. Ernst Blaser, et en présence du directeur de la division de l'agriculture du Département fédéral de l'économie publique, M. Jean-Claude Piot. A l'ordre du jour figurait notamment le 5^e rapport du Conseil fédéral sur l'agriculture et le projet d'ordonnance instituant des surfaces indicatives pour la culture des champs.

Le système du salaire paritaire ne doit pas être édulcoré

Les directeurs cantonaux de l'agriculture considèrent que le 5^e rapport sur l'agriculture constitue « un document et une base de discussion précieux, de même qu'un aveu en faveur du maintien et de la promotion de l'entreprise agricole familiale » qui doit rester, à leur avis, à la base de la conception de la politique agricole future. D'autre part, la conférence estime que le rapport n'attribue

pas une importance suffisante aux liens existant entre la politique agricole, la politique commerciale et la politique financière. Les directeurs cantonaux de l'agriculture sont convaincus que la politique du revenu agricole reste un sujet central et que le principe du salaire paritaire ne doit, par conséquent, pas être édulcoré. Des considérations de politique nationale exigent, selon eux, le maintien d'un nombre aussi élevé que possible d'entreprises familiales efficaces. De l'avis de la conférence, le nombre actuel des agriculteurs qui ne représentent plus que 6 % de la population active constitue la limite inférieure la plus basse qui soit encore acceptable. A cet égard, la conférence estime que pour atteindre les objectifs fixés, il est indispensable de satisfaire les revendications en suspens visant à l'amélioration du revenu agricole, et faire en sorte que la disparité entre les différents groupes de revenus comparables cesse de croître.

Les avis sont en revanche partagés au sein de la conférence en ce qui concerne le projet d'ordonnance de la division de l'agriculture relative à l'institution de surfaces indicatives pour la culture des champs. La mesure proposée vise à une extension des terres ouvertes avec le double objectif d'augmenter le potentiel de production et de décharger le marché du lait. Il est question de répartir entre les cantons une surface globale de quelque 280 000 hectares qu'ils distribueraient aux communes en chargeant celles-ci d'en effectuer le partage entre les exploitations.

Les directeurs cantonaux de l'agriculture sont d'avis que ces mesures devraient être frappées du simple sceau de la recommandation, mais qu'elles pourraient être encouragées de façon indirecte, sans qu'elles deviennent des surfaces obligatoires.

La conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture s'est enfin penchée sur le « paquet Chevallaz » dont il recommande l'acceptation le 12 juin prochain.

LOURDES Articles religieux

Saint-Eric
Magasin de souvenirs

Rue Basse 33
LOURDES

10% de rabais
Se recommande:
FAMILLE VALAISANNE

L'ORBE SOUTERRAINE OUVERTE AU PUBLIC

Depuis le 7 avril 1974, le public peut visiter les grottes de l'Orbe à Vallorbe. Dans une région boisée et sauvage, au pied d'un cirque de falaises rocheuses, s'ouvre la large bouche de la source de l'Orbe. En réalité, ce n'est pas une source à proprement parler, mais la réapparition de la rivière qui prend naissance au lac des Rousses. Elle coule en pente douce dans la vallée de Joux pour traverser le lac du même nom et le lac Brenet et disparaître par des entonnoirs, les entonnoirs de Bonport, dans la roche poreuse du Jura calcaire. De l'eau provient également de la région du Mont-d'Or qui, par infiltration, rejoint le cours de la rivière souterraine. A sa résurgence de Vallorbe, par temps sec, elle coule avec un débit de 3,43 m³ à la seconde. Par temps pluvieux, le débit augmente considérablement et c'est un véritable spectacle que d'admirer la rivière déchainée jaillissant parfois sous pression de la base de la montagne. Elle a toujours suscité un vif intérêt et les promeneurs

la choisissent volontiers comme but de leurs pérégrinations dominicales. Non loin d'elle, la Grotte aux Fées attire aussi les curieux.

Un tunnel confortable d'environ 80 mètres de long permet d'atteindre un réseau de grottes à l'intérieur des rochers. Dès l'entrée, le visiteur est conquis par les merveilles accumulées là au cours des siècles. Stalactites et stalagmites aux formes les plus bizarres, colonnes impressionnantes, rochers de couleurs variées, les grottes de l'Orbe n'ont rien à envier aux sites étrangers célèbres. Le parcours est aménagé et chacun peut sans peine retrouver plus loin dans la grotte l'Orbe souterraine qui, dans un bruit de tonnerre, se précipite sous pression entre d'énormes blocs. Une passerelle surplombe l'eau jaillissante qui s'engouffre à nouveau dans un siphon qui la conduit vers l'extérieur. La rivière est encore plus impressionnante lors des crues et rien n'empêche d'aller la voir à ce moment en toute sécurité.

CONCOURS DE L'ASSOCIATION DES ECRIVAINS VALAISANS

⊗ Nous achevons aujourd'hui la publication des 12 textes primés par l'AEV à l'occasion du concours littéraire étudiants 1976. Voici le 3^e prix de poésie, catégorie 16 ans et moins. L'auteur en est : M^{lle} Béatrice Levet, Chili 3, 1870 Monthey. Elle a choisi un poème parmi les 5 présentés.

Automne

Les hirondelles volent très bas
il va pleuvoir
L'enfant caresse le chat
il fait des gouttes
Les feuilles meurent soudain
la pluie tombe sur le jardin
La route ruisselle
il vente
La fenêtre se perle de diamants
et moi, je pleure...

NATURELLEMENT AMARA CHINOTTO BITTER

SAN PELLEGRINO

boisson gazéifiée sans alcool

Les voyageurs du NF en Côte d'Ivoire et au Sénégal

Ils sont passés entre tous les orages et ont un moral... du tonnerre!

Nous avons reçu hier des nouvelles et un film du groupe de participants au voyage organisé par le *Nouvelliste*. Elles sont bonnes, excellentes même, et les voyageurs - par l'intermédiaire du journal - adressent à leurs familles les messages les plus cordiaux.

Entre Genève et Abidjan, dans un avion très confortable, nos amis ont été entourés des bons soins du personnel Swissair. A noter que, dans son souci de bien faire, notre compagnie nationale a délégué auprès du groupe M. Weber, membre du service commercial, pendant toute la durée du voyage pour qu'il veille au bien-être de tous.

Dès l'arrivée sur le sol africain, l'agence de voyages Kuhne and Nagel prenait le relais et continuait à fort bien faire les choses, notamment en confiant nos voyageurs à un chauffeur de car aussi compétent que sympathique et à un guide Peuhl très cultivé, aimable et fort savant des choses africaines.

Il serait long de raconter par le menu cette première partie du voyage en Côte d'Ivoire, sans compter que nos voyageurs nous en voudraient sûrement de leur couper leurs effets du retour... Nous nous bornerons donc simplement à signaler quelques étapes importantes de ce périple de 1750 kilomètres en car, en bus et en voitures à l'intérieur du pays : Abidjan, Yamassoukro, Bouaflé, Daloa, Koussou.

Ces noms à rythme d'incantation fixent dans les mémoires des voyageurs un parc national, des danses typiques, une cascade impressionnante, un détail inoubliable, bref, un long film de souvenirs agréables.

Le clou de cette première partie du voyage fut sans conteste la journée du 23 avril, précédée la veille d'une soirée folklorique où des filles de Focobli, des danseurs acrobates aux couteaux et des jeunes filles de Soulepeu mirent en haleine les spectateurs par leur sens du rythme, leur souplesse et leur charme. Mais cela n'était qu'un

préambule ! Le lendemain, 23 avril, les voyageurs partaient en autocar pour voir de très belles cascades. Ils traversaient un vallon, tant bien que mal, sur un pont de lianes vertigineux. Ils visitaient des villages typiques. Dans ce pays Yacouba, ils assistaient aux danses rituelles de l'Echassier, du Masque d'amour (méticuleusement classiques) puis, enfin, aux danses de la fin de cérémonie d'excision (qui venait effectivement d'avoir lieu). Tout le monde était ravi d'avoir vécu de si près au rythme africain, d'avoir été reçu avec cette simplicité, cette chaleur et cette délicatesse que ne peuvent offrir ceux qui ont trop connu le touriste. Cette région est encore vierge, heureusement, de certaines touches occidentales tellement négatives.

Le 24, encore sous le charme des traditions, nos amis découvraient le visage moderne de la Côte d'Ivoire : ils visitaient la très importante industrie du Valaisan Victor Balet, composée de scieries et d'une usine de transformation des lames de bois, des bois précieux de cette Afrique surprenante.

Les voyageurs se sont beaucoup réjouis de savoir que les danses auxquelles ils assistaient dans les villages n'étaient pas organisées, «fabriquées» à leur intention, mais qu'ils étaient les témoins d'une expression spontanée de l'âme africaine. Ils ont réellement découvert ce pays dans sa franche authenticité.

Avec beaucoup de chance, ils ont évité tous les orages, bénéficié du beau temps et d'une chaleur... supportable. Tous ces éléments ont sans doute contribué à créer une ambiance très sympathique au sein du groupe. On nous a dit : «atmosphère fantastique, moral du tonnerre, véritable détente»... Le médecin et ami qui participe au voyage n'a pratiquement pas eu à intervenir, si ce n'est pour donner de bons conseils.



Abidjan la magnifique, de l'autre côté de la baie de Cocody, a ravi les regards des hôtes de l'hôtel Ivoire, dont le parc idyllique (au premier plan) inspire quiétude souveraine et délassement enchanteur.



Ci-dessus : à l'hôtel Ivoire, à Abidjan, un comité d'accueil fort sympathique ne laisse planer aucun doute sur la qualité des services.

Ci-contre : dans le très confortable DC-10 de Swissair, les passagers somnolent ou discutent à l'aise devant l'épreuve combien agréable de la terre africaine.

Aujourd'hui... et après

Ce matin les voyageurs feront leurs adieux à la Côte d'Ivoire. Ils termineront leur séjour sur cette terre enchantée par une promenade en mer. Ils visiteront quelques ports et prendront une collation sur une île idyllique.

Ils voleront ensuite d'Abidjan à Dakar pour la deuxième partie de ce voyage.

L'emploi du temps sera moins chargé, on donnera un peu plus d'importance au dolce far niente au bord de la mer, sur la mer et autour des piscines.

Cela n'empêchera pas les voyageurs de visiter le sud du Sénégal, notamment l'incomparable région de Casamance, et pour les amateurs de photo le splendide parc national des oiseaux du Djoudj, près de Saint-Louis au nord du pays.

Nous ne pouvons que souhaiter à tous que cette seconde partie du

voyage soit de qualité égale à la première.

Les organisateurs, qui ont établi l'itinéraire, l'ont reconnu à l'avance, n'en doutent pas. Ces quelques jours sont ponctués de plages, de spectacles, d'excursions, le tout dans l'ambiance parfaitement sympathique que le groupe a su créer.

Et puis ce sera le retour sur la terre valaisanne, avec des bronzages qui nous rendront encore plus pâles, des souvenirs merveilleux, un peu de mélancolie qu'un printemps fraîchement installé fera peut-être oublier...

D'ici aux retrouvailles nous adressons à tous les voyageurs un cordial bonjour et formons des vœux pour que leur périple se poursuive bien et leur apporte pleine satisfaction.

Photos NF



Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable
Imprimerie Moderne de Sion S.A.
André Luisier, directeur.
Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027 23 30 51-52. Cheques postaux 19-274.

REDACTION CENTRALE

André Luisier, rédacteur en chef, F. Gerard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux, Gerald Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes, Jean Pignat, secrétaire de rédaction, Roland Puyette et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit, Jean-Paul Riordel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour, Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité: Publicitas SA, Sion.

RÉCEPTION DES ANNONCES

Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027 21 21 11, Telex 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES

Edition du lundi : le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027 23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ

Annonces : 55.5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclames : 2 fr. 30 le millimètre (colonne de 54 mm).

Gastronomie : 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm).

Avis mortuaires : 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).
Frais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Burgener, tél. 55 11 29.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 h. à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 17 94 (heures des repas).

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit 027/55 55 50.

Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Tél. 55 24 24. SOS - Pannes - Accidents.

Grône Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.

Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 19 73

Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 41 42 22, 24 heures 24h/24, en toute discrétion.

Dancing La Locanda. - Ouvert jusqu'à 2 heures Tél. 027/55 18 26

Bibliothèque. - Tél. 55 19 64. - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Aide familiale. - Tél. 57 11 71. Responsable: Mlle Michelle Fasnacht.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 h. à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Galerie Le Robinson Granges. - Exposition Paul Sierre, jusqu'à fin mai.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 11 renseignera.

Pharmacie de service.

Mercredi 27 et jeudi 28, Gindra, tél. 22 58 08

Vendredi 29, du Nord, 23 47 37

Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures; 15 heures - 21 heures

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 22 11 58, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratiffiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Dépannage électricité et carburateur. - 24 heures sur 24, tél. 027/22 57 16.

D' CLAUDETTE



Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage du Nord S.A., tél. jour: 22 34 13; nuit: 22 82 87.

Service de dépannage du 0,8 %. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vceffray 22 28 30.

Gardié. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3^e étage.

Maternité de la pouponnière. - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 22 15 66.

Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.

Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchold 20, 1950 Sion, tél. 22 86 22 de 8 à 11 heures et de 17 à 19 heures.

Service famille-jeunesse. - Consultations sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24: le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Tél. 23 46 48 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverture le mardi, de 9 à 11 heures et de 15 à 19 heures et le jeudi de 15 à 19 heures.

Consommateur - Information. - Tél. 22 60 60, rue des Portes-Neuves 20.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Dancing Le Gallon. - Ouvert jusqu'à 2 heures.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 2 heures. Tél. 22 40 42.

Galerie Grande-Fontaine. - Exposition Jacques Fuchs, huiles, du samedi 2 avril dès 17 heures au 30 avril. Aux mêmes dates: Lithographies de Leonor Fini, Carzou, Man Ray, Richterich, Roll, Tobiasse. Sérigraphies de Dominko. Gravures de Dominguez et Willisch.

Galerie et Institut Niclas. - Avenue de la Gare 5, Sion. M^{me} Holvoet exposera du 18 avril dès 15 heures au 15 mai. Ouverture de 10 h. 30 à 21 heures.

OJ du CAS. Sion. - Samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai, course en peaux de phoque au refuge des Bouquetins - col du Mont-Brülé - col des Bouquetins - col de Bertol. Départ: vers le kiosque de la Planta à 13 h. 30. Inscriptions et renseignements auprès d'Alain Chabbey, tél. 38 13 62.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 11.

Médecin de service. - Appeler le numéro 11.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Dépannage. - Carrosserie Granges, tél. 2 26 55 et 2 34 63.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 - 5 44 61

Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.

Groupe AA - Octodure. - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 5 46 84 et 2 12 64.

Service d'aides familiales. - Pour tous renseignements, adressez-vous à la responsable du service: M^{me} Gatzl, bâtiment Pré-Ville, téléphone 026/2 29 88, tous les jours de 12 à 15 heures et dès 19 heures.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac 3 65 14.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Ida Mottiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie du Croche-tan, tél. 4 15 44.

Médecin. - Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.

Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30.

Ambulance. - Tél. 4 62 62.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.

CRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. (025) 4 66 11.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit 4 43 37.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamaten, tél. 6 26 04.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 3 15 15.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 2 12 37h

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

AUJOURD'HUI madame

Un menu

Œufs en gelée
Brochettes de viande
Riz cantonnais
Crêpes suzette

Aimer, c'est s'augmenter en s'oubliant, c'est échapper par un seul être à la médianse de tous les autres.
(Abel Bonnard)

Le plat du jour

Riz cantonnais

Pour quatre personnes: faites sauter, dans quatre cuillerées à soupe de saindoux, un oignon finement émincé, trois tiges tendres de céleri, 100 g de lard fumé ou de jambon coupé en fines lamelles, 150 g de crevettes, fraîches ou séchées et décortiquées. Ajoutez ensuite quatre bols de riz cuit la veille, et un reste de viande cuite coupée en fines lamelles. Remuez bien et retirez dès que le riz est chaud. Il doit se détacher parfaitement. Simultanément, faites deux omelettes aux fines herbes de deux œufs chacune. Coupez-les en lanières très fines et ajoutez-les au riz. Servez avec un bol de sauce à la chinoise et si la saison le permet, accompagné d'oignons verts ou de ciboules finement émincées.

Demandée par plusieurs lectrices

La recette du biscuit de Savoie

Dans une terrine, mettez 250 g de sucre et sept jaunes d'œufs; travaillez jusqu'à ce que le mélange blanchisse et forme ruban. Ajoutez une pointe de sucre vanillé, 90 g de farine mélangée à 90 g de féculé; terminez par les blancs d'œufs montés en neige ferme. Beurrez un moule et saupoudrez de féculé, versez dedans la préparation en ne le remplissant qu'aux trois quarts, et faites cuire à four doux.

Diététique

Pouvez-vous me dire combien un œuf représente de calories?

Peu, je suppose, puisqu'on conseille souvent les œufs dans les régimes amaigrissants.

Bien sûr, la grosseur de l'œuf peut faire varier le nombre de calories. Bassez-vous toutefois sur 80 calories environ pour un œuf entier, compte tenu que le blanc en représente 15 environ. Cela dit, l'œuf est souvent conseillé car la consommation dépasse rarement deux œufs, ce qui représente un apport calorique minimum.

Questions pratiques

Un mur mal lessivé

J'ai lessivé les murs de ma cuisine. De grandes traînées claires se sont produites que je ne sais comment faire disparaître. J'ai pourtant utilisé une bonne lessive dans les proportions qu'il fallait; seul le haut est parfaitement propre.

Vous avez commencé votre nettoyage par le haut du mur et c'est là

votre erreur. En coulant de l'éponge, l'eau de lessivage a provoqué des traînées sur la partie du mur qui restait à nettoyer.

Pour éviter cet inconvénient, il faut toujours commencer le nettoyage par le bas du mur. Recommencez l'opération de cette façon avec de l'eau additionnée d'une bonne lessive dans de faibles proportions (une cuillerée par litre d'eau). Faites un essai. Rincez au fur et à mesure. Pour ce faire, utilisez deux seaux: un pour le lavage, l'autre, dont vous changerez souvent l'eau, pour le rinçage. Mais je ne peux vous le cacher, ces traces ne sont pas faciles à ôter!

Le nettoyage du cuivre verni

Avec quel produit puis-je nettoyer des poignées de porte en cuivre verni?

Nettoyez-les avec de l'eau additionnée de vinaigre. N'utilisez pas d'alcool. Si le verni s'écaille, décapez-le avec de l'acétone ou un décapant pour métaux.

Les échos de la mode

Élégance masculine: les futurs pulls pour les hommes seront de deux lignes bien distinctes: pour la ville, pull fin presque collant et pas trop long; pour la détente: ligne ample, grosses mailles, très ourson, très viril.

L'amour c'est...



... plus chaud qu'un édredon.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved
1976 Los Angeles Times

LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS: soutenue.
La plupart des compartiments ont généralement clôturé sur une note affaiblie.

FRANCFORT: en baisse.
Tous les compartiments ont poursuivi leur mouvement de baisse, dans un marché maussade.

BRUXELLES: irrégulière.
Dans un volume d'échanges peu animé, seuls certains titres de premier rang ont opté pour une tendance haussière.

AMSTERDAM: irrégulière.
Seul Unilever a fait preuve de fermeté aux internationales.

MILAN: soutenue.
Par manque d'intérêts acheteurs et vendeurs, les cours ont peu fluctué durant cette séance.

LONDRES: soutenue.
Que ce soit dans un sens comme dans l'autre, aucune modification bien importante n'a pu se faire jour.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	159
dont traités	102
en hausse	14
en baisse	67
inchangés	21
cours payés	542

La bourse de Zurich a certainement traversé aujourd'hui une des périodes les plus négatives de son histoire. Tous les secteurs de l'économie ont subi des pressions sur les cours, dans un volume d'échanges important. Il est clair que tant que les problèmes qui se posent actuellement au Crédit Suisse n'auront pas perdu de leur importance, le grand public restera sous l'influence de ces événements et la tendance sera maussade, même négative. Le secteur des bancaires a été particulièrement touché et les reculs de cours sont substantiels. Aux financières, l'Elektrowatt a perdu passablement de terrain aussi. Aux chimiques, ce sont les Sandoz porteur et les Ciba-Geigy porteur qui sont les plus faibles.

Aux étrangères, malgré la faiblesse de la tendance hier à Wall Street, les certificats américains sont échangés en dessus de la parité de 2 fr. 52 pour un dollar.

Tendance générale plus faible
bancaires plus faibles
financières plus faibles
assurances plus faibles
industrielles alourdis
chimiques plus faibles
obligations suisses à peine soutenues
obligations étrangères soutenues

CHANGE - BILLETS

France	50.—	52.—
Angleterre	4.25	4.50
USA	2.49	2.57
Belgique	6.85	7.10
Hollande	102.—	104.—
Italie	27.50	29.50
Allemagne	106.—	108.—
Autriche	14.90	15.15
Espagne	3.50	3.75
Grèce	6.50	7.50
Canada	2.36	2.44

PRIX DE L'OR

Lingot	11 900.—	12 050.—
Plaquette (100 g)	1 190.—	1 225.—
Vreneli	101.—	111.—
Napoléon	109.—	119.—
Souverain (Elisabeth)	123.—	133.—
20 dollars or	560.—	585.—

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Inc., Genève.

BOURSE DE ZURICH

Suisse	25.4.77	26.4.77
Brigue-Viège-Zermatt	95	98
Gonergratbahn	850	840 off.
Swissair port.	691	680
Swissair nom.	638	638
UBS	3190	3030
SBS	390	375
Crédit Suisse	2350	2100
BPS	2000	1925
Elektrowatt	1630	1580
Holderbank port.	420	407
Interfood port.	2975	3000
Juvena port.	185	189
Motor-Columbus	945	910
ERlikon-Bührle	2070	2050
Cie Réassurances port.	2555	4140
Winterthur-Ass. port.	1835	1810
Zurich-Ass. port.	9800	9750
Brown, Boveri port.	1505	1495
Ciba-Geigy port.	1410	1375
Ciba-Geigy nom.	700	690
Fischer port.	675	665
Jelmoli	1175	1150
Héro	3010	2975
'Landis & Gyr	870	860
Losinger	790	790
Globus port.	2250	2225
Nestlé port.	3485	3490
Nestlé nom.	2150	2150
Sandoz port.	4775	4700
Sandoz nom.	2140	2140
Alusuisse port.	1510	1510
Alusuisse nom.	625	618
Sulzer nom.	2800	2710

Bourses européennes

Air Liquide	F	25.4.77	26.4.77
Au Printemps		314	311
Rhône-Poulenc		34 1/2	34.85
Saint-Gobain		63.4	62.90
Finsider	Lit.	109 1/2	108.20
Montedison		—	112.25
Olivetti priv.		—	273
Prelli		—	820
Daimler-Benz	DM	351.7	347.50
Karstadt		359 1/2	352.50
Commerzbank		207	202.40
Deutsche Bank		297	292.50
Dresdner Bank		235 1/2	232
Gevaert	b. Fr.	1250	1250
Hoogovens	flh.	43.9	43.20

USA et Canada

Alcan Alumin.	25.4.77	26.4.77
Amx	68	67 3/4
Beatrice Foods	126 1/2 d.	128 1/2
Burroughs	61 3/4	61 d.
Caterpillar	144	141
Dow Chemical	139 1/2	139 1/2
Mobil Oil	93 3/4	92 1/4
Allemagne	163 1/2	163 1/2
AEG	103 1/2	104
BASF	179 1/2	180
Bayer	158	157
Demag	162 d.	160 d.
Hoechst	158 1/2	159
Siemens	283	283
VW	173 1/2	173 1/2
Divers		
AKZO	36	36 1/2
Machines Bull	12 1/2	12 1/2
Courtaulds	5 1/4 d.	5.05 d.
De Beers port.	8	7.90
ICI	15 1/4 d.	15
Pechiney	36	35 1/2
Philips Gloeil	31 1/2	31 1/2
Royal Dutch	148	148 1/2
Unilever	134 1/2	137 1/2

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	435	445
Anfos 1	124.50	125.50
Anfos 2	108	109
Foncipars 1	2030	2040
Foncipars 2	1110	1120
Intervalor	61.50	62.50
Japan Portfolio	405	415
Swissvalor	225	229
Universal Fund	85.25	86.25
Universal Bond	90.75	91.75
AMCA	29	29 1/2
Bond-Invest	73	—
Canac	76 1/2	77
Denac	64 1/2	65
Espace	167	169
Eurit	109 1/2	110 1/2
Fonsa	91 3/4	92 3/4
Germac	101 1/2	102 1/2
Globinvest	61 1/4	61 3/4
Helvetinvest		

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18
Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
De Liliana Cavani
Un film déchirant, cruel, terrible, dans un climat sensuel et explosif
PORTIER DE NUIT
avec Charlotte Rampling et Dirk Bogarde

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Dernier jour
Bernard Blier et Francis Perrin dans
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE
Un film de Christian Gion

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12
Matinée à 17 heures et soirée à 21 heures
OH AMERICA!
L'Amérique insolite, cela tient du délire!

HAUTE-NENDAZ Cinalpin
Aujourd'hui : RELACHE

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42
Ce soir à 20 h. 30 - 7 ans
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT
de Jacques Tati

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LE VISAGE
Un film d'Ingmar Bergman

SION Lux
Tél. 027 22 15 45
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LE GANG
Un film de Jacques Deray
avec Alain Delon

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59
Ce soir : RELACHE
Du vendredi à dimanche
LES DENTS DE LA MER

FULLY Michel
Aujourd'hui : RELACHE
Demain à 20 h. 30 - 16 ans
SEPT HOMMES A L'AUBE
Des vendredi - 16 ans
L'ÉDUCATION AMOUREUSE DE VALENTIN

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22
Dès ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Un « western » tout de feu, de fer et de sang !
LA LOI DE LA HAINE
avec Charlton Heston et James Coburn

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54
Dès ce soir à 20 h. 30 - 7 ans
Aujourd'hui matinée à 14 h. 30
Une comédie pleine d'humour et de tendresse
LE JOUET
avec Pierre Richard et Michel Bouquet

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86
Aujourd'hui : RELACHE
Demain à 20 h. 30 - 18 ans
Unique séance du film de Bertolucci
1900 (2^e partie)

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60
Aujourd'hui matinée spéciale pour enfants (dès 7 ans) à 14 h. 30
Le nouveau grand succès comique de Pierre Richard
LE JOUET
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Une aventure policière hors série !
Marthe Keller et Maurice Ronnet dans
SEUL LE VENT CONNAÎT LA RÉPONSE

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Le nouveau film de Michel Lang (réalisateur de A nous les petites anglaises)
UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC
avec France Dougnac et Serge Reggiani

BEX Rex
Cinéma d'art et de culture
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
L'authentique chef-d'œuvre de Werner Herzog
AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU
avec Klaus Kinski

à MAGROuvrier:

Arôme Maggi
flacon 255 g **1.95**

Ravioli Roco
boîte 2 kg **3.-**

B PENSEZ PLASTIQUE PENSEZ BURNAND

Bâche plastique POLYANE AI 4F, longue durée: 42 mois, pour tunnel de culture et silos. Autres qualités faible durée 6 mois. Arceaux plastique.

BURNAND SA. - 1004 LAUSANNE
Av. de Morges 46-48 / 021 25 38 81

TELEVISION

tv Suisse romande

Toutes les émissions en noir-blanc

17.20 Point de mire
17.30 Les 4 coins
17.50 Présentation des programmes
17.55 Téléjournal
18.00 TV-jeunesse
Le taquin.
Un jeu d'observation et de réflexion.
18.25 Santé-Société
Vers une médecine de groupe
18.50 Barbapapa
18.55 Les années d'illusion (25)
19.15 Un jour, une heure (1)
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure (2)
20.20 Spécial cinéma
La poudre d'escampette.
Un film de Philippe de Broca, avec Marlène Jobert, Michel Piccoli et Michael York.
- Interview de Marlène Jobert.
- Premières visions.
23.20 Téléjournal



tv Suisse alémanique

17.15 TV-junior
Pour les jeunes de 10 à 12 ans : En parcourant la Suisse, Wil dans le canton de Saint-Gall. Emission de Max Bolliger
18.00 La cybernétique (3)
18.15 Le comportement social (4)
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 La famille Partridge
Amitiés à M. Kincaid. Série américaine avec Shirley Jones
19.35 Point chaud
Les programmes
20.00 Téléjournal
20.25 Telearena (8)
En direct du Studio 1 de Zurich-Seebach, « Les guérisseurs », de André Kaminski. Avec Silvia Jost, Erwin Kohlund, Heinz Moser
22.45 Téléjournal
23.00 Les programmes. Fin

tv Suisse italienne

18.00 Pour les enfants. Bim, Boum, Bam, avec oncle Octave et ses amis. Les nouvelles aventures d'Arturo : 14. Arturo postier. Vicky, le Vicking : Vicky, le petit homme
18.55 La boîte à musique. Musique pour les jeunes avec Burt Bacharach. Electric Light
19.30 Téléjournal
19.45 Arguments. Faits et opinions d'actualité par Silvano Toppi
20.45 Téléjournal
21.00 Lancer. La vengeance d'hier. Série avec James Stacy
21.50 Portraits. L'humour de Sempé
23.00 Téléjournal. Fin

tv France 1

Toutes les émissions en noir-blanc

11.15 Réponse à tout
11.29 Les Tifins
11.33 Midi première
12.00 TF1 actualités
12.35 Les visiteurs du mercredi. 12.38 Brok et Chnok. 12.42 Le coin des 6-10. 12.47 Les Harlem Globe-Trotters. 13.09 La boîte à idées 6-10. 13.13 Le grenier des merveilles. 13.24 La vie en toi. 13.29 Entre nous 6-10. 13.39 Chanson. 13.43 Jacques Trémolin raconte des histoires d'animaux. 13.53 Krempli. 14.20/ Le club des 10-15. 14.21 Pop. 14.25 La petite science. 14.38 Interview de Daniel Costelle. 14.45 Entre nous 10-15. 14.52 Vive le sport. 15.07 Boîte à idées 10-15. 15.15 Promenade dans la musique. 15.21 Chanson. 15.26 Jacques Trémolin raconte une anecdote historique. 15.35 Les trucs de la B. D. 15.45 La parade des dessins animés. 16.15 Les infos. 16.35 Le prince noir.
17.00 A la bonne heure
17.35 Gulp
17.40 L'île aux enfants
18.00 Les Tifins
18.03 Bonsoir, chef! (1). Feuilleton de Pierre Billard. Avec : Jean-Luc Kayser, Raymond Jourdan, Louis Lyonnet, Yves Pignot, Julie Ravis, Nathalie, Jean-Marc, Frédéric, etc.
18.15 Pétrus, Pétró, Pétró
18.20 Actualités régionales
18.43 Une minute pour les femmes
18.47 Eh bien raconte
19.00 TF1 actualités
19.30 L'inspecteur mène l'enquête. Restez calme et tout ira bien. Un jeu policier proposé par Luc Godevais et Marc Pavaux
21.00 env. Charles Cros ou la vie à côté
21.55 TF1 actualités

tv Antenne 2

12.35 Magazine régional
12.50 Mercredi animé
13.03 Aujourd'hui madame
Ma sorcière bien-aimée. Duvet la poupée
Flipper le dauphin
14.55 Un sur cinq. Extraits de films
17.55 Des chiffres et des lettres
18.20 Actualités régionales
18.45 La tirelire
19.00 Journal de l'A2
19.32 Capitaines et rois (3)
20.30 Question de temps
22.00 Jazz
22.30 Journal de l'A2

tv France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs

17.45 FR3 jeunesse
18.05 La télévision régionale. Une façon de vivre
18.20 Actualités régionales
18.40 Tribune libre. Le Rassemblement pour la République
18.55 FR3 actualités
19.00 Les jeux
19.30 Loin de la foule déchainée. Un film de John Schlesinger. Avec : Julie Christie, Terence Stamp, Peter Finch, Alan Bates, etc.
22.05 FR3 actualités

Notre sélection du jour

Spécial cinéma
Ce soir : « La poudre d'escampette »
Un film de Philippe de Broca avec Marlène Jobert, Michel Piccoli et Michael York.

Entretien avec Marlène Jobert
Deux personnalités attachantes sont au rendez-vous de ce « Spécial cinéma » : Philippe de Broca, présent par le truchement de son film La poudre d'escampette, et surtout Marlène Jobert, actrice principale de ce long métrage, qui s'entretiendra avec Christian Defaye. Cet entretien permettra de faire le point sur une carrière à la fois brillante et « en dents de scie », une carrière interrompue notamment pendant deux ans après le tournage de Nous ne vieillirons pas ensemble, puis au premier plan avec Pas si méchant que ça de Claude Goretta. Et liée par la suite au nom de Claude Lelouch et Jacques Dutronc notamment (Le bon et les méchants). Et puis il y a le film de la soirée : un ouvrage bien dans la tradition de Philippe de Broca, c'est-à-dire un peu rêveur et farfelu, plein de charme et mouvementé.

Un trafiquant recueilli sur son bateau un jeune aviateur anglais qui vient de s'écraser au sol - on est en pleine guerre - et voit son geste mal récompensé puisqu'il est arrêté par les Italiens qui le prennent pour un saboteur. Valentin et Basil prennent la poudre d'escampette, sont cachés par une ravissante jeune femme qui s'ennuie en compagnie de son mari, ambassadeur et Suisse de son état. Tous trois finalement fuient ensemble, tandis que, d'une mésaventure à l'autre, naissent entre eux l'amitié et l'amour...

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55

6.00 Le journal du matin
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
7.35 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande
8.15 Chronique routière
8.25 Memento des spectacles et des concerts
8.40 Microscope
9.05 La puce à l'oreille
10.05 Fonds de terroir
12.00 Le journal de midi
12.05 Les uns, les autres
12.30 Edition principale
14.05 Des ronds dans l'eau
16.15 Feuilleton : Chronique des Sept Bourgs (18)
17.05 En questions
18.00 Le journal du soir
18.20 Edition régionale
18.40 Informations sportives
18.50 Revue de la presse suisse alémanique
19.00 Edition nationale et internationale
19.30 Médecine et santé
20.05 Disques-actualité
22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
23.05 Blues in the night

Radio romande II

7.00 Suisse-musique
9.00 Informations
9.05 Le temps d'apprendre Contre la pollution du français
9.20 Initiation musicale
9.45 Les rencontres d'Hector Cartigny
10.45 Radiosolaire Encyclopédie sonore
10.45 Importance et dangers des hormones
11.00 Musiciens suisses
12.00 Midi-musique
14.00 Informations
14.05 2 à 4 sur la 2 La librairie des ondes
16.00 Suisse-musique
17.00 Rhythm'n pop
17.30 Jazz contact
18.00 Informations
18.05 Redilemele
18.55 Per i laboratori italiani in Svizzera
19.30 Novitars
19.40 Europe-jazz
20.00 Informations
20.05 La Suisse à la rencontre de l'Europe
20.30 Les concerts de Genève L'Orchestre de la Suisse romande
22.30 Marchands d'images
23.00 Informations

Beromunster

Informations à 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.

6.05 Espresso. 9.05 Frais du four. 10.00 Préparatifs de mariage. 11.05 Méthodes printanières suisses. 11.55 Informations pour les consommateurs. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin : sexualité et amour. 14.45 Lecture. 15.00 Pages de Félix Mendelssohn, E. Grieg et Johannes Brahms. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Onde légère. 18.20 Orchestre récréatif de la Radio suisse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. 19.40 Informations pour les consommateurs. 20.05 Entretien. 21.00 Prisme. 22.15-24.00 Musique-box.

Monte Ceneri

Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30. 6.00 Musique et informations. 8.45 Radiosolaire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Informations de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique.. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Orchestre de la RSI : pages de Grieg. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Guide pratique de langue italienne. 20.25 Misty. 21.00 Cycles : ancienne culture russe. 21.30 Swing is King. 21.45 Rencontres. 22.15 Chanteurs d'aujourd'hui. 22.40 Parade d'orchestres. 23.10 La voix de Claudio Baglioni. 23.35-24.00 Nocturne musical.

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET CIE., GENÈVE

Affiliated fund	D	8.06	8.69
Chemical fund	D	6.80	7.43
Technology fund	D	7.07	7.73
Europafonds	DM	29.-	30.50
Unifonds	DM	19.05	20.-
Unirenta	DM	42.55	43.90
Unispecial 1	DM	63.60	66.80

Crossbow fund	4.94	4.83
CSF-Fund	24.16	23.56
Intern. Tech. fund	8.16	7.75

météo

Le soleil va déjà bouder!

Suisse romande et Valais : le ciel sera nuageux à très nuageux, avec des pluies, surtout sur le Jura, le Plateau et les Préalpes. Températures prévues : 14 à 19 degrés cet après-midi. Limite de zéro degré s'abaissant peu à peu jusque vers 2000 à 2400 mètres. Vents modérés, parfois assez forts, du sud-ouest.

Evolution probable pour jeudi et vendredi : ciel nuageux à couvert, pluies intermittentes.

A Sion hier : serein, 22 degrés à 13 heures, 25 degrés à 15 heures. En Suisse : 18 degrés à Zurich, Berne et Genève, 20 à Locarno, 21 à Bâle-Mulhouse. En Europe : 12 à Londres, 17 à Paris, 19 à Athènes, 20 à Rome et Milan, 21 à Madrid.

L'agence «UNA» enquête

CINQ MINUTES PLUS TARD, DEUX ENCHÉRISSEURS SEULEMENT RESTENT EN LICE...

Cent mille. Cent dix mille. Cent vingt mille. Cent vingt mille.

Cent vingt mille. Vous laissez, Mr. Tapajo ?

Une fois, deux fois... Adjudgé!

© COSMOPRESS, GENÈVE

Rip Kirby

PARFAIT, EDMOND ! J'AI HÂTE DE VIVRE CE WEEK-END DE L'ÈRE DU JAZZ. I CE SERA CERTAINEMENT LE NEC PLUS ULTRA DE LA SAISON!

LES GENS DU MUSÉE DE LA VOITURE ONT AMENÉ VOTRE VÉHICULE, IL EST EN BAS... JE VOUS SUIVRAI PLUS TARD, AVEC VOS BAGAGES, MONSIEUR!

VOTRE CHIC VOUS COUPE LE SOUFFLE! JE NE SAIS PLUS QUE DIRE !...

QUELLE ÉLEGANCE, M. KIRBY ! OÙ ALLEZ-VOUS AVEC CE SENSATIONNEL TACOT ?

JE VAIS M'ENFONCER DANS LES BRUMÉS DORÉES DU PASSE, SAM ! JE N'EN REVIENTRAI PEUT-ÊTRE JAMAIS!

A 2564 distribué par opera mundi

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Bureau de promotion immobilière cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir

secrétaire

de langue maternelle française, avec de très bonnes connaissances d'allemand et d'anglais.

Très bonne rémunération.

Faire offres à
Bureau A. Gottdiener
Case postale 152, 1820 Montreux
Tél. 021/61 62 75, heures de bureau
22-120

Pour Martigny nous cherchons

jeune employé de bureau

Pour Sion
une secrétaire
capable de correspondre en français et en allemand.

Ecrire sous chiffre P 36-24011 à Publicitas, 1951 Sion.

Restaurant Villa-Eugénie Saint-Gingolph
cherche tout de suite

1 garçon de cuisine

Tél. 025/7 51 76 36-3423

Nous cherchons

serveuse

connaissant les deux services

Nourrie, logée, congé le dimanche
Entrée immédiate ou à convenir.

Fam. Borloz, hôtel des Cois, Aigle
Tél. 025/2 22 66 22-120

Nous cherchons tout de suite

2 charpentiers qualifiés

Entreprise hoirs d'Oscar Dubi
Menuiserie - charpente
1884 Villars-sur-Ollon
Tél. 025/3 22 32 22-44099

Entreprise de travaux publics de la place de Sion cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

secrétaire expérimentée

Nous offrons salaire et prestations sociales d'une entreprise moderne.

Ecrire, avec curriculum vitae et photo, sous chiffre P 36-24017 à Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche

une sommelière

Entrée tout de suite.
Congé tous les dimanches.

Tél. 027/36 20 80 36-24020

Nous cherchons

2 ferblantiers-appareilleurs

Entrée tout de suite ou à convenir.
Travail garanti à l'année.
Région: Sion - Sierre.

Ecrire sous chiffre P 36-24079 à Publicitas, 1951 Sion.

Cherche tout de suite

femme de chambre

à mi-temps.

Tél. 027/22 91 71 36-3464

Le meilleur choix à Prix MIGROS!

Offre spéciale
27.4.-30.4.

Le kilo



Sucre fin cristallisé



frais, le kilo

surgelé, le kilo

Offre spéciale
27.4.-7.5.

Poulets Optigal suisses
de qualité



Offre spéciale
27.4.-7.5.

Pour la fête des mères!
Pralinés du Confiseur
FREY



Multipack
27.4.-3.5.

Purée de pommes de terre Mifloc
Prête à servir en un clin d'œil!



Offre spéciale
27.4.-3.5.

Caprice des Dieux
Un amour de fromage français à pâte molle



Offre spéciale
27.4.-3.5.

Saucisses Knackerli
A faire chauffer ou griller
Fabriquées par Micarna SA, une entreprise de production de Migros.



Pour votre chien:

«Alpo» Viande de bœuf (vitaminée) Boîte de 411 g 1.20
«Alpo» Viande de cheval (vitaminée) Boîte de 411 g 1.20

Pour votre chat:

«Exelcat» Viande délicate Boîte de 404 g 1.30
«ron-ron» Menu pour chats Boîte de 395 g 1.10

Multipack
27.4.-3.5.

A partir d'un achat de 2 boîtes au choix, **-20 de réduction par boîte**



PÊCHEURS de Corail

Pendant qu'il me questionnait, l'inspecteur tirait sur une cigarette qui brûlait mal. Il avait des doigts jaunes, aux ongles pas très nets. Après avoir enregistré ma déposition, il fronça les sourcils.

— Est-ce exact que le capitaine du port vous avait expressément recommandé de ne pas retourner sur le banc de corail ?

— Non, ce n'est pas exact, répondis-je. Car il ne nous a rien recommandé. Il a simplement essayé de nous empêcher de quitter le port.

— Mais vous êtes quand même partis ?

— Le banc se trouve en dehors des eaux territoriales italiennes.

Il poussa vers moi la feuille avec ma déposition et me tendit un stylo.

— Signez !

L'endroit où je devais signer était déjà indiqué à l'aide d'une croix. Je signai, sans prendre la peine de relire.

Il me congédia en me serrant la main d'une main molle. Lorsque j'étais déjà à la porte, il me cria :

— Votre passeport !

Je pris mon passeport, le fourrai dans ma poche et quittai le commissariat.

Marco m'attendait devant la porte. Il serrait les lèvres dans une expression dure et amère, et ses mouvements trahissaient une grande lassitude. Nous traversâmes la

rue, primes place dans un bar et commandâmes du café. Marco me tendit son paquet de cigarettes et je me servis. Nous étions là, assis, à touiller notre café et à nous regarder en silence.

Maintenant, tout était vraiment fini.

Avec la mort de Bernard, la *Fortunata* avait perdu toute sa séduction. Tout ce qu'il nous restait à faire, c'était de la reconduire à Naples, de la vider de nos frusques, de nous serrer encore une fois la main et de nous séparer, chacun pour un autre destin.

Marco posa la petite cuillère sur la table et dit :

— Si tu es d'accord, nous levons l'ancre dès ce soir.

— Quand tu voudras, dis-je. Aujourd'hui, demain, après-demain... tout de suite, si tu préfères. Mais d'abord, je tue le requin.

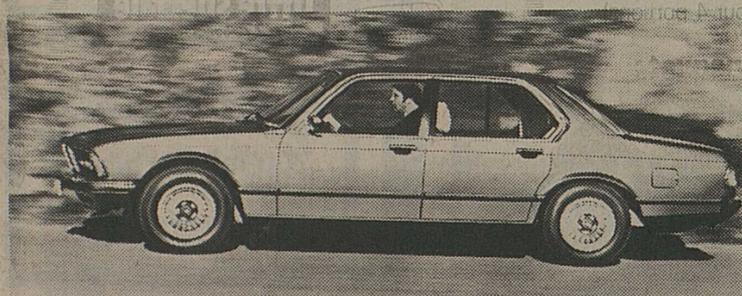
NOTRE PAGE AUTOMOBILE



Le Ciao R Superconfort, avec double suspension: suspension à balancier à l'avant, et à l'arrière système à deux ressorts et lamelles dans l'appui de la selle.

Les grandes BMW sortent de l'ombre !

Les voici, grandeur nature, les BMW série 7 nées à Munich. Leur élégance sportive, soulignée par une ceinture de caisse surbaissée et de vastes surfaces vitrées, cache un confort intérieur qui comble tous les vœux. Leurs moteurs à six cylindres de 2,8 litres, 3 litres ou 3,3 litres donnent aux nouvelles grandes BMW une puissance sereine, des performances sportives et le comportement routier caractéristique de modèles de la marque. Elles arriveront chez nous cet été.



AUTO-ÉLECTRICITÉ
027/23 22 62 - SION

EDGAR NICOLAS

Équipement diesel - Carburant - Auto-radio stéréo
Tachygraphe - Groupe électrogène - Outillage électrique

Ciao R Superconfort

Rollag SA, l'importateur des cyclomoteurs Piaggio, le plus grand constructeur italien de deux-roues (cyclomoteurs Ciao, Bravo - scooters Vespa - motos Gilera) annonce une baisse des prix de 7 à 9% en moyenne sur tous les cyclomoteurs Ciao en vente exclusive chez tous les agents Piaggio de Suisse.

Cette maison a importé en 1976 11 000 cyclomoteurs, soit environ 24% des importations suisses. Elle offre également sur tous les cyclomoteurs la garantie d'une année et un porte-bagages chromé.

Grâce à de patientes recherches, les techniciens de la firme Piaggio ont mis au point un système de double suspension adapté aux différentes lignes de cyclomoteurs.

Le Ciao R Superconfort, version élaborée du Ciao R, le leader incontesté dans les monovitesse pour filles, est déjà doté de cette double suspension. Une suspension sous la selle et à l'avant, en tous points conforme à la récente « Ordonnance sur la construction et les équipements des véhicules routiers » qui entrera en vigueur en Suisse dès le 1^{er} juillet 1977.

Le Ciao R Superconfort, le styling de l'inimitable Ciao est, sans conteste, l'exemple probant de l'avance technique du stylistique italien des deux-roues.



Pour les commerçants et les artisans :

Nouvel utilitaire FIAT 900 T

Les commerçants et les artisans de petites et moyennes entreprises devaient choisir pour transporter leurs marchandises entre les voitures de tourisme ou les breaks, pour la plupart trop petits ou mal adaptés à leurs besoins, ou alors opter pour des utilitaires dans la catégorie d'une tonne de charge utile, très coûteux. Entre « petit » et « grand », le nouveau FIAT 900 T comble cette lacune.

L'attrait de ce modèle c'est sa charge utile de 0,5 tonne. Sa longueur hors tout de 3 m 73 le rend particulièrement compact, ce qui ne l'empêche pas d'offrir un volume de charge de 2 m³ 65, voire même 3 m³ pour la version avec toit rehaussé.

La charge utile de 600 kg équivaut à 40% de son poids total, chose remarquable pour un véhicule de cette catégorie. Les rapports qui existent entre les dimensions du véhicule, le volume de charge et la charge utile confirment les multiples possibilités du 900 T. On peut le charger très facilement, sans même devoir recourir à des engins élévateurs : son plan de chargement de 46 cm est aussi bas qu'une chaise de cuisine.

Avec une carrosserie autoporteuse, structurée entièrement en acier, le 900 T est livrable en Suisse dans les trois versions suivantes : « fourgon » - disponible également en version vitrée - « fourgon rehaussé » et « combi ». Les fourgons sont dotés d'une grande porte à battant sur le côté droit. Sur demande, on peut obtenir aussi le véhicule avec une porte coulissante. Le « combi » dispose de sept places - y compris celle du chauffeur - et d'un plan pour les bagages situé à l'arrière, au-dessus du compartiment du moteur. En rabattant les sièges on obtient un « combi » avec une grande surface de charge ou une

sorte de « fourgon à double cabine ».

Le moteur à refroidissement à eau, éprouvé depuis de nombreuses années, est issu de celui de la FIAT 127. De même cylindrée, 900 cm³ environ, il développe 35 ch à 4600 t/min. et se contente d'essence normale. Placé dans la partie arrière du véhicule, où il exerce un poids constant sur les roues motrices en les rendant indépendantes du chargement lui-même, le moteur élimine ainsi l'encombrement d'un tunnel de cardan et permet de gagner de l'espace pour les marchandises.

Le poids du chauffeur, tout comme celui des divers éléments et de la roue de secours placés à l'avant de la cabine donnent une excellente distribution du volume. La cargaison influence donc à peine la répartition optimale du poids sur les essieux.

La boîte à quatre vitesses entièrement synchronisée - avec le levier de commandes au plancher - et le différentiel sont logés dans un seul boîtier, accouplé au moteur, et lubrifiés avec un même circuit d'huile, indépendant de celui du moteur. Le 900 T dispose en plus d'une suspension à quatre roues indépendantes et de pneus à carcasse radiale. La barre stabilisatrice, placée sur l'essieu avant, agit contre les inclinaisons latérales. Le 900 T est également équipé de freins à tambour à commande hydraulique sur les quatre roues. Son système de direction à vis et galet lui permet d'effectuer un diamètre de braquage de 9 m 50 seulement. Quant à sa structure, il convient de souligner le traitement anticorrosion du bas de caisse au PVC.

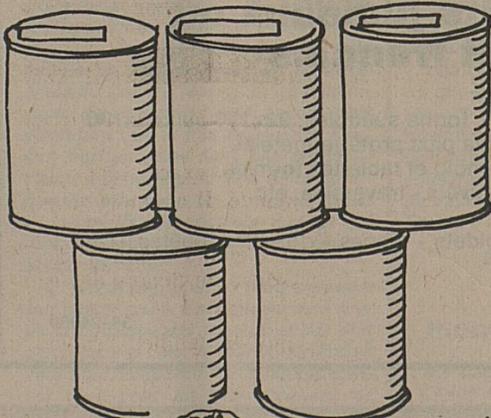
Pour le chauffeur, le 900 T est un véhicule utilitaire qui se conduit comme une voiture de tourisme. Pour le propriétaire, il est un moyen de transport pratique et surtout économique.

Savoir réparer soi-même ...

Textes et dessins de Bill Caldwell

Questions d'huile

La plupart des voitures ont un feu-témoin de pression d'huile qui s'allume lorsque la pression descend au-dessous d'un certain niveau, généralement 0,35-0,70 kg/cm². Si la pression tombe, le moteur subit de grosses avaries. Aussi est-il de la plus grande importance de contrôler régulièrement le niveau d'huile dans le carter.

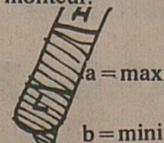


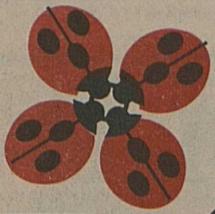
La plupart des huiles recommandées pour les voitures, sont des multigrades 10 W/50 ou 20 W/50 qui ont des propriétés de détergence. Elles maintiennent les résidus de combustion en suspension et empêchent les dépôts dans le moteur. C'est la raison pour laquelle on ne peut juger de la qualité d'une huile d'après sa couleur. Les huiles multigrades restent fluides (à degrés 10 W ou 20 W) pour lubrifier à froid, permettant des démarrages plus faciles en hiver. Bien qu'en se fluidifiant avec l'augmentation de température (elles correspondent à un degré 50 à chaud) elles restent assez visqueuses pour bien lubrifier le moteur. Elles remplissent bien leur rôle à toutes les températures atteintes dans un moteur.



Contrôlez le niveau d'huile lorsque la voiture est sur un sol horizontal et que le moteur est arrêté depuis assez de temps pour que l'huile ait pu se rassembler dans le carter-moteur.

Le niveau ne doit jamais dépasser le niveau « maxi » et jamais être en-dessous du niveau « mini ». La différence entre ces deux niveaux est d'environ un litre.





Une chance à saisir

Pour le jardin et la voiture

MIOGARDEN

Tuyau d'arrosage

Longueur 12 m, avec raccord et embout.

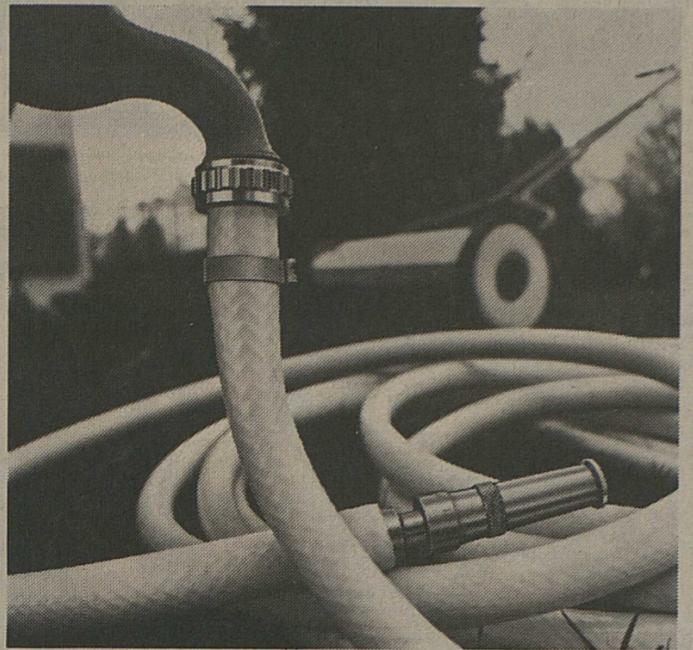
En plastique renforcé de nylon. Pression de service 10 atm.

Prix très étudié!

15.-

MIGROS

Do it yourself



La qualité à prix MIGROS!

Action spéciale



Vos 3 dépositaires

LANCÔME

vous offrent les crèmes du jour BIENFAIT DU MATIN

En plus, durant notre semaine promotion du 26 au 30 mai, vous recevrez ce très joli sac, si pratique pour le week-end, le sport, les voyages - pour tout achat dès Fr. 30.- de produits Lancôme.



droguerie • parfumerie • diététique



24.-

BIENFAIT DU MATIN LANCÔME Naturel (Peaux sèches)



58% de BIENFAIT DU MATIN En plus



Centre Placette Monthey 025/4 51 13



Centre Placette Sierre 027/55 60 96

MMM

Centre Métropole Sion 027/22 99 69

Les Haudères

1er mai 1977

Grand combat de reines

avec la participation de plusieurs reines d'alpage et de plus de cent lutteuses de la commune.

Entrée du bétail: de 9 à 10 heures Début des combats: 11 heures 36-24138

A vendre 3000 m3 de gravier conviendrait pour remblais 700 m3 de gravier pour vignes

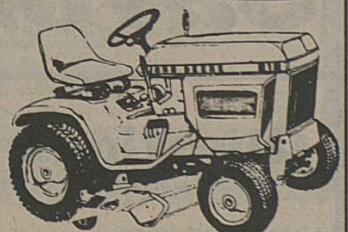
Tél. 027/36 10 52 36-5202

A vendre caravane 3,10 m, couchettes en long, cuisine en bout, intérieur boisé, frigo, chauffage, aurent, expertisée juillet 76. Fr. 3500.-

Tél. 025/2 37 68 dès 18 h. 36-300941

JOHN DEERE

Espaces verts et jardins



HALLUT Espaces verts

Seul JOHN DEERE peut vous offrir maniabilité et confort pour les tondeuses à gazon.

Programme 3,5 à 20 ch J.-J. Héritier mécanicien Avenue Maurice-Troillet, Sion Tél. 027/23 31 43 36-3203

A vendre

25 chambres d'hôtel à 2 lits jumeaux ou 1 lit français

à l'état de neuf, comprenant: lits complets avec ottomans, forme suédoise, 90x190 ou 140x190 matelas à ressorts Schlaraffia plus protège-matelas tête de lit recouverte de stamoid et tablettes formica couvertures - couvre-lits - duvets - traversins, etc.

Autre matériel: lavabos - bidets - glaces - douches, postes TDHF - faces d'armoires, etc.

Hôtel Etoile, Martigny Tél. 026/2 13 93

36-24080

Encaissements Arrangements financiers

Confiez vos problèmes à une organisation patentée. Spécialisée dans ces domaines et établie depuis plusieurs années en Valais. Discretion absolue.

Pour traiter, écrire sous chiffre P 36-901924 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre

750 Laverda SF 3, 76, 9300 km 3 disques, roues alliage, H4, etc.

Fr. 4700.- expertisée

Tél. 021/93 12 55 22-302801

A vendre, cause fin d'exploitation

une vache et une génisse portante pour novembre

Tél. 027/81 17 15 36-24056

XXIV^e Festival de l'Union chorale du Centre ARBAZ

29, 30 avril et 1er mai

Vendredi 29 avril dès 20 h. 15

BAL

avec les Sing-Stone's de Nendaz

Dès 15 heures, concert des chœurs d'enfants à l'église paroissiale

Samedi 30 avril

Soirée de gala et show

BAL



Dimanche 1er mai 12.00 Cortège 14.30 Concert 18.00 Bal

LES RÉSERVES MONÉTAIRES

En abordant les problèmes monétaires, on éprouve la désagréable sensation de s'engager sur des sables mouvants. Le terrain, que l'on croit ferme sous ses pieds, se fluidifie tout à coup. Les monnaies, qui elles flottent, ont finalement plus de chance que le chroniqueur qui recherche vainement un appui d'une solidité suffisante.

Qu'il devait être aisé jadis de traiter un pareil sujet, lorsque les monnaies reposaient sur le seul étalon-or. Il suffisait alors d'établir le rapport entre la valeur de l'encaisse métallique de chaque banque d'émission et la quantité de monnaie émise pour connaître la valeur unitaire de cette dernière.

Il serait certes exagéré de prétendre que de ce temps le monde monétaire vivait en parfaite sérénité. L'entre deux guerres fut même assez agité, spécialement entre 1925 et 1936 où se produisirent une série de dévaluations. L'Allemagne fit même l'expérience de l'inflation totale, ce qui ne l'empêche pas de nos jours de jouir de la monnaie la plus forte au monde.

En fait, c'est en 1944, aux accords de Bretton Wood, qu'on insinua le ver dans le fruit, sans d'ailleurs s'en rendre compte, en établissant un cours fixe entre l'or et le dollar. Il était dès lors bien plus simple de déterminer les rapports de valeur en utilisant la monnaie américaine. Le danger résidait dans une évolution différente de l'appréciation des deux valeurs, ce qui advint d'ailleurs. La création d'un marché libre de l'or non monétaire ne fit qu'accentuer la confusion. En supprimant la convertibilité du dollar le 15 août 1971, les Etats-Unis portaient un coup fatal aux parités fixes. D'où la situation actuelle des monnaies flottantes, où la valeur intrinsèque de chaque monnaie n'entre plus seule en considération dans l'établissement de son cours de transaction.

L'importance des réserves monétaires demeure cependant le critère essentiel d'appréciation, mais la définition de celles-ci a évolué en fonction même de la situation nouvellement créée. On englobe désormais sous ce terme non seulement l'or, mais les avoirs en devises (qui ne sont plus convertibles), les réserves disponibles auprès du Fonds monétaire international, qui couvrent les droits de tirages normaux, et enfin les fameux DTS, c'est-à-dire les droits de tirages spéciaux.

Fallait-il inclure ces derniers dans le système puisqu'ils ne constituent en fait que du crédit, limité certes dans le volume d'émission, mais en réalité

sans couverture spécifique. C'était l'avis des Etats-Unis et il a prévalu. Ainsi un nouveau pas a été accompli dans la « démonétisation » de l'or, théorie chère aux Américains du fait qu'ils ne maîtrisent pas la production de ce métal. Par ailleurs, le monde disposait de nouveaux moyens de paiement, au moment même où une dangereuse récession commençait à se manifester.

Créés en 1970, ayant fait jusqu'ici l'objet de deux répartitions (une troisième est en préparation), les DTS ne semblent pas devenir la principale monnaie mondiale de réserve, rôle qu'on pensait en théorie leur assigner. Leur valeur est d'ailleurs quelque peu fluctuante du fait des variations de cours des 16 monnaies sur lesquelles elle est établie. En effet

à fin 1970 1 DTS valait 1 dollar USA
à fin 1971 1 DTS valait 1,08571 dollar USA
à fin 1972 1 DTS valait 1,08571 dollar USA
à fin 1973 1 DTS valait 1,20635 dollar USA
à fin 1974 1 DTS valait 1,22435 dollar USA
à fin 1975 1 DTS valait 1,17066 dollar USA
à fin 1976 1 DTS valait 1,16183 dollar USA

(On remarquera à l'origine l'identité de valeur entre le DTS et le \$ USA)

Théoriquement, l'accroissement des réserves monétaires devrait suivre une évolution parallèle à celle du commerce mondial. En réalité, il faut tenir compte également des mouvements de capitaux, qui semblent avoir pris au cours de ces dernières années, et spécialement depuis la hausse des redevances perçues par l'OPEP, des proportions bien plus grandes que celles des échanges proprement dits. Ce sont là des données qu'il est extrêmement difficile à déterminer.

Par ailleurs, depuis 1973, l'intervention des grandes banques d'affaires, qui se traduit par l'octroi de crédits à l'étranger, soulage certes les banques centrales d'émission, mais fausse quelque peu les données traditionnelles.

Selon un récent rapport du F.M.I., l'ensemble des réserves monétaires mondiales, exprimées en milliards de DTS, a évolué comme suit entre 1970 et 1976.

(L'or est estimé à sa parité de 1971 et les positions de réserve correspondent aux droits de tirages normaux, c'est-à-dire couverts).

	1970	1973	1976
Or	13,6	27,5	30,0
Devises	37,0	35,6	35,4
Positions de réserves au FMI	45,4	101,7	157,6
DTS	7,7	6,2	17,7
DTS	3,1	8,8	8,6
Total	93,2	152,3	219,3

Comme on peut le constater, la progression est immense entre 1970 et 1973. L'inflation n'est pas étrangère à cette évolution. Elle demeure forte par la suite, mais très inégalement répartie selon les états, ainsi qu'il ressort du tableau ci-après, qui fait état des réserves par pays et groupes de pays.

	1970	1973	1976
Royaume-Uni	2,8	5,4	3,6
Belgique	2,8	4,2	4,5
France	5,0	7,1	8,4
Allemagne, Rép. féd.	13,6	27,5	30,0
Italie	5,4	5,3	5,7
Pays-Bas	3,3	5,4	6,4
Suède	0,7	2,1	2,1
Suisse	5,1	7,1	11,2
Canada	4,7	4,8	5,0
Japon	4,8	10,2	14,3
Etats-Unis	48,2	79,1	92,2
Etats-Unis	14,5	12,0	15,8

	1970	1973	1976
Total des 11 pays industrialisés (Groupe des Dix plus la Suisse)	62,7	91,1	107,0
Autres pays industrialisés d'Europe, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud	11,6	24,6	22,3
Pays pétroliers	5,0	12,0	55,5
Pays en voie de développement	13,9	24,6	24,5
Total des pays	93,2	152,3	219,3

Cette étonnante énumération permet de mieux situer les effets de la récession cumulée à ceux de la hausse du prix des produits pétroliers.

Les pays qui sont parvenus à maîtriser leur balance des paiements ont vu leurs réserves monétaires croître rapidement. Sous cet angle, il faut citer en premier lieu l'Allemagne, le Japon et la Suisse.

Les Etats-Unis, qui entre 1970 et 1973 ont été les premiers atteints par le ralentissement économique, se sont ressaisis depuis lors.

L'Italie s'est maintenue tant bien que mal, mieux peut-être que sa situation intérieure pourrait le laisser supposer.

La Grande-Bretagne a perdu un tiers de ses réserves monétaires dans les trois dernières années.

Les pays en voie de développement améliorent leurs avoirs mais reculent malgré tout dans leur part proportionnelle.

Mais la palme revient aux pays pé-

troliers qui sont en passe de devenir les banquiers du monde.

Ainsi un ordre de grandeurs, que l'on croyait intangible, se modifie progressivement et, à vue humaine, de manière irréversible.

Et nul ne sait ce que demain nous réserve.

F.C.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE



1872

REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

Emissions de la semaine

4 1/4 % Ville de Sierre 1977-92	à 100 %	du 21 au 27.4.77
4 % Blenio Kraftwerke AG 1977-92	à 99 %	du 25 au 29.4.77
Elektra Birseck, Münchenstein 1977-92		du 26.4 au 2.5.77
4 % Canton de Genève 1977-91	à 100 %	du 25 au 29.4.77
4 % Emissionzentrale schweiz. Regionalbanken 1977-85	à 100 %	du 28.4 au 3.5.77

Emissions étrangères en DM

6 1/2 % République de Singapour 1977-83	jusqu'au 26.4.77
6 3/4 % Danemark 1977-83	jusqu'au 27.4.77
7 1/4 % Danemark 1977-87	jusqu'au 27.4.77

Augmentation de capital

UBS proportion 1 nouvelle pour 19 anciennes, droit Fr. 118.- (port) act. au porteur au prix de Fr. 500.-	
proportion 1 nouvelle pour 19 anciennes, droit Fr. 20.50 (nom.) act. nominative au prix de Fr. 200.-	

Bien que contestées par une partie de l'opinion américaine, les mesures prises par le président Carter, en matière d'énergie, vont, sans aucun doute, modifier fondamentalement la façon de consommer de la part des Américains. M. Carter vient de lancer une bombe psychologique auprès de ses concitoyens et il va réussir et permettre à ceux-ci de prendre conscience qu'ils gaspillent énormément d'énergie. En matière économique, ces mesures ont été acceptées ou refusées, suivant les branches d'activité, ce qui est somme toute normal. Les compagnies produisant de l'électricité et du charbon sont positives alors que les compagnies distributrices de pétrole et les constructeurs d'automobiles ne voient pas d'un bon œil ce nouveau plan énergétique. De ce fait, les cours des actions de ces différents groupes vont évoluer ces prochains temps suivant les intérêts en présence. En conséquence, les investisseurs et les titulaires de tels titres feront bien de suivre les événements de très près.

finalelement terminé au niveau de 312,5 contre 311,7 le vendredi précédent.

Bourse de New York

La semaine boursière à New York a été sous l'influence de la conférence de presse de M. Carter, relative aux problèmes énergétiques et les déclarations du président ont créé un climat d'incertitude. A l'exception de la séance de mercredi, qui a enregistré un léger mieux, à la suite de la publication de bons résultats trimestriels de la part de certaines grandes sociétés, les autres séances ont vu les cours fléchir régulièrement et l'indice Dow Jones a fini au plus bas de la semaine la veille du week-end.

Bourses allemandes

Les bourses se sont, dans l'ensemble, bien comportées dans ce pays, où des valeurs des secteurs des industrielles et des chimiques enregistrent de belles progressions. Toutefois, ce climat favorable et cette avance des cours peut s'expliquer par l'abondance des liquidités en circulation, qui cherchent à être investies, surtout de la part de fonds de placement.

Bourse de Londres

Plus faible en début de semaine, ce marché s'est bien repris dès mercredi jusqu'à la veille du week-end, permettant ainsi aux cours d'effacer les pertes initiales. Les bancaires et les pétroles ont été les principales bénéficiaires de cette situation.

Bourses suisses

Les marchés suisses ont fait preuve durant cette semaine d'un optimisme soutenu. A l'exception de la séance de vendredi, qui a vu des prises de bénéfices, les autres bourses ont vu les cours évoluer favorablement dans un marché des plus animés. Lundi, la bourse de Zurich était fermée en raison de la fête du Sechseläuten et, de ce fait, l'activité s'est reportée sur les marchés de Bâle, Genève et Lausanne. D'un week-end à l'autre, l'indice général de la SBS a

Politique agraire et agricole en Suisse

Dans son numéro d'avril, Le Mois économique et financier édité par la SBS ouvre ses colonnes à MM. Hans W. Popp, sous-directeur de la Division de l'Agriculture, Willy Neukomm, sous-directeur de l'Union suisse des paysans, et Emil Griching, rédacteur

du Tages-Anzeiger à Berne, qui prennent tous les trois position sur le Cinquième rapport du Conseil fédéral sur la situation de l'agriculture suisse et sur la politique agricole de la Confédération. Sous le titre « Lignes directrices de

la future politique agricole » H.-W. Popp commente les mesures essentielles que prévoit le rapport en question :

1. améliorer les bases de production au sens large du terme, en favorisant spécifiquement l'amélioration des structures ;
2. orienter la production agricole au moyen de la politique des prix et d'autres mesures ;
3. assurer un revenu équitable à la population agricole ;
4. maintenir et encourager l'agriculture de montagne.

Sous le titre, « La comparaison paritaire des salaires selon le point de vue des milieux agricoles », W. Neukomm émet quelques réserves à propos de la politique des prix et des revenus telle qu'elle est définie dans la nouvelle étude du Conseil fédéral. Si les conclusions de ce dernier sont encore plus élastiques que la fois précédente, l'auteur voit en outre dans une tendance visant à prendre pour base de la politique des prix agricoles le revenu global de la famille paysanne une menace qui dilue le droit à la rémunération équitable comparable.

E. Griching, pour sa part, consacre son papier aux « Enseignements à tirer de la politique des revenus et des prix agricoles » et conclut que la rétribution équitable comparable, considérée comme base pour les revendications de prix, a cessé de jouer un rôle prépondérant et que si, à l'avenir, on appuie la politique des prix sur le revenu global des paysans, ceci se fera dans l'intérêt même du consommateur qui doit, finalement, acquitter le prix de l'intégration réussie de l'agriculture suisse dans notre Etat industriel, en payant très cher les produits agricoles.

En donnant trois points de vue différents, la revue économique de la Société de Banque Suisse s'est efforcée de broser un tableau aussi actuel et nuancé que possible de la politique agricole en Suisse.

Nouvelles brèves

Progrès du trafic aérien mondial et du trafic suisse

En 1976, si le trafic aérien international a sensiblement augmenté, on a relevé une progression encore plus accentuée des prestations de transport de Suisse. Selon des estimations de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), le trafic aérien mondial (passagers, fret, poste) s'est établi en 1976 à 93,2 milliards tkm (tonne transportée par kilomètre), soit à un niveau supérieur d'environ 10 % à celui de 1975. L'an passé, Swissair a réalisé au total 1,13 milliard tkm, soit 12,2 % de plus qu'en 1975. De même, en ce qui concerne le trafic passagers et le trafic postal, les taux d'accroissement enregistrés par la compagnie suisse (resp. 12,6 % et 9,5 %), ont été supérieurs aux taux correspondants du trafic aérien mondial (respectivement 10 % et 2 % environ). Quant au fret, il a augmenté de 13 % à l'échelle mondiale, soit un peu plus que pour Swissair (11,7 %).

secteur de l'eau, du gaz et de l'électricité et le tarif minimum déclaré de 7 fr. 55 pratiqué dans le secteur habillement - lingerie - chaussures). Quant aux gains mensuels, l'on a relevé une différence de 1233 francs entre ces mêmes branches (maximum : 3073 francs ; minimum : 1840 francs). Il est intéressant de noter que les écarts en pour cent relevés depuis 1973 (cette année-là, les salaires moyens les plus élevés étaient versés dans le secteur du bâtiment) se sont accentués, passant de 65 % à 71 % pour ce qui est des salaires horaires et de 46 % à 67 % pour ce qui est des salaires mensuels.

Augmentation du chiffre d'affaires du « Shopping centers »

D'après les informations fournies par la société « shopping center Spreitenbach », les onze « Shopping centers » que compte la Suisse ont réalisé en 1976 un chiffre d'affaires total d'environ 1220 millions de francs, c'est-à-dire supérieur d'environ 7,4 % à celui de 1975. Certes, les taux de croissance ont été extrêmement différenciés, variant de -0,4 % à +12 %. A titre de comparaison, en 1976, le chiffre d'affaires total, en valeur nominale, réalisé par le petit commerce de détail a été de 0,3 % inférieur à celui de 1975, ce qui indique que les « Shopping centers » ont nettement renforcé leur position dans le commerce de détail. D'un autre côté, cependant, il convient de mentionner que la part de ceux-ci à l'ensemble de la consommation privée de biens reste relativement modeste. (SDES)

Gains moyens : fortes divergences

Selon la statistique relative aux salaires et traitements moyens des travailleurs victimes d'accidents, il existe parfois de très nettes différences d'un secteur à l'autre de l'économie suisse en ce qui concerne les gains horaires et mensuels moyens. En 1976, par exemple, la différence entre les gains horaires extrêmes a atteint 5 fr. 35 (soit la différence entre le tarif maximum déclaré de 12 fr. 90, tel qu'il est pratiqué dans le

Importantes donations de la fondation du centenaire de la Société de Banque Suisse en 1976

Environ un million de francs - 959 000 francs pour être précis - ont été versés à divers titres en 1976 par la Fondation du Centenaire de la Société de Banque Suisse.

Depuis sa création en 1972, la fondation a ainsi fait des donations pour un total de 3,7 millions de francs.

L'activité de la Fondation du Centenaire a surtout bénéficié en 1976 aux secteurs protection des monuments, arts, musique, formation et aide au développement.

Une répartition des donations montre que depuis la création de la fondation, 26 % a été consacrés à des buts humanitaires, 16 % à la formation, à l'éducation et aux loisirs, 15 % à l'architecture et aux restaurations, pour ne citer que les principales catégories. En 1974-75, l'aide aux régions de mon-

tagne avait été la première bénéficiaire.

D'importantes attributions, qui représentent 50 000 francs ou plus, ont été versées en 1976 aux institutions suivantes : Fondation pour la conservation de la cathédrale Saint-Pierre, Genève ; Casino Gesellschaft, Bâle, pour la rénovation de la salle de musique ; Institut suisse pour l'étude de l'art, Zurich ; Orchestre de chambre de la ville de Bâle ; Freie Evangelische Schule, Bâle ; une fondation privée pour des cours de perfectionnement d'écoliers ainsi que Swisscontact, Zurich, active dans le domaine de l'aide technique au développement.

L'année dernière, la fondation s'est de nouveau efforcée de répartir équitablement les donations sur le plan géographique entre des institutions dignes d'être soutenues, conformément à la structure fédéraliste de notre banque. En effet, 74 % des montants versés l'ont été à des institutions cantonales, alors que les organisations couvrant l'ensemble de la Suisse ne se sont vues attribuer que 18 % et les destinataires étrangers 8 %.

Depuis quelque temps, on constate une forte augmentation des demandes de soutien de tous ordres, ce qui pourrait être dû d'une part au tarissement de certaines sources officielles, d'autre part à l'évolution économique encore peu satisfaisante dans notre pays.

En versant des donations spécifiques à des organisations d'utilité publique, culturelles et scientifiques, la Société de Banque Suisse désire maintenir sa contribution culturelle et sociale même dans une période difficile pour certains. (SBS)

Augmentation des réserves monétaires mondiales

Les réserves monétaires mondiales ont augmenté de près de 29 milliards de dollars en 1976, indique le dernier volume de Statistiques financières internationales publié par le Fonds monétaire international. A la fin de l'an dernier, les réserves monétaires des 128 pays membres du fonds et de la Suisse (qui n'en fait pas partie) totalisaient 219,348 milliards de droits de tirages spéciaux ou « DTS » (un DTS égale 1,15 dollar). Par rapport à la fin de 1975, l'augmentation est plus exactement de 25,095 milliards de DTS ou environ 28,75 milliards de dollars.

Contrairement à 1975, l'augmentation de l'année passée a été à peu près également répartie entre pays industrialisés, pays exportateurs de pétrole et pays en voie de développement.



SUR NOS ECRANS
par Hermann Pellegrini



Une grande reprise

Les vacances de M. Hulot

de Jacques Tati

Enfin sortis du purgatoire, les films de Jacques Tati sont réédités pour la plus grande joie des cinéphiles ou des jeunes spectateurs qui ne connaissent pas les œuvres du meilleur auteur comique français. Nous allons donc voir ou revoir, *Jour de fête*, *Mon oncle*, *Playtime* et *Trafic*. Perfectionniste, Jacques Tati n'a tourné que cinq films en vingt-cinq ans, tous fruits d'un long travail de préparation. « Je me promène dans la rue et je prends beaucoup de notes sur un petit carnet... Je travaille d'abord sur mes personnages. Je les crée. Ensuite, je les fais évoluer dans leur décor. J'apprends à mieux les connaître... Quand arrive le premier jour de tournage, je me passe de scénario, non parce que je n'en tiens pas compte, mais parce que mon histoire, je la connais par cœur, plan par plan, réplique par réplique, geste par geste. » Cet artisan du cinéma, comme il se définit lui-même, est un authentique créateur puisqu'il est non seulement l'interprète, mais le scénariste et le réalisateur de ses films et que ces derniers débouchent sur une certaine vision du monde.

Dans un monde déshumanisé, marchant au rythme des machines, Tati prend la défense de l'individu. Il est « l'homme du tournevis ». Il a dit un jour : « Notre univers devient toujours plus anonyme et plus uniforme. Autrefois, le charcutier était un monsieur avec une chemise de couleur et portant un beau ta-

blier. Aujourd'hui, il met une veste blanche comme les dentistes ou les chirurgiens. Le monde est en train de devenir une énorme clinique. Heureusement que, dans cette organisation super-automatique, il faudra toujours un gars qui, muni d'un minuscule tournevis, viendra dépanner l'ascenseur. » Un film de Jacques Tati, c'est la revanche de l'individualisme, légitime contre l'organisation. C'est aussi, d'une certaine manière, un documentaire sur la réalité française, sans agressivité. L'auteur de *Mon oncle* ne se sert pas de cette observation du réel pour assommer ses personnages. Il ne s'engage pas pour Hulot et contre la société. On trouve dans ses chroniques une étonnante tendresse dans l'ironie. En juxtaposant le monde moderne mécanisé et le monde ancien artisanal, Tati se garde bien de tomber dans le piège de la nostalgie des époques révolues. « Je ne suis pas un nostalgique du passé. Je constate simplement que les ingénieurs vont plus vite que les psychologues et ce décalage est une mine de gags, une récréation. »

Pierre Marcabru note fort justement la parenté qui existe entre Tati et Tchekhov. Chez l'un et l'autre, la tendresse ne cède jamais à l'aigreur. « D'où le charme et la douceur de cet humour sans illusion, mais exempt de tout cynisme. Un accident qui ennoblit le cinéma français. »

Tati a d'ailleurs du sang russe

dans ses veines. Son grand-père fut ambassadeur du tsar à Paris. Son autre grand-père, Hollandais, était l'ami de Van Gogh. Lui-même est né près de Saint-Germain-en-Laye, le 9 octobre 1908. Il vint au cinéma par le sport. Il regardait jouer les autres et mimait les matches du dimanche pour ses camarades. Ses premiers courts métrages, *Oscar champion de tennis*, *On demande une brute* et *Soigne ton gauche* comportaient d'extraordinaires numéros de pantomimes inspirées de ses observations sur les terrains de jeux. *Parade*, présenté par la Télévision suisse, reprenait quelques-uns de ces numéros, le gardien de but, le joueur de tennis, le joueur de golf. Il fit ses débuts de metteur en scène avec *L'école des facteurs* qui est la première ébauche de *Jour de fête*.

Les films vieillissent souvent mal. Nous pouvons le constater chaque semaine sur le petit écran. Telle œuvre, considérée comme un jalon dans l'histoire du cinéma lors de sa sortie, se révèle parfois décevante quelques années plus tard. D'autres, au contraire, se bonifient avec le temps. Les vrais chefs-d'œuvre restent intacts. La réédition des films de Chaplin le prouve. La reprise des *Vacances de M. Hulot* produira le même effet. Jacques Tati, conscient de sa profonde originalité, ne craint pas la confrontation avec le public, presque vingt-cinq ans après la première rencontre. « Car mon comique n'est pas à base de gags préfabriqués, il est le résultat d'un long entraînement à décoder de burlesques. Je crois que les gens, aujourd'hui, sont tellement asservis aux conditions de vie moderne, tellement hébétés et déshumanisés, qu'ils n'ont plus le cœur à rire. Ils préfèrent avoir peur. Ils ne connaissent plus l'humour. » Suivez Jacques Tati, il vous apprendra à voir, à entendre et à rire ; il vous fera découvrir que les plus beaux films comiques existent dans votre entourage immédiat.

L'APPARITION DE M. HULOT

Le personnage de M. Hulot apparaît ici pour la première fois. Grand, flegmatique, rèveuseur, aussi serviable que maladroit, la pipe à la bouche, il essaye de s'insérer dans la petite société des vacanciers. Le décor est familier : une petite plage, la mer. Un petit trou pas cher avec son « hôtel » de la plage, quelques pensions de famille et une villa

rococo. Les personnages ? Vous les avez rencontrés au cours de vos propres vacances : le patron, un œil sur le tiroir-caisse, l'autre sur son garçon bougon et dégoûté de l'espèce humaine, une Anglaise solitaire, un vieux monsieur qui se tient prudemment à quelques mètres de sa femme, des retraités, des rastaquères, un homme d'affaires, l'intellectuel de service... Malgré sa gentillesse naturelle, Hulot rate ses rencontres, sème la pagaille. Même les objets lui jouent des tours. Il se trouve rejeté, exclu de la communauté.

Mais ses efforts nous dévoilent les rapports des personnages, leurs querelles, leurs débats, leurs manies, leurs extravagances. Et aussi, le côté artificiel et ennuyeux de ce rassemblement annuel. Les estivants obéissent aux coups de sifflet du professeur de gymnastique. La cloche indique l'heure des repas. Le pique-nique motorisé ressemble à un bivouac militaire et se termine en enterrement de première classe. L'univers de Tati est chargé de comique. Cependant, comme la remarque Gilles Jacob, « c'est sa présence qui met le feu aux poudres et libère en quelque sorte, un rire sous pression, prêt à fuser. »

Bien sûr, ce rire fuse grâce à une réalisation hors pair. Le gag, essentiellement visuel, est amoureusement figé. Son apparition nous procure un intense plaisir parce que nous avons assisté à sa préparation, à son organisation, à son déroulement. Une surprise, toujours, se glisse dans la démonstration, sans heurter la logique. Tati possède un registre très étendu d'effets comiques. Sa seule présence bouleverse l'ordre établi. Elle provoque des méprises cocasses. Sous son regard, les objets agissent bizarrement. Dans ses mains, ils trouvent de nouvelles fonctions. M. Hulot manie la raquette de tennis comme une poêle à frire. Dans certaines séquences, le cinéophile reconnaît les fantaisies des cartoonistes américains.

La bande sonore est d'une très grande richesse. Elle est composée de bribes de dialogues et de bruits réels. Elle ajoute à l'image une efficacité comique ou provoque le comique. Quant à la musique, elle accompagne parfaitement la démarche dansante de M. Hulot.

Sion, cinéma Arlequin



Jacques Tati dans Les vacances de Monsieur Hulot.

VOUS POUVEZ AUSSI ALLER VOIR...

** Le voyage au bout du monde du commandant Cousteau

Cet excellent documentaire raconte la plus grande et la plus téméraire aventure du commandant Cousteau, l'exploration de l'Antarctique. En nous livrant les secrets du « sixième continent », le commandant Cousteau nous adresse un message d'espoir : « Que le dernier continent à explorer soit le premier que l'homme préserve. »

Sierre, Casino

* Les œufs brouillés de Joël Santoni

Cette comédie, féroce à certains instants, dénonce les méthodes publicitaires et démagogiques appliquées à la politique. Si la satire manque de constance elle laisse néanmoins voir le visage boutonneux de la « société libérale avancée » chère au président de la République française.

Sion, Capitole

* Le gang de Jacques Deray

Jacques Deray (*Borsalino, Flic Story*), une fois de plus, donne la vedette aux gangsters dans ce film qui se caractérise par une reconstitution soignée de l'époque qui voyait sévir Pierrrot le Fou. Le scénario a été écrit pour offrir un rôle en or à un Alain

Delon bouclé, bondissant et farceur.

Sion, Lux

** Le jouet de Francis Veber

Ce premier film d'un dialoguiste célèbre est une fable satirique riche de prolongements intéressants.

Martigny, Etoile ; Monthey, Montheolo

* Une fille cousue de fil blanc de Michel Lang

Michel Lang passe de la comédie de mœurs facile *A nous les petites Anglaises* à l'étude psychologique sérieuse, dès son second film. Il a pris des risques, sans connaître la réussite qu'on pouvait attendre de son métier déjà très sûr.

Monthey, Plaza

** M. Klein

En traçant le portrait d'un Français sous l'occupation, Joseph Losey a réalisé un film inquiétant sur l'inhumanité de l'homme envers l'homme. La mise en scène très élaborée s'appuie sur une photographie superbe de Gerry Fischer.

Martigny, Etoile ; Saint-Maurice, Zoom, séances d'art et d'essai.

* à voir éventuellement

** à voir

*** à ne pas manquer



La présence de M. Hulot libère un rire sous pression prêt à fuser.

Jacques Prévert

Pour Marcel Carné, Jacques Prévert, qui vient de mourir, a créé des personnages, écrit des histoires et des dialogues qui comptent parmi les plus beaux du cinéma français. Dans deux de ces films, une merveilleuse actrice, Arletty, disait les paroles du poète. Inoubliable Arletty-Garance *Les enfants du paradis* et Arletty-Dominique *Les visiteurs du soir*. Chaque cinéophile conserve dans sa mémoire cette réplique d'Arletty-Garance s'étonnant des prétentions de son amant : « Vous êtes extraordinaire, Edouard. Non seulement vous êtes riche, mais encore vous voulez qu'on vous aime comme si vous étiez pauvre ! Et les pauvres, alors ! Soyez un peu raisonnable mon ami, on ne peut tout de même pas tout leur prendre aux pauvres ! » Ou cette autre d'Arletty-Dominique : « Seriez-vous donc comme le lierre... attaché par vos souvenirs ? »

Hermann Pellegrini

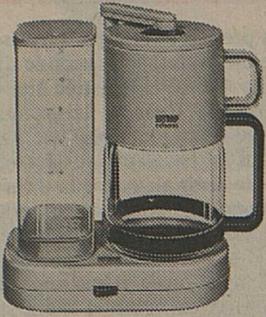
Arletty-Garance et Jean-Louis Barrault dans *Les enfants du Paradis*.

Arletty-Dominique dans *Les visiteurs du soir*



Satrap - la qualité à bon compte!

Machine à café SATRAP-cafemat



Pour 1 - 12 tasses de café ou de thé. Avec plaque chauffante et enrouleur de câble

70.-

Moulin à café SATRAP-mocca



Fiable, robuste et sans danger

28.-

Sèche-cheveux SATRAP-king



Sèche-cheveux très maniable avec puissant moteur à collecteur. 2 degrés de chaleur: 300/600 W. Avec bec de frisage et support de table ou mural

25.-

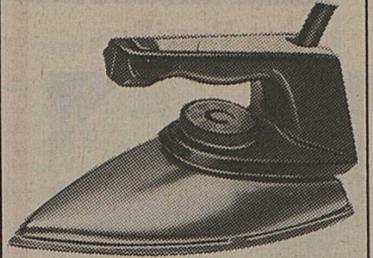
Appareil à friser SATRAP-hairset



Set de coiffure sèche-cheveux moderne et pratique. Avec brosse ronde en soie véritable, brosse en caoutchouc avec pointes métalliques et peigne

55.-

Fer à repasser SATRAP-starlet



Fer à repasser extra-léger avec semelle polie en aluminium, lampe-témoin et régulateur de température. 1200 W

25.-

1 année de garantie
Service après vente
Examiné par l'ASE

Dans les Centres Coop et dans les grands magasins Coop suivants:

Bienne: Burg, La Chaux-de-Fonds: Coop City, Fribourg: Coop City, Genève: Coop City, Lausanne: Au Centre, Neuchâtel: Portes-Rouges, Sion: Coop City, Vevey: Coop City.



NOUVELLISTE

Votre journal

CHEZ
COULEUR
TV
lausen
GRAND ÉCHANGE PHILIPS
DE
TÉLÉVISEURS

lors de l'achat de ce téléviseur couleurs votre ancien poste est repris pour

Fr. 250.-

PRIX CASH
moins reprise

Fr. 2248.-

SION Avenue de la Gare 12, 027/22 26 28



MARTIGNY 026 2 61 16

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Crans-Montana
A louer à l'année, en face du lac Grenon

bel appart. moderne
non meublé, 3 chambres à coucher, très grand living, cuisine agencée, grand balcon, plein soleil, magnifique vue dégagée sur les Alpes.
Fr. 630.- par mois plus charges.
Libre tout de suite.
Tél. 027/55 76 26
36-6800

Cherche

chalet de vacances
8 personnes.
Mois de juin.
Région: Crans-Montana
Tél. 026/5 32 58
36-24094

A louer à Martigny route du Guercet
appartement 3 pièces
Confort, ascenseur.
Fr. 355.- charges comprises.
Libre fin mai.
Tél. 026/2 11 67
36-90210

Veysonnaz
A vendre

grange
6 m sur 6 m.
En très bon état.
Tél. 027/22 89 44
heures des repas ou le soir
36-24135

A louer à Nendaz

chalet meublé et studios
15 jours, mois, année.
Prix modérés.
Tél. 027/22 21 46
après 19 heures
36-24141

On cherche à louer région Haute-Nendaz - Anzère

chalet
2 chambres pour le mois de juillet
Tél. 026/2 55 76
le soir
36-24083

A louer Sion-Nord

chambre meublée
Tél. 027/22 04 31
36-300935

Août
Cherche

chalet simple
5 lits
Région Finhaut
Faire offre sous chiffre P 36-90202 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Martigny
appartement 3 1/2 pièces
91,50 m2 au rez-de-chaussée avec jardin
Fr. 110 000.-
Facilités de paiement
Jean-Louis Hugon
Martigny
Tél. 026/2 16 40
143.266.161

A vendre à Sion
quartier résidentiel
appartement 3 1/2 pièces
rez sup.
remis à neuf
Tél. 027/22 33 34
36-24091

A louer à Sion pour le 15 mai ou à convenir
appartement 2 pièces
non meublé
situation très calme
Tél. 027/22 69 39
36-24084

A louer tout de suite, aux Evouettes, à 4 km du lac
maison ancienne
entièrement rénovée, comprenant: appartement de 3 p. avec cuisine agencée, téléphone, douche, 2 WC, chauffage central au mazout, galetas, cave voûtée, jardin, place de parc privée.
Convient aussi comme résidence secondaire. Loyer avantageux.
Tél. 025/5 13 49 dès 20 h. 30

A louer à Mlège
grande maison familiale
6 pièces
Fr. 960.- plus charges
Ecrire sous chiffre P 36-23866 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre ou à louer à Uvrier-Sion dans petit résidentiel

bel appartement de 4 1/2 pièces
avec garage, cave et galetas.
Pour visiter: tél. 027/31 22 71
36-23673

A louer au centre de Martigny-Ville

garage
box fermé dès le 1er juillet
Situation de 1er ordre
Tél. 022/47 64 78
heures des repas
36-300944

Conthey-Place
A louer
appartement 3 pièces
dans maison rénovée.
Grande cave, place de parc, év. garage.
Mois de juin gratuit.
Tél. 027/36 29 04
36-24119

A louer à Sion pour le 15 mai ou à convenir
appartement 2 pièces
non meublé
situation très calme
Tél. 027/22 69 39
36-24084

Grande offre Congélateurs - Bahut BOSCH!

Congélateur Bosch GTA 40

Capacité 400 litres.
Congélateur-bahut avec compartiment de précongélation de 70 litres.

898.-

Congélateur Bosch GTA 50

Capacité 500 litres.
Permet de stocker jusqu'à 350 kg d'aliments.

1148.-

Congélateurs - bahut Bosch avec service de dépannage dans les 24 heures.

Sarrasin & Pellouchoud

Electricité
maîtrises fédérales

Fully

Tél. 026/5 31 53

Bovernier

Tél. 026/2 27 09

HG 862

A vendre

thuyas

0,90 à 1 m

ainsi que

plantes pour talus

(hypericum)

Tél. 025/4 41 85
36-100248

Vous

qui possédez une machine à laver dans une des marques Philco - Zoppas - Zanussi - Ribber - Indésit - Candy et qui désirez être dépanné rapidement, téléphonez au 027/22 80 29

Gasser Frères
Sion
89-286

Perdu

garde-boue arrière de camion

Route principale Bramois-Sion-Saxon.
Tél. 026/6 26 61
36-24098

Adriatique

A louer à Cervia maisons de vacances et appartements avantageux. Plage privée.

Renseignements: tél. 038/33 52 38
06-130021

EXCLUSIF!
Le point de vue est à vous!

LARMES DE KIRSCH

... en envoyant à Villars SA 1701 Fribourg, 3 médailles d'or des excellentes Larmes de Kirsch, découpées sur l'emballage ou dans la publicité avec le récépissé PTT de Fr. 24.50 et le coupon ci-dessous

Sélection Qualité

Coupon: (valable jusqu'à épuisement du stock)

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NP/Localité _____

Versement au CCP No 17-8493
Villars - Larmes de Kirsch - 1701 Fribourg

Basso premier leader au Tour des Pouilles



L'Italien Marino Basso, ancien champion du monde sur route, a remporté la première étape du Tour des Pouilles, course entre Noci et Nardo, sur 205 km. Trente-trois coureurs ont terminé dans le même temps que le vainqueur. Les autres ont accusé un retard de sept minutes.

Classement de la première étape :
1. Marino Basso (It) les 205 km en 4 h. 29'43"; 2. Francesco Moser (It); 3. Pierino Gavazzi (It); 4. Giuseppe Saronni (It); 5. Giuseppe Martinelli (It), tous même temps, ainsi que le peloton, avec notamment les Italiens Gimondi, Battaglin et Baronchelli, le Suisse Roland Salm et les Belges Houbrechts et De Muynck.

Raas et Thévenet au championnat de Zurich

Jan Raas, champion de Hollande et lauréat de cette saison de Milan - San Remo et de l'Amstel Gold Race, participera le 8 mai au championnat de Zurich. On trouvera également au départ le Français Bernard Thévenet avec ses coéquipiers Ovion, Danguillaume, Laurent et Bourreau. Le sprinter Patrick Sercu est également annoncé. En revanche, le nom de Luis Ocaña, engagé dans la Vuelta, a été biffé, au profit de Raas précisément.

● **Le retour d'Aldo Bini.** - Aldo Bini, l'un des adversaires de Gino Bartali et Fausto Coppi de 1930 à 1950, reprend du service à plus de 60 ans. Il vient d'être désigné directeur sportif adjoint du groupe « Magniflex ».

● **Tour des régions pour amateurs en Italie.** - Première étape, Rome - San Gemini (144 km) : 1. Mats Ericsson (Su) les 144 km en 3 h. 33'16"; 2. Norbert Durpsich (RDA) à 53"; 3. Orfeo Pizzoferrato (It); 4. Edy Schepers (Be) même temps; 5. Henk Mutsaers (Ho) à 54"; 6. Sven-Ake Nilsson (Su) à 1'03. **Puis :** 8. Ernst Nyffeler (S) à 1'30; 13. Guido Frei (S) à 1'45.

Comme prévu, Maertens, maillot de leader à la Vuelta



Comme prévu, le Belge Freddy Maertens a revêtu le premier maillot amarillo du Tour d'Espagne 1977. A Dehesa de Campoamor (Alicante), il a remporté le prologue, disputé sous la forme d'une course en circuit contre la montre sur 8 km. Il a devancé son coéquipier Michel Pollentier de 15 secondes. Voici le classement :

1. Freddy Maertens (Be) les 8 km en 11'11"; 2. Michel Pollentier (Be) 11'26"; 3. Miguel Maria Lasa (Esp) 11'33"; 4. Eulalio Garcia (Esp) 11'34"; 5. José Pesarrodona (Esp) 11'40"; 6. Klaus-Peter Thaler (RFA) 11'42.

Quelques heures avant le départ, le Suisse René Leuenberger ainsi que ses coéquipiers ont été contraints de déclarer forfait pour les internationaux de France qui débiteront le 23 mai à Roland-Garros. Le joueur américain a abandonné du même coup la perspective de signer le fameux « grand chelem » auquel il avait toutefois émis l'intention de s'attaquer.

Vienne: le réveil canadien!

Tchécoslovaquie - Canada 3-3 (0-0, 2-3, 1-0)



Les Canadiens se sont-ils retrouvés hier soir face aux Tchèques, bien que décevants, la réponse nous sera donnée ce soir face aux Finlandais.

Stadthalle de Vienne. - 8500 spectateurs. - Arbitres : Sepponen, Toemen et Erhard (Fin/Ho/RFA). - **Buts :** 22^e M. Stastny 0-1; 31^e Pouzar 0-2; 35^e Larouche 1-2; 35^e Merrick 2-2; 36^e Ellis 3-2; 42^e Novy 3-3. - **Pénalités :** 4 x 2' et 1 x 10' (McKechnie) contre le Canada, 1 x 2' contre la Tchécoslovaquie.

Canada : T. Esposito; Kearns, G. Smith; Vadnais, Russel; Hampton - D. Smith; Ellis, P. Esposito, Klassen; Paiement, Larouche, Vail; Gilbert, Merrick, Macadam; McKechnie.

Tchécoslovaquie : Dzurilla; Machac, Pospisil; Bubla, Kajkl; Kaberle, Dvorak; E. Novak, Novy, Ebermann, Martinec, Hlinka, Holik; M. Stastny, P. Stastny, J. Novak; Pouzar; Lukac.

Alors que l'on ne donnait plus guère de chance au Canada dans ce tournoi mondial, l'équipe à la feuille d'érable a créé une sensation hier à Vienne. Elle a en effet tenu en échec la Tchécoslovaquie, tenante du titre mondial, sur le score de 3-3 (0-0, 3-2, 0-1), au terme d'une rencontre qui a fait vibrer les 8500 spectateurs de la Stadthalle.

Et ce résultat nul n'est nullement usurpé. Il aurait même pu se transformer en victoire. A l'issue de la deuxième période, le Canada menait en effet encore par 3-2 et l'égalisation tchécoslovaque obtenue à la 42^e minute par Novy avait été, semble-t-il, entaché d'un hors-jeu. Il faut aussi dire que les Tchécoslovaques auraient pu faire la différence en leur faveur dans les dernières minutes, Martinec notamment ratant un but tout fait à la 44^e minute.

Mais tout cela mérite quelques explications. Complètement dépassés par les Soviétiques dimanche soir, les

Canadiens ont cette fois profité au maximum de la nonchalance affichée par une formation tchécoslovaque qui a beaucoup déçu.

Peu concentrés, nerveux, les champions du monde ont en fait été méconnaissables hier. Des hommes comme Machac ou Pospisil ont même souvent été pris de vitesse par des Canadiens dont la qualité première n'est pourtant pas la rapidité. Cette équipe tchécoslovaque est également apparue timorée. Elle a répugné à s'engager à fond sur le plan physique, abandonnant ainsi aux Canadiens leur meilleure arme.

Mais c'est indéniable, le Canada a eu un sursaut remarquable contre la Tchécoslovaquie. Certes, l'équipe n'a pas trouvé par un coup de baguette miracle une homogénéité et un jeu collectif sans reproche. Mais il n'en demeure pas moins que les Canadiens se sont cette fois engagés à fond. Il faut aussi relever que la mauvaise partie fournie par l'ensemble de la formation tchécoslovaque avait de quoi les stimuler.

A cet égard, le déroulement de la première période de ce match a été

révélateur. On notait bien une chance pour Paiement (14^e) ainsi qu'un bon essai de Novy trois minutes plus tard, mais en définitive il ne s'était rien passé entre deux équipes qui se craignaient visiblement. Si l'on comprend cette attitude de la part des Canadiens après la déconvenue enregistrée face aux Soviétiques, on imagine moins bien ce qui a dicté le comportement des Tchécoslovaques.

Avec la deuxième période, le jeu s'anima enfin. Une série d'expulsions de joueurs canadiens allait permettre à la Tchécoslovaquie de prendre l'avantage, par Marian Stastny tout d'abord (22^e) puis par Pouzar (31^e), à chaque fois alors que les champions du monde évoluaient en supériorité numérique. On attendait alors le k.-o. de la part des Tchécoslovaques, mais c'était plutôt le Canada qui avait une réaction extraordinaire.

En l'espace de 80 secondes, entre la 35^e et la 36^e minute, Larouche, Merrick et Ellis renversaient complètement la situation. Mais dès l'ultime période, Novy marqua le but de l'égalisation, une réussite litigieuse qu'accordait néanmoins l'arbitre finlandais Sepponen. Les dernières minutes étaient passionnantes, les attaques se succédant de chaque côté, mais plus rien ne devait être marqué et on en restait là.

Premier succès finlandais

Finlande-Etats-Unis 3-2 (1-1, 0-0, 2-1)

Stadthalle de Vienne. - 4000 spectateurs. - Arbitres : Vaillancourt-Wieser-Woeger. - **Buts :** 9^e Rautakallio 1-0; 20^e Krieger 1-1; 46^e Sutinen 2-1; 51^e Williams 2-2; 58^e Sutinen 3-2. **Pénalités :** 1 x 2' contre chaque équipe.

Finlande : Valtonen; Lindstroem, Suoraniemi; Marjamaeki, Haapalainen; Nummelin, Rautakallio; Porvari, Korvulahti, Peltonen; Alkula, Jarkko, Ahokainen; Oksanen, Sutinen, Lehtonen; Makkonen.

Etats-Unis : Reece; Nanne, Paradise; McElmury, Micheletti; Olds, Andersson; W. Miller, Vanelli, Youngmans; Krieger, Debol, Hynes; Heaslip, R. Miller, Williams. Première victoire finlandaise dans ce tournoi, obtenue de justesse aux dépens des Etats-Unis, sur le score de 3-2 (1-1, 0-0, 2-1). Il faut dire que les Finlandais avaient débuté avec un programme particulièrement difficile puisqu'ils affrontaient successivement la Tchécoslovaquie, l'URSS et la Suède. Mais ce succès a été long à se dessiner puisque ce n'est qu'à deux minutes de la fin que Sutinen obtenait le but de la victoire pour son équipe.

On pouvait imaginer l'issue de cette rencontre incertaine. Et bien les 4000 spectateurs de la Stadthalle ont été comblés par le suspense qui a été maintenu. Mais il faut dire que les Finlandais sont les principaux responsables. Supérieurs sur le plan technique, ils ont mené à deux reprises au score et ont plusieurs fois eu l'occasion de réussir le k.-o., mais les attaquants finnois se sont montrés particulièrement maladroits à l'approche des buts défendus par Reece, si bien qu'ils ont dû lutter jusqu'au bout pour arracher ce succès mérité, il faut le souligner.

C'est ainsi que Peltonen (30^e et 56^e) ainsi que Koivuolahti se sont présentés seuls devant le gardien américain sans parvenir à conclure. Oksanen de son côté a été particulièrement malheureux à la 19^e minute, lorsque son tir frappa le poteau. S'ils avaient transformé l'une ou l'autre de ces occasions, les Finlandais auraient pu alors contrôler le jeu et faire front à la fougue américaine avec plus de sérénité.

Indiscutablement, la Finlande doit une fière chandelle à Rautakallio. Ce dernier, non seulement a été l'un des piliers de la défense au sein de laquelle le gardien Valtonen n'a pas particulièrement brillé, mais il ouvrit encore la marque à la 9^e minute avant d'offrir à Sutinen les deux autres buts de son équipe (46^e et 58^e).

Dominés sur le plan de la conception du jeu, les Américains ont eu le mérite de ne jamais basser les bras. Deux fois, ils revinrent à la marque, par Krieger (20^e) et Williams (51^e). Et finalement, ils auraient même pu prétendre arracher le match nul. Ils firent tout pour cela d'ailleurs, sortant leur gardien à quarante secondes de la fin. Haapalainen marqua alors un but dans la cage vide mais au moment où la sirène retentissait et l'arbitre canadien Vaillancourt refusait ce point qui n'aurait d'ailleurs rien changé à l'issue de cette rencontre.

La première véritable surprise des championnats du monde du groupe A a été enregistrée hier à Vienne : le Canada, largement dominé deux jours plus tôt par l'URSS, a en effet réussi l'exploit de tenir en échec la Tchécoslovaquie. Non pas que la formation canadienne ait retrouvé son lustre d'antan. Simplement et avec beaucoup de courage et de volonté, elle a su profiter de la faiblesse passagère d'une équipe tchécoslovaque particulièrement décevante. Auparavant, la Finlande avait obtenu son premier succès dans ce tournoi, de justesse, face aux Américains. Les Finlandais, pour ne pas avoir su concrétiser toutes les chances de but qu'ils se créèrent, durent attendre la 58^e minute pour marquer le but de la victoire.

Résultats de la journée : Finlande - Etats-Unis 3-2 (1-1, 0-0, 2-1); Canada - Tchécoslovaquie 3-3 (0-0, 3-2, 0-1).

CLASSEMENT

1. URSS	4 4 - -	50- 8 8
2. Suède	4 4 - -	24- 5 8
3. Tchécosl.	4 3 1 -	36-10 7
4. Etats-Unis	4 1 1 2	13-12 3
5. Canada	4 1 1 2	10-19 3
6. Finlande	4 1 - 3	13-29 2
7. RFA	4 - 1 3	7-29 1
8. Roumanie	4 - - 4	5-46 0

Jeudi, 20 heures assemblée du HC Sierre

C'est à l'hôtel Terminus que se déroulera jeudi 28 avril à 20 heures, l'assemblée générale du HC Sierre. Importante réunion, qui déterminera les grandes lignes de l'avenir du club sierrois. A l'ordre du jour (12 points), figure le chapitre des élections du comité. L'on sait que le président sortant M. Mayor ne renouvellera pas son mandat. Il en est de même pour plusieurs membres du comité de la dernière saison. Ainsi, cette réunion annuelle est capitale, et nous espérons que tous les supporters du HC seront présents. Que cette assemblée se déroule dans un esprit de grande sportivité. Voici l'ordre du jour :

1. Contrôle des présences
2. Nomination des scrutateurs
3. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée
4. Rapport du président
5. Rapport des ligues inférieures
6. Lecture des comptes
7. Rapport des vérificateurs de comptes
8. Démissions, admissions
9. Nomination du comité
10. Saison 1977-1978
11. Orientation patinoire couverte
12. Divers

Un renfort au HC Viège

Entraîneur à Loèche-les-Bains l'année dernière, équipe de 3^e ligue, l'ex-Sierrois Raymond Mathieu a été transféré au HC Viège en tant que joueur. Il semble que cette arrivée ait une certaine importance avec le retour de Rolf Meier en tant qu'entraîneur. Nous le saurons dans quelques jours.



FOOTBALL

Suisse - Yougoslavie en 1978

L'Association suisse de football a conclu pour le 4 octobre 1978 un match international contre la Yougoslavie. La rencontre aura lieu en Suisse. La Suisse n'a plus affronté la Yougoslavie depuis 1959.

● **AIX-LA-CHAPELLE.** - Match représentatif : RFA B - Belgique B 2-1 (0-0). 15 000 spectateurs. - Buts de Magath et Burgsmueller pour la RFA, de Ceulemans pour la Belgique.

● **ANGLETERRE.** - Championnat de première division : Leeds United - West Ham United 1-1; Middlesbrough - Manchester United 3-0; Queens Park Rangers - Bristol City 0-1.

TENNIS

Tanner : non à Roland-Garros

Roscoe Tanner, vainqueur en début d'année des internationaux d'Australie, a déclaré forfait pour les internationaux de France qui débiteront le 23 mai à Roland-Garros. Le joueur américain a abandonné du même coup la perspective de signer le fameux « grand chelem » auquel il avait toutefois émis l'intention de s'attaquer.

3^e LIGUE

Groupe 1

Résultats

Chippis - Granges	1-0
Grimisuat - Agarn	5-1
Grône - Lens	1-1
Savièse II - Brig	0-2
Steg - Nax	6-0
Varen - Saint-Léonard	2-1

CLASSEMENT

1. Brig	19 13 3 3 51-20 29
2. Grimisuat	19 11 6 2 45-16 28
3. Granges	19 12 4 3 47-20 28
4. Chippis	19 9 5 5 31-27 23
5. St-Léonard	19 8 3 7 35-27 19
6. Agarn	19 7 5 7 35-34 19
7. Steg	19 7 5 7 36-41 19
8. Lens	19 5 4 10 37-46 14
9. Varen	19 6 2 11 33-48 14
10. Grône	19 3 6 10 21-37 12
11. Savièse II	19 4 4 11 27-49 12
12. Nax	19 4 3 12 36-69 11

DIMANCHE PROCHAIN

Agarn - Savièse II
 Brig - Chippis
 Granges - Varen
 Lens - Steg
 Nax - Grimisuat
 Saint-Léonard - Grône

Groupe 2

Résultats

Aproz - Bagnes	5-1
Monthey II - Leytron II	1-5
Orsières - Conthey	1-0
US Port-Valais - La Combe	1-1
Saint-Gingolph - Saxon	5-3
Vétroz - Riddes	0-1

CLASSEMENT

1. Conthey	19 16 1 2 54-15 33
2. St-Gingolph	19 10 3 6 47-39 23
3. Port-Valais	19 8 6 5 28-23 22
4. Riddes	19 10 2 7 36-35 22
5. Bagnes	19 8 4 7 41-33 20
6. Saxon	19 4 12 3 30-33 20
7. Orsières	19 8 3 8 30-27 19
8. Vétroz	19 6 4 9 23-31 16
9. La Combe	19 4 8 7 27-36 16
10. Aproz	19 5 5 9 28-27 15
11. Leytron II	19 5 4 10 32-39 14
12. Monthey II	19 2 4 13 13-51 8

* Monthey II est relégué en 4^e ligue

Dimanche prochain

Bagnes - Vétroz
 Conthey - US Port-Valais
 La Combe - Saint-Gingolph
 Leytron II - Aproz
 Riddes - Orsières
 Saxon - Monthey II

BRIGUE, LE TROISIÈME LARRON DEVIENT LEADER DU GROUPE 1

IL RESTE trois journées de championnat et plusieurs inconnues dans les deux groupes de troisième ligue. Tout se décide plus rapidement dans le second groupe puisque non seulement on connaît le champion de groupe mais également le premier relégué. Il s'agit de Monthey II sévèrement battu par Leytron II (5-1).

Mais l'événement du week-end nous vient du groupe I où Brigue, le troisième larron, a pris le commandement à la barbe de Granges et de Grimisuat. Ce renversement s'est produit grâce à la victoire des Hauts-Valaisans qui rencontraient un Savièse II, renforcé par quatre joueurs de la première garniture pour la circonstance. Pour lutter contre la relégation Savièse II avait fait appel à Perroud, Debons, Varon et Jacquier.

Pendant ce temps Chippis jouait un tour pendable au leader Granges en s'imposant par 1-0.

Au bas du classement, Grône obtient un point en recevant Lens alors que Nax enregistrait un sévère 6-0 à Steg.

Dans le groupe II, le chef de file n'a plus besoin de point et se permet de perdre ! Orsières qui s'était juré de mettre en difficulté Conthey a tenu parole. Comme Chippis face à Granges, Orsières s'est imposé par 1-0 en recevant le chef de file.

A noter la performance de Saxon qui a réussi un match nul à Saint-Gingolph et celle de la Combe qui n'a pas perdu en se rendant sur le terrain de l'US Port-Valais.

Enfin, comme nous l'avons dit plus haut, pour Monthey II l'aventure en troisième ligue se terminera avec la présente saison. Après cette formation rejoindra la quatrième ligue.

Granges battu à Chippis 1-0 (1-0)

Chippis : Meichtry ; Salamin ; Dussex, Gloor, A. Zufferey ; D. Zufferey, Rywalski, Antille (75^e Vianin) ; R. Zufferey, E. Zufferey, Vacca.

Granges : Durux ; Germanier ; Etter, Lamon, Walter (65^e E. Favre) ; Constantin (55^e Barnaz), S. Favre, Y. Favre ; Naoux, P. Favre, Mathieu.

But : 28^e E. Zufferey.
Note : à la 65^e minute Walter (Granges) est victime d'une commotion à la suite d'un choc avec deux adversaires. Il fut immédiatement acheminé vers l'hôpital pour subir les examens nécessaires.

Jacky Roberti (président du FC Chippis)

« Je pense qu'il importe de tenir compte de notre situation privilégiée derrière les trois « grands » de notre groupe. Nous tenons à jouer un rôle de trouble-fête vis-à-vis des premiers. Nous avons joué le jeu face à Grimisuat (0-0), dimanche face à Granges (1-0) et nous nous rendons à Brigue diman-

che prochain dans le même esprit. Nous en sommes à la dixième rencontre sans défaite car nous pouvons évoluer de manière décontractée. Cela n'était pas le cas de notre dernier adversaire. »

Arnold Toffol (entraîneur de Granges)

« Nous n'étions peut-être pas mûrs pour rester leader puisque les joueurs n'ont pas supporté cet honneur. Toute l'équipe s'est crispée à commencer par les plus âgés.

CHEZ LES SANS GRADE
 par Jacques Mariéthoz

Mes joueurs n'ont pas osé s'exprimer face à Chippis, ils sont restés nettement en dedans de leurs possibilités. Cela explique notre défaite qui commença par un but stupide encaissé après moins d'une demi-heure de jeu, sur un corner.

En deuxième mi-temps nous avons dominé de manière constante mais Chippis, cantonné en défense, s'était organisé en conséquence. Notre adversaire bénéficia en plus de la chance qui manqua à mes attaquants. Nous aurions dû inscrire de toute façon plusieurs buts durant la seconde partie de ce match. Le rythme que nous avons imposé a été mal payé en retour. Cependant nous devons nous en prendre à nous-mêmes car le pas de recul effectué par Chippis était de bonne guerre après sa réussite de la première mi-temps. Alors que le score était encore de 0-0, nous avons eu une belle occasion d'ouvrir le score lorsque Y. Favre expédia un tir sur l'un des montants des buts du gardien Meichtry qui se mit en évidence plus encore en fin de rencontre. »

Riddes s'impose à Vétroz 0-1 (0-1)

Vétroz : P.-A. Antonin ; Haenni, Déléze, Gaspoz, Disières ; Papilloud, Roh, Quennoz ; Evéquo, Feretti, Gravina.

Riddes : Jordan ; Delaloye ; B. Lambiel, R. Vouillamoz, Rogo ; Roserens, Crettenand ; Morand, S. Lambiel, H. Vouillamoz, E. Monnet.

But : 25^e Vouillamoz (penalty).
Absents : Vétroz : A. Antonin (suspendu) Riddes : R. Monnet et J. Lambiel (blessés).

Notes. - Depuis l'assemblée extraordinaire du FC Riddes, à fin janvier, plusieurs changements sont intervenus à l'échelon supérieur du club. C'est ainsi que M. Jean-Baptiste Franzetti a succédé à M. Pierre Monnet à la présidence et que l'entraîneur Antonio Zanin de Châteauneuf a remplacé Gilbert Cretzaz.

Le FC Vétroz quant à lui enregistre le retour de Gravina qui a repris la compétition depuis 15 jours environ.

Georges Korac (entraîneur de Vétroz)

« Il n'y a pas de miracle ! Huit joueurs effectuent une période de service militaire et en plus quatre d'entre eux sont blessés et un cinquième suspendu. Dans ces conditions la présence aux entraînements diminue sensiblement et le rendement s'en ressent le dimanche. Nous sommes donc limités actuellement. Malgré tout mes joueurs se sont créés plusieurs occasions de but. Le jeu face à Riddes n'a pas été de grande qualité. Il y avait de la volonté mais la beauté du geste faisait défaut. »

M. Franzetti (président du FC Riddes)

« Chaque équipe s'est approprié la suprématie d'une mi-temps. Riddes a dominé durant les 45 premières minutes et Vétroz après la pause. Des occasions de buts ? Il y en a eu des deux côtés mais sans concrétisation. Notre but a été marqué sur penalty accordé pour une faute de main d'un joueur de Vétroz. On peut discuter de la logique du résultat. J'estime que nous méritons la victoire mais je pense que Vétroz pouvait prétendre au match nul. A l'abri des soucis de la relégation, nos joueurs peuvent évoluer avec plus de tranquillité d'esprit, contrairement à certains adversaires qui ont encore besoin de points. Cela explique que nous ayons récolté 9 points en 5 matches. »

FC Savièse II (saison 1976-1977)



Devant (de gauche à droite) : Pascal Reynard, Serge Héritier, Jacques Reynard, Pierre-André Héritier, Raoul Héritier, Raoul Reynard, Raymond Héritier, Bernard Dubuis. Derrière (de gauche à droite) : Orlando Rotha (soigneur), Claudy Sixt

(entraîneur), Christian Reynard, Armin Mattle, Daniel Anthoine, René Jacquier, André Reynard, Paul Reynard (coach).

4^e LIGUE

Groupe 1

RÉSULTATS

Agarn II - Turtmann	1-2
Lalden - Arbaz	2-0
Montana-Crans - Sierre III	4-1
Salgesch II - Naters II	2-5
Termen - Visp II	0-6

CLASSEMENT

1. Lalden	13 9 1 3 36-12 19
2. Turtmann	13 8 3 2 29-14 19
3. Naters II	13 7 2 4 33-27 16
4. Visp II	13 6 3 4 40-27 15
5. Termen	13 6 3 4 22-23 15
6. Arbaz	13 5 2 6 24-26 12
7. Montana-Crans	13 6 0 7 22-27 12
8. Agarn II	13 5 4 6 25-32 10
9. Salgesch II	13 4 1 8 26-34 9
10. Sierre III	13 1 1 11 14-49 3

DIMANCHE PROCHAIN

Arbaz - Montana-Crans
 Naters II - Agarn II
 Sierre III - Salgesch II
 Turtmann - Termen
 Visp II - Lalden

Groupe II

RÉSULTATS

Ayent II - Vex	0-2
Chalais II - Salins	3-1
Châteauneuf - Hérémece	2-0
Granges II - Bramois	5-2
Sierre II - Grône II	renvoyé

CLASSEMENT

1. Granges II	13 9 4 0 45-17 22
2. Sierre II	13 10 0 2 55-17 20
3. Chalais II	13 6 2 5 32-27 14
4. Bramois	13 6 2 5 28-34 14
5. Salins	13 6 2 5 21-27 14
6. Châteauneuf	13 6 0 7 23-23 12
7. Hérémece	13 4 2 7 30-41 10
8. Ayent II	13 3 2 8 18-27 8
9. Vex	13 4 0 9 16-43 8
10. Grône II	12 2 2 8 23-35 6

DIMANCHE PROCHAIN

Bramois - Sierre II
 Grône II - Ayent II
 Hérémece - Granges II
 Salins - Châteauneuf
 Vex - Chalais II

Groupe III

RÉSULTATS

Chamoson - Ardon	1-4
Conthey II - Savièse III	3-1
Isérables - Sion II	3-2
ES Nendaz II - Grimisuat II	1-3
Saillon - Erde	7-1

CLASSEMENT

1. Conthey II	13 10 3 0 33-9 23
2. Saillon	13 10 0 3 44-20 20
3. Ardon	13 7 2 4 29-18 16
4. Isérables	13 7 2 4 24-19 16
5. Chamoson	13 6 2 5 36-23 14
6. Savièse III	13 5 2 6 31-37 12
7. Grimisuat II	13 4 2 7 21-35 10
8. Erde	13 3 2 8 23-34 8
9. Sion II	13 2 4 7 14-27 8
10. ES Nendaz II	13 0 3 10 13-46 3

DIMANCHE PROCHAIN

Ardon - Conthey II
 Erde - Chamoson
 Grimisuat II - Saillon
 Savièse III - Isérables
 Sion II - ES Nendaz II

Groupe IV

RÉSULTATS

Evionnaz - Vionnaz	0-6
La Combe II - Saint-Maurice II	1-1
Vernayaz - Fully II	3-1
Vollèges - Troistorrens	4-0
Vouvry II - Massongex	1-2

CLASSEMENT

1. Vionnaz	13 11 1 1 47-12 23
2. Vernayaz	13 8 1 4 29-19 17
3. Fully II	13 6 4 3 32-22 16
4. Massongex	13 6 4 3 24-16 16
5. Vollèges	13 5 5 3 27-19 15
6. Evionnaz	13 6 1 6 21-24 13
7. St-Maurice II	13 2 5 6 17-31 9
8. Vouvry II	13 3 2 8 20-31 8
9. La Combe II	13 3 2 8 19-33 8
10. Troistorrens	13 2 1'10 17-46 5

DIMANCHE PROCHAIN

Fully II - Vollèges
 Massongex - Evionnaz
 Saint-Maurice II - Vouvry II
 Troistorrens - La Combe II
 Vionnaz - Vernayaz

Nouveau FOOTBALL

Chaussures (Puma - Adidas)
 Ballons de match plus entraînement, cuir, 32 p., dès Fr. 29.50
 Equipement Umbro - Puma - Adidas, etc., ainsi que tout le matériel complémentaire.
Rabais spéciaux pour tous les membres de clubs alpins
 «Tout» dans les grandes marques Millet - Mamuth - Galibier - Cassin - Lafuma, etc. chez

Ski-service Sports

Antille - Zufferey
 Route du Rawyl, Sierre
 Tél. 027/55 55 55 36-8219

FOOTBALL EN VALAIS



Groupe I

RÉSULTATS

Leuk-Susten - St. Niklaus	1-2
Noble-Contrée - Chippis III	renvoyé
Termen II - Brig II	0-5
Turtmann II - Chalais III	arrêté

CLASSEMENT

1. St. Niklaus	14	12	2	0	53-12	26
2. Grig II	13	11	1	1	56-15	23
3. Leuk-Susten	14	8	2	4	35-21	18
4. Lalden II	13	7	2	4	23-18	16
5. Lens III	14	6	2	6	35-37	14
6. Turtmann II	13	5	2	6	17-21	12
7. Chippis III	14	4	1	9	30-35	9
8. N.-Contrée	12	3	1	8	24-24	7
9. Termen II	14	3	1	10	15-61	7
10. Chalais III	13	1	0	12	24-68	2
11. Steg II						retiré

DIMANCHE PROCHAIN

Brig II - Leuk-Susten
Chalais III - Noble-Contrée
Chippis III - Lalden II
St. Niklaus - Turtmann II

Groupe II

RÉSULTATS

Bramois II - Lens II	0-5
Hérémece II - Noble-Contrée II	6-0
Loc-Corin - Chippis II	2-0
Nax II - Evolène	1-5
St. Léonard II - Leuk-Susten II	5-1
Sierre IV - Veyonnaz	2-1

CLASSEMENT

1. Loc-Corin	17	12	2	3	42-14	26
2. Lens II	17	11	3	3	57-19	25
3. St. Léonard II	17	12	1	4	56-24	25
4. Veyonnaz	17	11	1	5	73-22	23
5. Hérémece II	17	9	5	3	51-23	23
6. Sierre IV	17	10	2	5	57-39	22
7. Evolène	17	7	1	9	48-51	15
8. N.-Contrée II	17	6	2	9	23-46	14
9. Bramois II	17	5	2	10	38-60	12
10. Nax II	17	4	1	12	25-55	9
11. L.-Susten II	17	3	0	14	32-72	6
12. Chippis II	17	2	0	15	17-94	4

Deuxième ligue : après Saint-Maurice - Salquenen

L'entraîneur Naselli (Salquenen) estime que ses propos ont été mal interprétés dans notre édition de mardi. C'est bien volontiers que nous apportons la modification désirée.

« Pour ma part, je ne comprends absolument pas l'hostilité du public vis-à-vis de mes joueurs. C'est comme s'ils portaient dans leur dos une pancarte avec l'inscription « chien méchant »... »

Cette remarque ne s'adressait donc pas à un joueur mais à l'ensemble de l'équipe. J.M.

DIMANCHE PROCHAIN

Chippis II - Nax II
Evolène - Hérémece II
Lens II - St. Léonard II
Leuk-Susten II - Sierre IV
Noble-Contrée II - Bramois II
Veyonnaz - Loc-Corin

Groupe III

Résultats

Ardon II - Fully III	3-2
Chamoson II - St. Léonard III	0-1
Erde II - Riddes II	1-1
Leytron III - Châteauneuf II	4-2
Saxon II - Aproz I	1-4
Vétröz II - Saillon II	4-1

CLASSEMENT

1. Vétröz II	17	16	1	0	72-13	33
2. Erde II	17	13	3	1	71-14	29
3. Leytron III	17	9	4	4	51-38	22
4. Riddes II	17	9	3	5	55-23	21
5. Aproz II	17	9	1	7	38-30	19
6. Chât. II	17	7	3	7	27-32	17
7. St Léonard III	17	7	1	9	34-54	15
8. Chamoson II	17	4	4	9	30-40	12
9. Ardon II	17	5	2	10	29-57	12
10. Fully III	17	4	2	11	26-57	10
11. Saxon II	17	2	3	12	32-69	7
12. Saillon II	17	2	3	12	19-57	7

DIMANCHE PROCHAIN

Aproz II - Ardon II
Châteauneuf II - Saxon II
Fully III - Chamoson II
Riddes II - Vétröz II
St. Léonard III - Erde II
Saillon II - Leytron III

Groupe IV

Résultats

Massongex II - USCM II	3-4
Orsières II - Salvan	5-1
US Port-Valais II - Monthey III	2-0
St. Gingolph II - Vionnaz II	8-2

CLASSEMENT

1. USCM II	13	10	3	0	50-16	23
2. Orsières II	14	11	1	2	44-18	23
3. Bagnes II	13	9	2	2	39-13	20
4. Martigny II	14	8	1	5	36-29	17
5. Monthey III	13	5	3	5	26-25	13
6. Massongex II	14	5	1	8	23-40	11
7. St. Ging. II	13	4	2	7	36-53	10
8. Us Port-V. II	15	3	2	10	33-40	8
9. Vionnaz II	14	3	1	10	32-49	7
10. Salvan	15	3	0	12	40-76	6
11. Troistorrents II						retiré

DIMANCHE PROCHAIN

USCM II - Martigny II
Monthey III - St. Gingolph II
Salvan - Bagnes II
Vionnaz II - Orsières II

La coupe du monde remaniée

La première journée du 31^e congrès de la FIS, à Bariloche (Argentine) a été marquée par la mise à jour de la coupe du monde de ski alpin. Désormais quatre titres seront attribués : un par spécialité (descente, slalom géant, slalom spécial) et un pour l'ensemble des trois disciplines.

Il a également été procédé à un retour aux sources en ce qui concerne les points. Le classement pour un an se fera en fonction des trois meilleurs résultats dans chaque spécialité, formule qui avait été adoptée lors de la création de la coupe du monde. Toutefois il a été décidé que le classement de chaque spécialité sera établi en fonction des cinq meilleurs classements obtenus en descente, slalom spécial et slalom géant. Les membres de la commission, en

prenant une décision qui peut sembler contradictoire, ont eu le souci de modifier un règlement qui donnait un avantage trop net aux slalomeurs tout en continuant à favoriser une race en voie d'extinction : le skieur complet. L'attribution d'une seule coupe du monde permettait jusqu'alors aux slalomeurs (Stenmark ces deux dernières saisons) de comptabiliser des points dans deux disciplines alors que les descendeurs ne pouvaient obtenir des points que dans leur spécialité.

En décidant l'attribution de quatre coupes, les responsables de la FIS ont franchi un pas vers la spécialisation qui, de l'avis général, devient inévitable. Afin de faire disparaître une autre injustice, il a été décidé d'attribuer aux messieurs et aux dames une coupe de même dimension.

Ce que vous cherchez peut-être

Marche

Deux Valaisans en équipe suisse

Au cours du championnat suisse cadets A, sur dix kilomètres, samedi à Lausanne, deux marcheurs du club 13 Etoiles Sion se sont particulièrement distingués. Il s'agit de Raymond Buffet et Frédéric Luyet, qui se sont classés respectivement troisième et quatrième de la course.

La victoire de l'épreuve est revenue à Aldo Bertoldi de Sainte-Croix (VD), devant son camarade de club Ernest Messerli. La course a été particulièrement animée par le retour incroyable de Messerli en fin de course et par l'exploit de Buffet, encore cinquième à deux kilomètres de l'arrivée.

Le Montheysan Pierre-Marie Cherix a été le grand malchanceux du jour. Ses dernières sorties laissaient prévoir une seconde place, qui aurait parfaitement correspondu à sa valeur. Malheureusement, victime d'ennuis musculaires alors qu'il occupait la troisième position, il a dû laisser passer ses rivaux Luyet et Buffet.

A noter que Raymond Buffet évolue encore en cadets B et sa puissance physique en fait un marcheur d'avenir.

A l'issue de ce championnat, quatre marcheurs ont été retenus pour le match international Espagne-Suisse, les 14 et 15 mai prochain à Barcelone. Il s'agit d'Aldo Bertoldi et Ernest Messerli de Sainte-Croix et de Raymond Buffet et Frédéric Luyet de Sion. Si cette sélection n'appelle pas de grands commentaires, il faut tout de même signaler que Pierre-Marie Cherix aurait amplement mérité une sélection, sa course de samedi n'étant qu'un accident de parcours.

Classement (10 km) : 1. Aldo Bertoldi, Sainte-Croix 52'57"; 2. Ernest Messerli, Sainte-Croix 53'06"; 3. Raymond Buffet, 13 Etoiles Sion, 54'25"; 4. Frédéric Luyet, 13 Etoiles Sion, 55'14"; 5. Pierre-Marie Cherix, CM Monthey, 56'02".

Tennis

Tournois à l'étranger

● Las Vegas (Nevada). - Simple messieurs, 1^{er} tour : Jimmy Connors (EU) bat Ove Bengtsson (Sue) 6-2, 5-7, 6-2. Raul Ramirez (Mex) bat Jeff Borowiak (EU) 6-3, 6-1. Stan Smith (EU) bat Bernie Mitton (Af-S) 4-6, 6-3, 6-1. Bob Lutz (EU) bat Billy Martin (EU) 6-1, 6-3. Tom Gullikson bat Vijay Amritraj (Inde) 6-4, 7-6. Bob Hewitt (Af-S) bat Phil Dent (Aus) 2-6, 6-4, 7-5. Brian Teacher (EU) bat Brian Fairlie (NZ) 6-3, 6-3.

Boxe

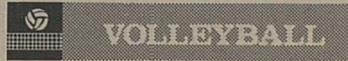
Vogel contre un Allemand

Le Bâlois Ruedi Vogel rencontrera, le 13 mai à Bâle, le champion d'Allemagne des poids plume Klaus Jacobi. Le combat a été conclu en 8 reprises. Vogel, à ce jour, a disputé 16 combats professionnels. Il totalise deux défaites.

Gymnastique

Suisse B contre l'Angleterre

Le match international à l'artistique entre l'Angleterre et la Suisse, le week-end prochain, aura lieu non à Gateshead mais à Woking, près de Londres. La formation helvétique ne sera toutefois pas l'équipe nationale « A ». Aux côtés des chevronnés Ueli Bachmann (27 ans) et Renato Giess (26 ans), il a été fait appel à des espoirs entraînés par Peter Rohner. Sélection suisse : Ueli Bachmann (Lucerne), Renato Giess (Genève), Klaus Haller (Steckborn), Jean-Pierre Jacquet (Neuchâtel), Max Luethi (Thundorf), Marco Piatti (Hinwil) et René Tichelli (Montreux).



La coupe de printemps

Onzième place sur quinze équipes : tel est le classement obtenu par l'équipe suisse masculine dans le cadre de la coupe de printemps qui s'est déroulée à Athènes avec la participation des meilleures formations occidentales. Rajeunie, l'équipe suisse a laissé entrevoir quelques promesses mais elle a fait preuve souvent d'une excessive nervosité. Derniers résultats :

Places 1 à 4 : Belgique - Turquie 3-0. - Places 5 à 8 : Espagne - RFA 3-0 ; Hollande - Grèce 3-0. - Places 9 à 12 : Danemark - Suisse 3-1 (15-13, 4-15, 15-3, 15-1) ; Israël - Grèce B 3-0 ; Suisse - Israël 3-2 (15-7, 1-15, 8-15, 17-15, 15-12). - Places 13 à 15 : Autriche - Luxembourg 3-0.

L'équipe féminine suisse à Apeldoorn

L'équipe nationale féminine tentera, de mercredi à lundi à Apeldoorn, en Hollande, d'obtenir sa qualification pour les championnats d'Europe, qui se dérouleront au mois de septembre en Finlande. Ses adversaires seront la Pologne, la Hollande et la Suède. Etant donné que les deux premières équipes seulement seront qualifiées, il semble pratiquement impossible que la sélection helvétique puisse se rendre en Finlande.

Pour ce déplacement à Apeldoorn, l'entraîneur Roger Miserez a retenu les joueuses suivantes :

Bettina von Bidder (Uni Bâle), Esther Kubli (Uni Bâle), Charlotte Burchardt (VB Bâle), Vreni Ulrich (Spada Zurich), Nicole Liengme (Bienne), Eveline Haener (Uni Bâle), Rita Schwander (VB Bâle), Moni Joray (Bienne), Sylvette Graf (Uni Bâle), Monika Roduner (Uni Bâle) et Regina Portenier (Uni Bâle) et Stéphanie Schmid (Bienne). Christiane Cornaz (Lausanne) qui figurait dans la sélection, a dû déclarer forfait à la suite d'une blessure.

Le tournoi de Bramois

Dimanche matin, le traditionnel tournoi de volleyball des « gyms-hommes » se déroulait. Organisé par la SFG Bramois, cette manifestation réunissait six équipes qui se disputaient le challenge « Christine ».

Le public a assisté à de nombreux et superbes échanges durant les diverses rencontres. Le match au sommet opposait Uvriert, détenteur du trophée, à Charrat. Finalement, Charrat, au terme d'une partie éprement disputée, remporta la victoire et s'adjugeait le challenge devant Uvriert et Bramois.



Volley

Tous les matches étant joués, voici les résultats détaillés, communiqués par M^{lle} Anne-Christine Vannotti, responsable AVGF du volley. Le comité de l'AVGF et les gymnastes la remercient chaleureusement pour tout le travail effectué durant ce championnat.

PREMIÈRE LIGUE

Zone Brigue : 6 matches joués

Brigue - Simplon : 5 matches gagnés/1 perdu/en 17 sets gagnants/set 5 perdus ; Naters - Ornavasso : 3/3/12/12 ; Brigue - Adler : 2/4/9/12 ; Sierre - Edelweiss : 1/5/4/16.

Zone Léman : 4 matches joués

Sion - Fémina jun. : 3/1/10/3 ; Saint-Maurice 3/1/9/3 ; Bramois : 0/4/1/10.

Classement première ligue

Zone Brigue : 1. Brigue-Simplon ; 2. Naters-Ornavasso ; 3. Brigue-Adler ; 4. Sierre-Edelweiss.

Zone Léman : 1. Sion-Fémina jun. ; 2. Saint-Maurice ; 3. Bramois.

Brigue-Simplon et Sion-Fémina joueront les matches de finale samedi 28 mai et Brigue-Adler et Saint-Maurice ce même 28 mai joueront les matches de barrage. Sierre-Edelweiss et Bramois sont relégués en deuxième ligue.

DEUXIÈME LIGUE

Zone Brigue : 8 matches joués

Savièse-Olympia : 8/24/3 ; Mörel-Terpetsch : 4/4/15/18 ; Naters-Lötch. : 3/5/15/17 ; Sion-Culture Gaz. : 3/5/12/16 ; Sierre-Anémone : 2/6/10/22.

Zone Léman : 8 matches joués

Massongex - Loënnaz : 7/1/21/5 ; Sion-Culture Ecuireuls : 7/1/21/9 ; Vernayaz : 4/4/17/17 ; Sion Fémina-Colibri : 2/6/9/19 ; Bramois : 0/8/5/24.

Classement deuxième ligue

Zone Brigue : 1. Savièse-Olympia ; 2. Mörel-Terpetsch ; 3. Naters-Lötch. ; 4. Sion-Culture Gaz ; 5. Sierre-Anémone.

Zone Léman : 1. Massongex-Loënnaz ; 2. Sion-Culture Ecuireuls ; 3. Vernayaz ; 4. Sion-Fémina Colibri ; 5. Bramois.

Savièse-Olympia et Massongex sont promus en première ligue, mais se rencontreront le 28 mai pour la finale. Mörel et Sion-Culture Ecuireuls joueront le 28 mai les matches de barrage.

Brevet sous-monitrices actives

Sous la direction de Dionys Fumeaux de Sion, Benito Truffer de Saint-Nicolas et Françoise Comte de Martigny et en collaboration de J+S (condition physique I et II) 28 gymnastes consacreront la semaine du 11 au 16 avril pour l'obtention du brevet suisse de sous-monitrices actives et les qualifications de monitrices J+S en condition physique ; 22 d'entre elles obtiennent les qualifications en catégorie I et 7 en catégorie II.

Nous sommes aussi heureuses de féliciter Rino Reynard de Savièse, Nicole Seiller de Brigue, Mirella Mottel d'Uvriert, M. Christine Locher d'Uvriert, Yvette Bourgeois de Riddes, Marianne Wyder d'Agarn, Chantal Bianchi de Lausanne pour avoir obtenu en plus leur brevet ASGF de sous-monitrices actives.

Venue en visite vendredi 15 avril, M^{me} Gilberte Gianadda, présidente cantonale, accompagnée de deux experts-conseillers, se réjouit de l'excellent travail effectué et encouragea vivement ces gymnastes à continuer leur effort ! M^{me} Béatrice Roh tint elle aussi, en tant que présidente technique, à féliciter ces nouvelles monitrices.

Cours GRS

Comme vous avez pu vous en rendre compte lors du championnat suisse de gymnastique rythmique sportive qui a eu lieu à Sion récemment, cette nouvelle discipline est très harmonieuse et spectaculaire. Elle sous-entend pourtant une très grande maîtrise de soi et une parfaite coordination des mouvements.

Du 11 au 15 avril, sous l'égide de la sous-commission GRS de l'ASGF (Association suisse de gymnastique féminine) et sous la direction de Cathy Fanti, Marlyse Quennoz et Béatrice Roh, se déroula à Sion à l'école normale des filles, un cours GRS groupant 36 jeunes filles venues de Saas-Fee, Sion, Conty, Martigny, Vaud, Fribourg, Argovie. Travail aux engins particulier à la GRS : balles, massues, cerceaux et corde à sauter, travail au sol et jeux, tel fut leur programme.

ÉLIMINATOIRES «JEUNESSE» À L'ARTISTIQUE

Dimanche 24 avril, ont eu lieu, à Monthey, les éliminatoires des concours de jeunesse à l'artistique pour la région du Bas-Valais.

Ces compétitions, placées sous l'égide de l'Association valaisanne des gymnastes à l'artistique, réunirent 49 jeunes gymnastes des deux sexes, sous la direction du nouveau chef technique cantonal, Michel Gillard, qui passait ce jour-là son baptême du feu et qui s'en est fort bien tiré. Le concours féminin fut jugé par M^{mes} Marie-Thérèse Dussex, Romaine Gillioz, Charly Bétrisey et Lydia Borella. Le concours masculin, par MM. Joseph Tschopp, Gerbert Emery et Bernard Bussien.

Performance I Garçons : 1. Szabo Gérard, Monthey, 50,50 ; 2. Rouge Michel, Saint-Maurice, 49,20 ; 2. Richard Christian, Saint-Maurice, 49,20 ; 4. Alvarez José, Saint-Maurice, 47,80 ; 5. Barmand Frédéric, Monthey, 47,40 ; 6. Dubey Claude, Monthey, 44,20 ; 7. Borella Silvio, Sion, 43,40 ; 8. Moix Olivier, Massongex, 42,00 ; 9. Hanggeli Stéphane, Monthey, 40,90 ; 10. Besse Philippe, Monthey, 38,70 ; 11. Maumary Christophe, Massongex, 38,40 ; 12. Siero Jean-Pierre, Massongex, 37,30.

Performance II : 1. Franc Michel, Monthey, 50,90 ; 2. Prest Adriano, Monthey, 50,70 ; 3. Mariaux Philippe, Saint-Maurice, 50,30 ; 4. Studer Jean-Marc, Saint-Maurice, 48,20 ; 5. Studer Dominique, Saint-Maurice, 47,70.

Performance III : 1. Duc Christophe, Saint-Maurice, 50,60 ; 2. Schnork Ared-Jean, Saint-Maurice, 50,00 ; 3. Bussien Claude, Monthey, 49,00 ; 4. Landolt Jean-Pierre, Monthey, 47,80 ; 5. Schnork Pierre-A., Saint-Maurice, 44,50.

Performance IV : 1. Bussien Alain, Monthey, 51,70.

Test I filles : 1. Mudry Marilyne, Uvriert, 31,50 ; 2. Hauswirth Carole, Mon-

they, 28,60 ; 2. Ruga Marinella, Monthey, 28,60 ; 4. Jacquier Karine, Monthey, 28,10 ; 5. Bares Rose-Marie, Monthey, 28,00 ; 6. Phillipoz Nathalie, Monthey, 26,80 ; 7. Gillard Corinne, Monthey, 24,70.

Test II : 1. Schupach Nathalie, Monthey, 30,80 ; 2. Innerberger Patricia, Monthey, 30,50 ; 3. Bares Marie, Monthey, 29,40 ; 4. Magnin Nathalie, Monthey, 28,90 ; 5. Bussien Laurianne, Monthey, 28,30 ; 6. Mowli Françoise, Monthey, 27,70 ; 7. Sermier Rachel, Monthey, 26,60 ; 8. Bolgan Christine, Monthey, 26,10 ; 9. Bussien Anne-Lise, Monthey, 25,70 ; 10. Jacquier Katy, Monthey, 23,00.

Test III : 1. Galletti Carole,

Volvo: un demi-siècle d'existence Une 244 gris argent pour le jubilé!

Pour célébrer son 50^e anniversaire, Volvo va construire au cours de 1977, son année de jubilé, une série limitée de voitures anniversaires spécialement conçues pour cette occasion. Il s'agit d'une Volvo 244 DL gris métallisé, intérieur en tissu bleu moelleux, avec emblème de jubilé spécial à l'avant et sur le volant.

Les spécifications de la voiture anniversaire sont uniques et ne manqueront pas de séduire ceux qui désirent un modèle sortant de l'ordinaire.

Extérieurement on peut reconnaître le modèle anniversaire à sa couleur gris métallisé et aux bandes décoratives noires et or de chaque côté. Les jantes sont de 13,97 cm (5,5 pouces) et les écrous et les voiles de roues sont chromés. Les glaces sont teintées et la calandre est garnie d'un emblème du jubilé Volvo.

A l'intérieur, les spécifications sont très différentes des spécifications habituelles. Les garnitures sont en tissu bleu moelleux. Il y a un compte-tours sur le tableau de bord et l'emblème du jubilé au centre du volant de sport.

Sur la boîte à gants est fixée une plaque argentée portant les mots « Volvo 1927-77 voiture anniversaire ».

La signature du président de Volvo, Pehr G. Gyllenhammar, est gravée sur la plaque.

EQUIPEMENT DES MODÈLES ANNIVERSAIRES

Modèle de base : 244 DL - B21A/B19A

Peinture : Gris métallisé avec bandes sur les côtés.

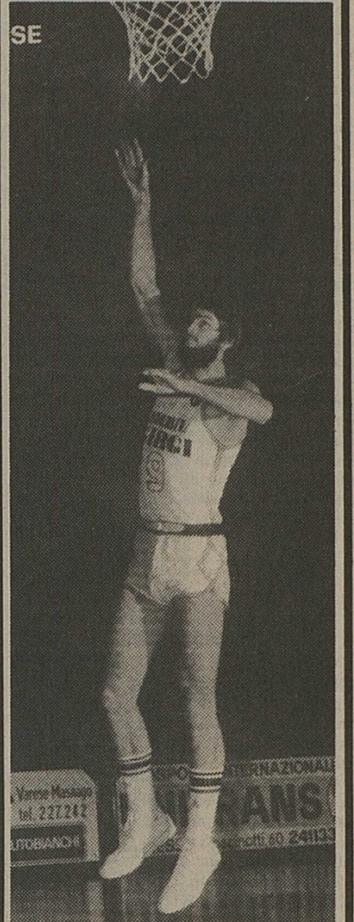
Intérieur : Selon les spécifications GL, avec garniture en tissu moelleux bleu.



Roues : Jantes de 13,97 cm (5,5 pouces), enjoliveurs chromés, écrous à chapeau, voiles chromés, pneus 185/70-14.

Équipement en option : Emblèmes extérieurs d'anniversaire, glaces teintées, volant GL avec emblème d'anniversaire.

Mercredi prochain à Martigny : Un grand spectacle



L'Américain Bob Morse, la vedette de Mobilgirgi, est le meilleur joueur évoluant en Europe. Il sera l'une des grandes attractions du match prévu mercredi prochain à Martigny.

Imaginez une rencontre de football avec Beckenbauer, Cruiff, Gerd Muller et quelques-uns des meilleurs joueurs du continent réunis sous le même maillot pour affronter une sélection de joueurs brésiliens...

« Traduite » en termes de basketball une telle partie opposerait une sélection américaine à Mobilgirgi Varese, la meilleure équipe européenne.

C'est un peu cela que Martigny offrira aux sportifs valaisans mercredi prochain à la salle du Bourg. Certes, la « sélection américaine » ne comprendra pas les meilleurs basketteurs d'outre-Atlantique. Mais elle sera composée de la « crème » des joueurs étrangers évoluant en Suisse romande.

Face à cette équipe, c'est un Mobilgirgi renforcé que l'on verra évoluer dans la salle d'Octodure. Zanatta (170 sélections avec l'équipe d'Italie), Meneghin, Rinaldi et les deux Américains de la formation qui vient de remporter le titre italien (Morse et Meister) joueront à nouveau avec Manuel Raga qui forma jadis avec Morse la plus redoutable paire du continent ! Et le coach de cette équipe pourra encore compter sur quatre Américains... Quelle affiche et quel spectacle en perspective !

LES FORMATIONS EN PRÉSENCE

Le match de Martigny sera intitulé « Swiss-US All Stars face aux Jacobson Crushes » que nous traduirons en fait par « Suisse romande - Mobilgirgi renforcé » !

Voici les formations annoncées : Pour la Suisse romande : Tom Austin et Orval Jordan (Vevey), John Berger (Sion), Will Garner et Neil Traub (Nyon), Donald Hurlbert et Gary Lawrence (Pully), Gregory Howard (Fribourg Olympic).

Pour Mobilgirgi Varese renforcé : Randy Meister, Bob Morse, Dino Meneghin, Marino Zanatta et Rico Rinaldi (Mobilgirgi), Manuel Raga (Federale) Ron Sanford et Tod Mc Dougal (Lugano), Mike Moore (Bellinzona) et Hawthorne Wingo (Forst Cantu).

meg

50 ans par les chiffres...

C'est avec un capital de départ de 200 000 couronnes suédoises que l'ex-chef de vente de SKF, M. Assar Gabriellson et son partenaire, l'ingénieur Gustaf Larson se lancèrent dans l'aventure « Volvo ». Aujourd'hui, soit 50 ans plus tard, Volvo est le plus grand groupe industriel de Scandinavie.

Voici quelques chiffres importants :

Historique

1924 : MM. Assar Gabriellson et Gustaf Larson décident de mettre en route une industrie automobile suédoise.

1926 : Le conseil d'administration de la SKF engage 200 000 C.S. dans le projet et la AB Volvo est constituée.

1927 : La première automobile Volvo quitte l'usine de Hisingen à Göteborg.

1930 : Acquisition de la majorité des actions dans la Pentaverken à Skövde.

1935 : Introduction de la AB Volvo à la Bourse de Stockholm ; acquisition de la AB Penta à Göteborg pour la conversion des moteurs Volvo en moteurs marins et industriels.

1941 : Acquisition de la majorité des actions dans la Kjöping Mekaniska Verkstads AB.

1950 : Acquisition de la majorité des actions dans la AB Bolinder-Munktell, aujourd'hui Volvo BM.

1956 : M. Gunnar Engellau succède à M. Assar Gabriellson comme directeur général de l'entreprise.

1964 : Inauguration de l'usine de montage d'automobiles à Torslanda. Au cours de la même année, l'usine de Umea est acquise. Construction d'une usine à Gand, Belgique.

1965 : L'usine de Bengtsfors est construite ; montage des automobiles à Gand, Belgique ; montage des camions et autobus à Lima, au Pérou.

1967 : Montage d'automobiles à Halifax, Canada ; montage d'automobiles, de camions et d'autobus à Kuala Lumpur, Malaisie.

1969 : Acquisition de la Olofström AB.

1971 : M. Pehr Gustaf Gyllenhammar succède à M. Gunnar Engellau comme directeur général de l'entreprise.

1972 : Inauguration d'un nouveau centre technique - un investissement de 220 millions de C.S. ; l'automobile de sécurité VESC est présentée ; construction d'un nouveau centre de pièces détachées en Belgique ; construction d'une nouvelle usine de camions en Australie ; construction de nouvelles usines à Skövde et Kalmar ; acquisition de la Ailsa Trucks, à Glasgow, Ecosse ; une coopération s'engage avec DAF, Hollande ; introduction des actions Volvo sur la Bourse de Londres.

1973 : Acquisition de la Jofa AB, ce qui permet d'augmenter les activités dans le secteur des loisirs ; reprise de la fabrication de moteurs hors-bords de la MCB ; constitution de l'Area Andino ; accord de coopération avec la International Harvester (BM).

1974 : Acquisition de Ryds Industri AB, au sud de Växjö ; constitution, avec la firme japonaise Teijin, d'une société d'importation de marketing des produits Volvo au Japon ; introduction des actions Volvo sur la Bourse de la République Fédérale allemande ; extension de la coopération avec DAF et acquisition de 75 % du capital-actions ; fabrication de moteurs à Douvrin, France.

1975 : Achat de 130 hectares de terrain industriel à Hisingen pour l'expansion à venir du secteur camions ; décision de construire une nouvelle usine de machines hydrauliques à Trollhättan ; mise en route de la construction de nouvelles usines de moteurs diesel à Vara pour la Volvo, Usine de Skövde ; accord de coopération avec Poclair S.A. ; montage d'automobiles à Djakarta, Indonésie ; montage de camions à Gand, Belgique.



1935-38, la PV 36 « Cariocan »

Création de la CM de ski nordique

Après quatre ans d'attente, les skieurs de fond vont avoir aussi leur coupe du monde à partir de la saison prochaine. Ainsi en a décidé le conseil de la FIS réuni à Bariloche (Argentine).

Cette coupe du monde de ski de fond gardera un caractère expérimental pendant les deux prochaines saisons. Elle portera sur 7 à 9 manifestations organisées dans les pays qui ont obtenu les meilleurs résultats individuels aux championnats du monde.

Au maximum deux courses de 50 km seront prises en considération pour les messieurs et une de 20 km pour les dames. Les compétitions comptant pour la coupe du monde auront lieu en deux périodes : du 15 décembre au 21 janvier et du 20 février à

fin mars. Le classement sera établi en fonction des cinq meilleurs résultats obtenus dans les courses de 15 km, 30 km, 50 km pour les messieurs et de 5, 10 et 20 km pour les dames. Les six premiers coureurs de chaque course obtiendront respectivement 26, 22, 19, 17, 16 et 15 points.

Les lieux des prochaines compétitions comptant pour la coupe du monde seront désignés dans les jours à venir par le congrès de la FIS. En proposant l'officialisation de la coupe du monde de ski de fond, le conseil de la FIS a suggéré qu'une seule compétition se dispute par pays.

Si un accord a pu se faire sur la création de la coupe du monde de ski de fond, en revanche rien n'a été décidé au sujet du saut.

Les délégués des commissions de ski nordique ont également recommandé l'adoption du règlement des championnats du monde juniors, organisés tous les deux ans, et dont la première édition a eu lieu en janvier dernier à Sainte-Croix.

Les prochains championnats du monde juniors de ski nordique auront lieu dans le parc de Mont-Sainte-Anne (Canada) en 1979. La station québécoise est d'ores et déjà candidate à l'organisation des championnats du monde seniors de 1988.

● ISOLA 2000. - Slalom géant : 1. Bruno Noeckler (It) 3'25"81 ; 2. Patrick Ciprelli (Fr) 3'26"38 ; 3. Francisco Fernandez-Ochoa (Esp) 3'27"12 ; 4. Philippe Hardy (Fr) 3'27"68 ; 5. Peter Aellig (S) 3'27"69.

FOOTBALL

Assemblée de la Fédération des joueurs

« Le comité central de la Fédération suisse des joueurs de football a tenu séance le 25 avril à Berne sous la présidence de Lucio Bizzini (Servette). Cette séance a été consacrée à l'examen de la nouvelle réglementation en matière de transfert, réglementation modifiée après l'arrêt Perroud et adoptée lors de l'assemblée générale de l'Association suisse de football le 12 mars dernier.

« A l'examen, il est apparu que certaines dispositions de cette nouvelle réglementation limitaient la liberté contractuelle des joueurs dans une mesure inacceptable. En particulier, le comité de la fédération, après avoir consulté ses membres, est d'avis que le maintien du principe du paiement d'une indemnité en cas de transfert ne peut être que préjudiciable aussi bien pour le joueur que pour le club.

« Toutefois, il estime qu'un dédommagement doit être versé au club qui forme des jeunes joueurs.

« Le comité a décidé en outre de proposer à l'assemblée générale de la fédération, qui se tiendra en automne 1977, d'adhérer à la Fédération internationale des joueurs de football. »

Veto à l'expatriement des joueurs allemands

La fédération ouest-allemande a interdit jusqu'en 1978 tout transfert à l'étranger des joueurs d'élite de la Bundesliga, à l'exception de Franz Beckenbauer. « Ceci est notre bon droit, a commenté M. Hermann Neuberger, président de la fédération, pour nous garantir avant la coupe du monde en Argentine ».

Le sélectionneur national Helmut Schoen a informé de cette décision tous les joueurs réunis sous la houlette au camp de Heneff (Rhénanie-Westphalie), où ils préparent le match international contre l'Irlande du Nord. « Ils m'ont tous promis de rester au moins jusqu'en 1978 », a-t-il déclaré.

Toutefois, Ueli Stiellike (Borussia Moenchengladbach) tient absolument à accepter l'offre que lui présente le Real de Madrid. Les négociations sont sur le point d'aboutir et son contrat avec son club actuel vient à échéance en juin. La fédération ouest-allemande compte cependant le retenir en RFA par tous les moyens.

BASKETBALL

Echos de Suisse

Lors du match Fribourg Olympic - Federale Lugano, samedi, M. Michel Rouiller, président de la Fédération suisse de basketball, remettra au capitaine de l'équipe tessinoise, à l'issue de la rencontre, le fanion de champion suisse 1977.

La finale de la coupe de Suisse, prévue à Mezzovico, débutera le 7 mai à 17 heures. Elle opposera Pregassona et Viganello.

D'autre part, comme annoncé, à la suite du refus de Femina Berne de jouer à Nyon,

la finale de la coupe suisse féminine aura lieu le 30 avril à 20 h. 30 à Renens.

Une modification est intervenue au calendrier du tour final de première ligue, groupe B. A la demande des deux clubs, les matches entre Abeille La Chaux-de-Fonds et Muraltese ont été couplés. Ils se disputeront au gymnase cantonal de Locarno selon l'horaire suivant :

Samedi 30 avril, 20 h. 30, Abeille - Muraltese. - Dimanche 1^{er} mai, 10 heures, Muraltese - Abeille.

Au service du bien manger

Avec vous dans votre cuisine

LA VIANDE DE PORC EN PLATS MIJOTÉS

Actuellement le prix de la viande de porc, par suite d'une offre abondante, présente une légère tendance à la baisse. N'oubliez pas que point n'est besoin de choisir du filet ou du carré pour préparer un plat gourmand puisque ces morceaux - les plus chers - sont plus secs une fois cuits, alors que l'échine, la palette, le travers donnent une viande plus moelleuse donc plus appréciée.

Ces derniers morceaux peuvent être achetés frais ou demi-sel. Sachez que le porc demi-sel présente après cuisson une teinte appétissante rose alors que la viande fraîche reste un peu grise.

Pour éviter les surprises d'assaisonnement, si vous utilisez du porc demi-sel, faites-le toujours blanchir. Pour cela mettez-le dans un grand récipient, couvrez-le largement d'eau froide, posez sur feu doux, égouttez cinq à dix minutes après la prise d'ébullition sans pour autant laisser à grands bouillons mais simplement à frémissement. Il est essentiel, pour obtenir un bon résultat, d'échauffer progressivement l'eau pour que le sel sorte de la viande et se dissolve ; si la chaleur est trop forte d'emblée, la surface de la viande « croûte » et l'opération ne sert à rien, le sel restant à l'intérieur de la chair.

Des recettes

Le porc au lait

N'hésitez pas à doubler la quantité de viande nécessaire car le porc cuit ainsi se peut-être encore plus merveilleux froid ; vous aurez donc un second repas tout prêt sans travail, il vous suffira d'ajouter une salade verte.

Pour huit personnes (ou deux fois quatre) : 1 kg 750 d'échine de porc avec os, mais os à part et concassé en trois ou quatre morceaux, sel, poivre, 25 g de saindoux, 150 g d'oignons, lait.

Frottez le morceau de viande désossé de sel et de poivre sur toutes ses faces en insis-

tant avec les doigts pour faire légèrement pénétrer dans la chair. Dans une cocotte, sur feu doux, mettez le saindoux et les oignons pelés et finement hachés ; faites blondir pendant une dizaine de minutes en remuant souvent. Faites revenir à son tour le morceau de viande sur toutes ses faces (attention, la viande ne doit pas être bardée), en augmentant très légèrement l'intensité du feu. Pendant ce temps, faites bouillir du lait en quantité suffisante pour emplir la cocotte au-dessus du niveau de la viande. Remettez le feu à doux ; disposez autour de la viande les os concassés (ils vont donner de la saveur) et couvrez de lait chaud. Laissez mijoter sans couvrir pendant une heure. Le fait de ne pas couvrir fait qu'il se forme en surface une sorte de peau brunâtre qu'il ne faut pas crever avant la première heure de cuisson, simplement piquer de place en place si vous constatez que le lait a tendance à se sauver. Au bout d'une heure retournez la viande et laissez cuire encore trente minutes. Retirez la viande, enlevez éventuellement la peau de lait qui pourrait la recouvrir. Passez la sauce au chinois, rectifiez son assaisonnement ; ajoutez-lui de la crème fraîche si vous le désirez mais cela n'est pas obligatoire.

Note : ce plat, chaud, est excellent avec une purée de céleri-rave.

La sobronade

Il s'agit d'une recette paysanne du sud-ouest de la France.

Pour huit personnes (ou deux fois quatre) : 500 g de haricots secs, une grosse palette de porc demi-sel, un morceau de jambon du pays d'environ 300 g, 16 petites carottes, 16 petits navets, 16 petites pommes de terre (tous ces légumes étant si possible nouveaux), 1 branche de céleri, 50 g de saindoux, 2 gousses d'ail, 8 branches de persil, 2 gros oignons, 2 clous de girofle, 1 branche de thym, 1 feuille de laurier, sel, poivre, 200 g de pain de campagne rassis. Lavez les haricots, mettez-les dans un sa-

ladier, couvrez-les d'eau froide et laissez tremper pendant douze heures. Faites blanchir la palette et éventuellement le jambon si celui-ci est assez vieux et très salé. Mettez ces deux viandes dans un grand fait-tout, sur feu doux ; couvrez largement d'eau froide et laissez prendre à nouveau ébullition en écumant. Pendant ce temps épluchez et lavez tous les légumes, laissez-les en attente dans un torchon. Lorsqu'il ne se produit plus d'écume, ajoutez les haricots égouttés, les oignons pelés et piqués des clous de girofle, le thym et le laurier ; couvrez et laissez cuire une heure. Dans une cocotte, sur feu doux, mettez le saindoux, ajoutez les légumes coupés en dés, l'ail pelé et haché, le persil lavé et haché ; faites blondir pendant vingt minutes en remuant souvent. Lorsque les viandes cuisent depuis une heure, ajoutez-leur le contenu de la cocotte, rectifiez l'assaisonnement en sel, poivrez ; poursuivez la cuisson pendant 45 minutes. Dans une soupière large, coupez le pain en lamelles aussi fines que possible ; ajoutez les viandes coupées en cubes et le bouillon et ses légumes. Pour servir, retirez le thym, le laurier et les oignons.

L'enchaud

Recette du Périgord, se mange froid comme un pâté et se conserve plusieurs jours au réfrigérateur.

Pour douze personnes (ou repas de quatre personnes) : 4 gousses d'ail, 1 kg 750 d'échine de porc fraîche désossée, poivre, une large et fine barde de lard, 50 g de saindoux, 2 à 3 pieds de porc coupés en deux, 6 branches de persil, 1 branche de thym, 1 feuille de laurier, sel, bouillon qui peut être de volaille (ou à défaut de l'eau), farine.

Pelez et pilez l'ail, étalez l'échine de porc désossée, frottez la face intérieure avec l'ail, poivrez assez fortement, roulez en serrant, ficellez. Tapissez une cocotte avec la barde de lard, ajoutez le saindoux, le morceau d'échine, les pieds de porc, le persil lavé et haché, le thym (feuilles seulement), le laurier émietté ; le bouillon ou l'eau ; salez en

tenant compte du propre assaisonnement du bouillon si vous en utilisez. Couvrez la cocotte, assurez l'herméticité, si elle n'est pas parfaite avec une pâte faite de farine malaxée avec un peu d'eau. Mettez à four doux pendant cinq heures. Lorsque la cuisson est terminée, retirez les pieds de porc (que vous pourrez consommer par ailleurs soit en vinaigrette, soit en les grillant). Placez le morceau de viande dans un plat creux assez haut et pas trop large ; versez dessus le jus de cuisson tamisé. Laissez refroidir puis mettez au réfrigérateur, pour servir ultérieurement en coupant en tranches.

Notes. - Cet enchaud est excellent avec des pommes de terre frites et une salade croquante, genre romaine, préparée avec des croûtons aillés.

La palette farcie

Pour préparer ce plat il vous faut la complicité de votre boucher : en effet, la palette doit être désossée et la farce prend la place de l'os.

Pour huit personnes (deux fois quatre) : 1 grosse palette fraîche désossée (os à part et concassé), 150 g de mie de pain rassis, lait, 4 œufs, 8 échalotes, 150 g de champignons de couche, 8 branches de persil, 100 g de chair à saucisse, sel, poivre, noix de muscade, 1 grande crêpe de porc, 50 g de saindoux, 2 carottes, 2 navets, une demi-bouteille de vin rouge.

Emiettez le pain, imbibe-le de lait. Faites cuire deux œufs pendant neuf minutes à l'eau bouillante, passez sous l'eau froide, égalez. Pelez et hachez les échalotes ; nettoyez et hachez les champignons ; lavez et hachez le persil. Mélangez ensemble les œufs durs écrasés, le pain, la moitié des échalotes, les champignons, le persil, la chair à saucisse et les deux œufs crus restant ; salez, poivrez, râpez un peu de noix de muscade. Trempez la crêpe dans de l'eau tiède pour l'assouplir et pouvoir le manipuler facilement. Introduisez la farce à l'intérieur de la viande, enfermez dans la crêpe en serrant. Dans une cocotte, sur

feu doux, mettez le saindoux, le reste d'échalotes, les carottes et navets épluchés, lavés et coupés en minuscules dés ; laissez revenir pendant dix minutes. Ajoutez la viande, les os concassés et le vin ; couvrez et laissez mijoter pendant une heure et demie en retournant à mi-cuisson. Pour servir, retirez les os, coupez la viande en tranches, présentez la sauce à part.

Note. - Accompagnez de pâtes fraîches si la viande est servie chaude ; d'une sauce tartare et de beignets d'oignons si la viande est consommée froide. Notez que la palette farcie constitue un excellent plat de pique-nique.

Les restes

Vous avez prévu vos proportions pour avoir deux repas en une seule cuisson, mais il se peut qu'après ces deux repas vous ayez encore des restes, voici quelques suggestions pour en faire d'autres plats succulents.

Avec les restes de porc au lait : la salade plat complet

Attention, vous savez que vous avez des restes de porc ainsi cuits, pour que votre salade soit merveilleuse, prévoyez donc, à l'occasion d'une cuisson au four, de faire cuire deux très gros oignons et deux grosses pommes de terre, les uns et les autres avec leur pelure. La cuisson demande de quarante minutes à une heure suivant l'intensité du four et la taille des légumes.

Pour une salade pour quatre personnes : oignons et pommes de terre cuits, restes de porc, une abondance d'herbes fraîches mélangées (persil, cerfeuil, ciboulette, etc), 3 cuillerées à soupe d'huile (si vous avez de l'huile de noix c'est parfait), 1 cuillerée à soupe de vinaigre de vin, sel, poivre.

Epluchez et coupez en morceaux dans un saladier, les oignons et les pommes de terre. Ajoutez les restes de porc coupés en fines lamelles, et les herbes lavées, essorées et finement ciselées. Arrosez d'huile et de vinaigre, rectifiez l'assaisonnement.

Avec les restes de sobronade : le gratin aux légumes

Pour quatre personnes : restes de viandes, restes de légumes, 1 dz de branches de persil, 50 g de gruyère râpé, 50 g de parmesan râpé, 80 g de beurre, 1 dl de crème fraîche.

Coupez les restes de viande en fines lamelles ; coupez les gros légumes en tranches. Lavez et hachez le persil, mélangez-le aux légumes. Beurrez très largement un plat allant au four ; disposez une couche de légumes mélangés, une couche de fromages mélangés, les lamelles de viande. Continuez avec le reste de légumes et le reste de fromages. Arrosez de crème fraîche ; parsemez en surface le reste de beurre divisé en noisettes. Mettez à four moyen pendant quinze minutes.

Variante. - Vous pouvez remplacer la crème par un reste de bouillon s'il vous en reste également, mais en ce cas, émiettez en surface du pain rassis émietté avant de parsemer de noisettes de beurre, cela aura une autre saveur.

Avec les restes d'enchaud : les petits pâtés

Logiquement il n'y a pas de restes d'enchaud puisqu'il s'agit d'une préparation qui se sert comme un pâté, mais il se peut que vous en ayez assez au bout de deux ou trois hors-d'œuvre ou repas froids et il se peut aussi que vous ayez encore les pieds de porc.

Pour quatre personnes : restes enchaud, chair des pieds de porc, 150 g de mie de pain rassis, lait, 150 g de chair à saucisse, 3 oignons, 6 branches de persil, 2 œufs, sel, poivre, une pincée assez forte de quatre-épices, une crêpe de porc, 50 g de saindoux, 1 dl de vin blanc.

Hachez ensemble les restes d'enchaud, la chair des pieds de porc. Ajoutez le pain émietté et imbibé de lait, la chair à saucisse, les oignons et le persil hachés, les œufs. Rectifiez l'assaisonnement en sel et en poivre, ajoutez les quatre-épices. Coupez la crêpe en quatre morceaux ; graissez abondamment un plat allant au four. Dans chaque morceau de crêpe enfermez le quart de la farce posez dans le plat. Ajoutez le vin et mettez à four moyen pendant 45 minutes.

Avec les restes de palette farcie : les picadillos

Pour quatre personnes : restes de palette farcie, 150 g d'oignons, 2 gousses d'ail, 1 petit poivron, 2 cuillerées à soupe d'huile, 4 tomates, 1 dl de vin blanc, sel, poivre.

Sortez la farce des tranches de palette farcie, coupez-la en petits dés. Pelez et hachez finement les oignons, l'ail. Coupez le poivron en très fines lanières en éliminant les graines ; mettez le tout sur feu doux dans une cocotte avec l'huile ; laissez blondir dix minutes. Ajoutez les dés de farce et les tomates pelées et coupées en morceaux ; mouillez avec le vin ; couvrez et laissez mijoter dix minutes. Pendant ce temps, coupez la viande en fines lamelles. Lorsque la sauce est bien mijotée, goûtez-la pour éventuellement rectifier l'assaisonnement en sel et en poivre. Enfouissez les lamelles de viande dans la sauce ; laissez mijoter deux à trois minutes.

Céline Vence



Les aventures du colonel Buck Danny

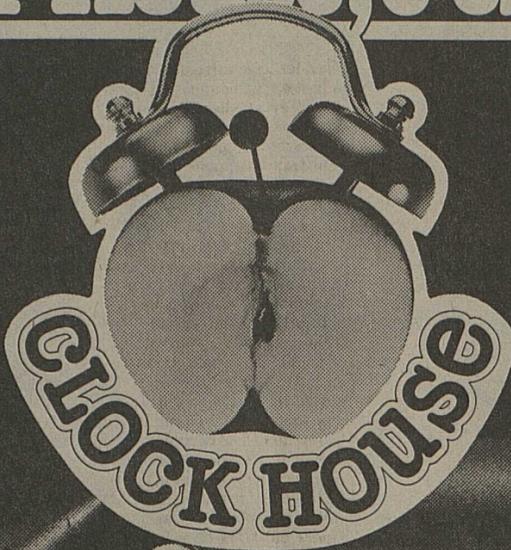
LES CAVALIERS DE LA MORT

Bandes dessinées couleur de J.-M. Charlier et V. Hubinon.

© COSMOPRESS, GENÈVE

Clock-House, c'est ça:

Le tout dernier «Hit»,
jeune, décontracté, hardi,
romantique, enjoué, gai,
extravagant, spirituel,
d'avant-garde, original,
charmant, amusant...



Bref: Clock-House est
notre nouvelle marque
pour une mode jeune,
spectaculaire et
plaisante.

*Tout de la
Mode Contis
et encore
beaucoup plus!*

Golder



A gauche:
Blouse
décorative
au décolleté
étudié, garniture de boutons aux épaules,
manches papillon et élastique à la taille.
Agréable toile «cheese-cloth» coton,
coloris naturel. Tailles 36-42. **25,-**

Jupe à volants très à la mode en noir/blanc, fins dessins à
fleurs. Passepoils aux tons contrastés et ourlet
volant. En pur coton. Tailles 36-42. **45,-**

A droite: Capricieuse blouse style folklore. Broderies variées au décol-
leté, aux manches ballon et à la taille. En toile «cheese-cloth» **20,-**
coton, coloris naturel, délicieusement légère. Tailles 36-42.

Enchanteresse jupe à volants, longue cordelière et charmantes
dentelles. En pur coton écru. Tailles 36-42. **40,-**

Au milieu: Originale blouse Carmen à large volant, décolleté blem Aus-
transformable avec fil élastique. 100% coton. **20,-**
Coloris: blanc, rose ou ciel. Tailles 36-42.

Ample jupe à volants, dessins Java, ornée de rubans en satin au brillant
mat et volant uni très froncé. En pur coton. Fonds noir, bleu ou
aubergine. Tailles 36-42. **65,-**

La Nouveauté en tout cas C&A

LES « BÉRETS ROUGES » DE DROGNENS



Le cdt d'école : le capitaine Künzi.

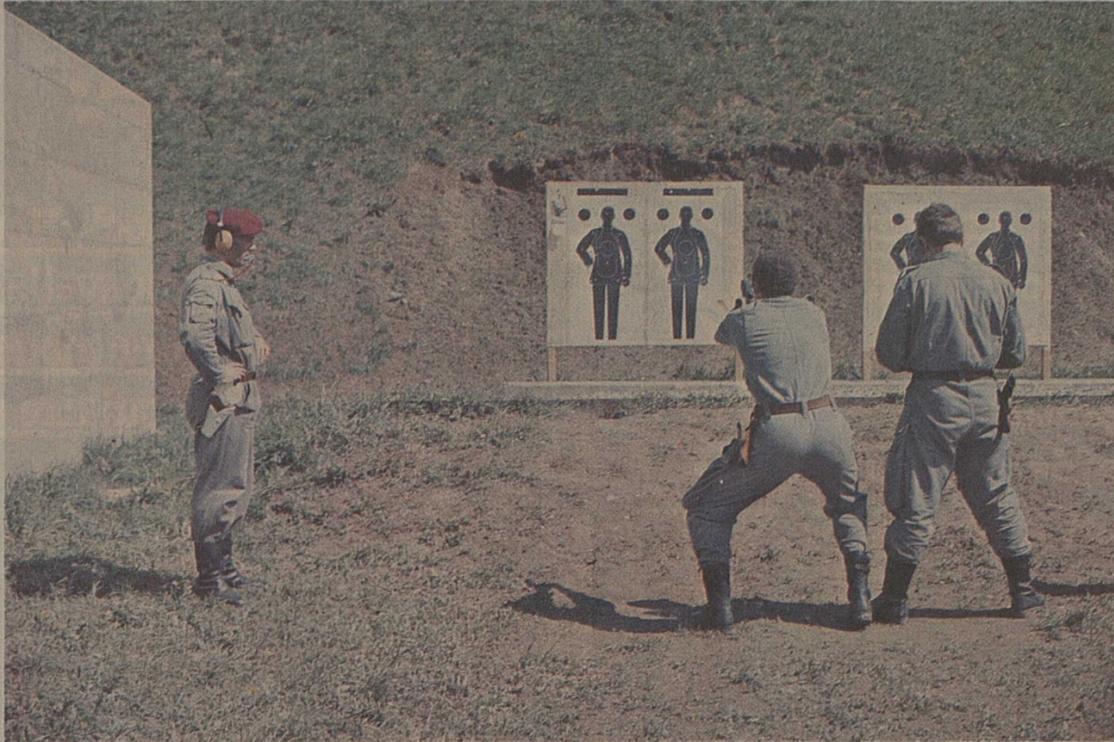
Pour une lutte efficace contre le gangstérisme et le terrorisme

Jeudi matin 10 h. 30. Je me présente au planton de la caserne de Drognens dans les faubourgs de Romont.

Une belle caserne, conçue selon les nouvelles données modernes en la matière. Une caserne qui a son égale, en plus grand format encore, à Isone dans le Tessin. A l'intérieur : vaste cour et traditionnel alignement de « fontaines », bâtiments administratifs, salles de théorie, bureaux de responsables. Impressionnante salle de gymnastique indépendante. Hors de l'enceinte, le foyer du soldat, le tout : une construction récente certes mais qui n'a absolument rien de plus ou moins luxueux que toutes les casernes construites au cours des cinq dernières années. Une caserne réservée normalement aux troupes légères motorisées et aux troupes cyclistes.

Et occasionnellement, au rythme d'environ deux fois par an à raison de 15 jours de cours aux corps de police des cantons de Genève, Vaud, Valais et Fribourg !

Et c'est justement là le but de notre visite.



Entraînement au tir - pistolet et mitraillette - dans toutes les positions. Ici tir de rafale.

Pourquoi ?

C'est en effet la question à l'ordre du jour... POURQUOI des policiers romands se trouvent-ils ici, dans la caserne de Drognens. Tout d'abord pour une simple question d'organisation, de rationalisation, voire même à la limite d'économies. Il est en effet beaucoup plus facile de mettre sur pied un cours d'instruction pour 120 hommes dont les buts finals sont les mêmes que cinq cours différents avec une vingtaine d'hommes chaque fois et dans des cantons différents.

D'autre part si l'on admet qu'une caserne est un bâtiment servant à loger et à instruire des hommes au service du pays : les policiers y ont aussi leur place surtout si, par cette attitude commune, ils permettent à leurs instances cantonales respectives d'économiser construction et matériel d'instruction.

Groupe d'interventions

Mon premier cheminement me conduit vers les abords immédiats de la grande salle de gymnastique. Sur la

pelouse une vingtaine d'hommes s'entraînent au « close-combat » plus particulièrement au karaté sous la direction d'un policier séduisant ! L'exercice est des plus sérieux et l'on transpire ferme dans les rangs. Tout y passe : attaque à l'arme blanche, au pistolet, par devant et par derrière et nous en oublions très certainement. Les prises sont effectuées d'abord et plusieurs fois au « ralenti » puis, avec l'entraînement de manière beaucoup plus vigoureuse.

Après cette démonstration, je quitte la caserne, traverse Romont et me retrouve dans la « Montagne de Lussy » bien connue des « tankistes » de notre armée !

Au village nègre ! Expression familière aux grenadiers et qui désigne un ensemble de constructions bétonnées représentant un quartier, un groupe de maisons.

Ici, les policiers romands pratiquent l'entraînement à la corde sous la direction d'un officier adjoint à la police cantonale valaisanne : le lieutenant Zumthurn ! Descente en rappel du 2^e au 1^{er} étage. Descente sur la façade nord, « pendule » autour du bâtiment et introduction par une fenêtre de la façade sud ! Saut du 2^e étage dans le vide et introduction au 1^{er} étage avec pression contre une fenêtre simulée ici par une planche. Lancements de grenades lacrymogènes, manœuvres d'explosifs.

Voici ce à quoi s'entraînent les hommes rattachés aux groupes d'intervention. Avec un extrême minimum de théorie et un maximum d'exercices pratiques. Les seules séances en salle sont consacrées à l'explication de certains explosifs, à la connaissance et à la pratique de certaines méthodes de sabotage.

Tireurs d'élite

Ces autres groupes s'entraînent aussi à la montagne de Lussy, parce que les installations de tir y sont admirablement bien conçues. On effectue là, ce qu'il convient d'appeler le « traditionnel parcours de police », soit tir rapproché sur cible de la main droite ou de la main gauche - indifféremment - tir à mi-distance derrière un auvent simulé, tir couché dans la pierraille, tir à genoux, tir de précision coup par coup, tir de rafales, bref maniement complet de l'arme dans toutes les positions. Le même scénario se déroule dans un terrain parallèle, mais à la mitraillette cette fois. Beaucoup plus calme est la pratique des véritables « tireurs d'élite ». Deux exercices, l'un au traditionnel mousqueton doté d'une simple lunette, l'autre avec une arme ultramoderne, une carabine « Heck & Koch » dont la rectiligne de trajectoire est pratiquement infaillible sur 200 m. Cette arme est utilisée dans la plupart des corps de police suisse, mais ne l'est en arme de guerre, à notre connaissance, que dans l'armée américaine. Ici, pas de précipitation, les coups sont longuement préparés, appuyés et l'on a vu hier un policier alignant... 15 « dix » de suite !

Une école et... c'est tout !

Depuis quelque dix ans j'effectue régulièrement, deux à trois fois par année, la visite de casernes, de démonstrations militaires, de cours d'instruction spéciaux. A Drognens, j'ai cru retrouver une école de grenadiers ! Avec peut-être une « pointe un peu plus poussée » en ce qui concerne le tir d'élite.

De notre envoyé spécial SET

Le commandant de cette école, le capitaine Künzi, officier de police à Genève, m'a déclaré :

« Nous entraînons ici des hommes de tous les corps de police romands à l'exception de Neuchâtel. Ils sont actuellement 120 à suivre ce cours d'instruction, dont la « première » a eu lieu l'année dernière. Tous nos efforts sont axés sur la pratique. Il ne s'agit pas ici d'entraîner les hommes à un service d'ordre ou de répression, mais bien à un service d'interventions. La décision de créer une telle instruction fut prise directement après les événements de Munich ».

Pas une cause... une conséquence !

A l'image même de ce qui se passe dans l'armée, les corps de police, fussent-ils vaudois, genevois, fribourgeois, valaisans ou autres entourent toujours leurs activités d'un « certain mystère ». Ce que l'on peut fort bien concevoir au stade de l'enquête policière, ne l'est pas forcément au stade de la formation. Et c'est le seul reproche que je ferais, personnellement, aux promoteurs du cours de Drognens.

Le cours en lui-même est, malheureusement, devenu une nécessité que



Instructeur à l'entraînement aux cordes : le Lt Zumthurn de la police cantonale valaisanne.

l'on peut qualifier d'absolue. Il ne se passe pas de jour où un gangster chevronné ou non n'effectue dans un coin ou l'autre du pays un « hold-up ». Il ne se passe pratiquement pas de jour dans le monde sans que l'on assiste à un détournement d'avion, à une prise d'otages ! Ces « maux du siècle » ont pour l'instant quelque peu épargné notre pays. Tel sera-t-il toujours le cas ? Rien n'autorise à le croire, bien au contraire. Il est dès lors réconfortant de constater que des hommes, courageux, se préparent consciencieusement, efficacement à faire face au danger. Un des ténors de la presse hebdomadaire romande ne nous contredira certes pas, lui qui écrivait dans son N° 13 du 30 mars dernier, en page 25 : « ... Quand le crime paie, la Suisse fait figure d'Eldorado ! »

Police antisubversive, clame-t-on, en guise d'accusation, dans certains milieux de Suisse romande ! Si vous avez déjà vu, dans une manifestation, un policier faire de la haute voltige sur une corde, tirer à vue à la mitraillette ou au pistolet et viser consciencieusement dans un fusil à lunettes, alors oui, on fait bien une police « antisubversive » à Drognens.

La lutte contre le terrorisme et le gangstérisme n'est pas à assimiler, comme veut le faire accroire une certaine presse, à la surveillance de manifestations de gauchistes ou d'extrémistes de droite. Il y a non seulement nuance, mais différence.

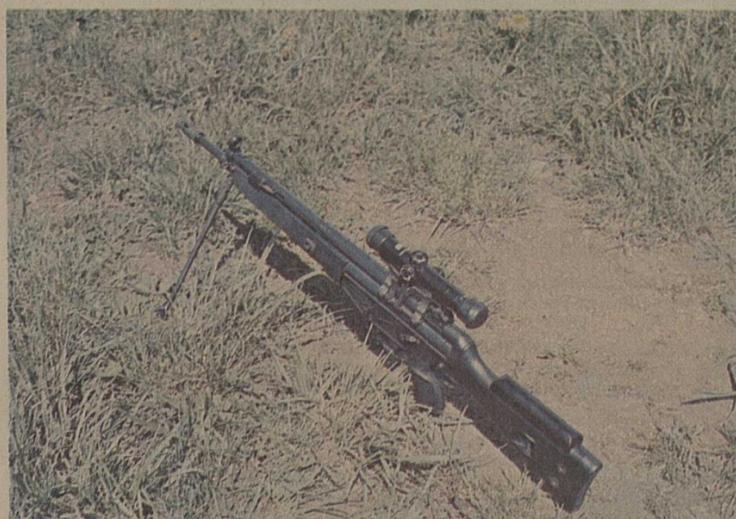
Les « bérets rouges » de Drognens ! Pourquoi ce « cachet à l'uniforme ? » « Tous simplement parce que c'est la meilleure manière de bien distinguer, dans le terrain, les instructeurs ». Ce fut la réponse du capitaine Künzi. Certes, avec un peu « d'air » et beaucoup de fantaisie, on pourrait encore écrire qu'une « fantastique-école-de-kamikazes-parachutistes-de-haut-vol-et-prêts-à-tout » est en formation près de Romont...

Malheureusement, les choses sont plus sérieuses et dans ce domaine, il ne faudrait tout de même pas oublier, comme l'écrivait récemment notre éditeur Roger Germanier que « le policier n'est pas une cause, il est une conséquence... »

Et de son entraînement dépend la sécurité du public !



Le traditionnel mousqueton équipé d'une lunette de visée.



Le « Heck & Koch », calibre 223 : une précision absolue à 200 m ! Une carabine pour tireur d'élite, employée par la plupart des corps de police, mais non dans l'armée.



Sous la direction de M. Cherix de la police séduisante : entraînement au « close-combat ».

Les Jeunesses musicales à l'aide de Terre des Hommes



La troupe de « Up With People » dont le séjour dans l'ensemble se limite à une année.

SAINT-MAURICE. - Sous les auspices des Jeunesses musicales du Chablais - Saint-Maurice, le « Up With People » donnera à la grande salle du collège un gala exceptionnel de chants, chansons, de danses au profit de Terre des Hommes-Valais.

Mais qu'est-ce que « Up With People » ? C'est une organisation indépendante sans but lucratif qui s'est fait connaître dans plusieurs pays. Cette troupe d'étudiants américains qui réunit des acteurs venus des quatre coins du monde cherche à mettre en œuvre de nouvelles méthodes éducatives qui permettent aux jeunes de mieux répondre aux exigences d'un monde en évolution constante en créant un climat d'échange et de communications entre personnes de milieux différents au-delà de toutes barrières de race, d'âge, d'appartenance sociale ou d'idéologie.

Le show que présente « Up With People » visuellement et musicalement, constitue un des spectacles les plus impressionnants s'étant produit dernièrement. La qualité de ses participants est sans doute due à leur discipline sans faille... Les paroles des

chansons sont le reflet d'un monde sain. C'est une certaine joie de vivre, une certaine conception du monde, de ce qu'il pourrait, de ce qu'il devrait être.

Ce gala de Saint-Maurice dont le bénéfice intégral est destiné à Terre des Hommes-Valais attirera la grande foule à double titre : celle de la valeur du spectacle et celle de la cause à servir : « Terre des Hommes ». Rappelons que le budget annuel de « la maison » de Massongex est de 400 000 francs, soit plus de 1000 francs par jour au service de l'enfance malheureuse pour cette action d'hébergement, de soins, de transport. Rappelons que les responsables de Terre des Hommes sont bénévoles et que les éducateurs et le personnel acceptent de travailler pour de modestes rémunérations auprès des 50 enfants de « la maison ».

A jeudi donc à 20 h. 30, à la grande salle du collège de Saint-Maurice.

Printemps sur les rives de la Vièze

MONTHEY. - Un massif de fleurs, une pelouse sur laquelle un chemin zigzague en longeant la rive gauche de la Vièze, un banc où un trio continue une conversation face aux présels vaudoises enneigées en leurs sommets.

Dans son lit, la Vièze laisse couler des eaux qui descendent du val d'Illicz. Que tu es belle, eau de la Vièze, une et di-

verse en ton cours. Tu passes, rêves ou t'élances, sur les rives de ton lit qui se jette dans le Rhône, après avoir parcouru farouchement le tracé que tu t'es fait au cours des millénaires.

A nos pieds, la rivière passe nuit et jour, rapide et sans retour comme la vie de chacun d'entre nous, en face d'un site grandiose qui, lui, est éternel.

Photo NF



Après une semaine de formation scout

SAINT-MAURICE. - Le cours « Gilwell » de l'équipe fédérale de la quatrième branche scout a été une réussite lors de la fameuse expédition scout dans le val d'Illicz du début du mois d'avril. Cette expédition a permis aux participants, des jeunes entre 20 et 30 ans, provenant de toute la Suisse, d'approfondir leur engagement en faveur de leurs amis plus jeunes.

Le scoutisme est une aventure préparée, réalisée et évaluée en communauté. Les organisateurs de ce cours, le chanoine Gaby Stucky, chef cantonal du scoutisme et de ce cours Gilwell, et Raphy Mottet, commissaire cantonal, tous deux de Saint-Maurice, doivent être satisfaits de la réussite de ce cours grâce à la participation spontanée des populations et des autorités concernées. Chacun a joué le jeu pour le plus grand bénéfice de tous les participants.

Ce cours sera tout spécialement marqué dans les annales du scoutisme suisse par l'expédition dans le val d'Illicz qui a permis de le découvrir entre Troistorrens et Champéry, sous tous ses aspects.

LA POTINIÈRE DU DISTRICT La-terre-à-tout-le-monde

Je connais une jeune mère de famille très soucieuse de son intérieur. Elle fait toujours se déchausser les enfants sur le palier, surtout lorsqu'elle vient de « cirer par terre ». Rien à dire. A tout âge, un enfant peut apprendre à respecter la peine qu'ont prise les autres pour lui fabriquer une vie convenable.

Mais un jour, ces gens ont démenagé. Ils avaient à la cave une vieille « poussette », inutile et rouillée.

- On l'emporte ? dit le mari.
- Pourquoi faire ? laisse donc... ils s'en débarrasseront bien. D'abord, il acquiesça. Puis, pris de scrupule, il alla la « balancer » dans un chantier voisin. « Ils » se débrouilleront, ceux-là aussi.

Rassurez-vous, je ne vais pas me mettre à philosopher. Je voudrais seulement comprendre pourquoi nous agissons parfois avec deux poids deux mesures selon qu'il s'agit du dedans... ou du dehors, car c'est intéressant.

Autre exemple : deux immeubles locatifs. Chaque appartement y est parfaitement bien tenu, mais dans le jardin, c'est la pagaille. Dedans, on grondera Toto s'il a mis du beurre sur le tapis, et dehors, on le laisse jeter à tout vent ses papiers de sucette. Résultat : tout le monde

roupète parce que le jardin ressemble à un dépotoir. Voilà ce qui m'étonne : c'est que passé le mur de la vie privée, on ne se sent plus tenu de faire attention « au ménage ». Du moment que c'est propre chez moi... raisonnement qui peut faire de la plus méticuleuse des ménagères une pique-niqueuse épouvantablement désinvolte.

Est-ce parce que nous avons l'impression que ce qui n'est pas notre propriété exclusive ne nous appartient pas ? Eh bien, moi, je vous promets que j'ai un sens profond de la propriété universelle. Je la revendique, même. La terre, la mer, la campagne, les montagnes, les lacs, sont à tout le monde : donc un petit peu à moi, à vous. Des papiers gras dans la forêt ? Mais c'est comme si j'avais une tache sur mon veston. Je sais bien que personne ne nous demande de cirer par terre tous les jours. Il y a des gens qu'un peu de laisser-aller ne gêne pas. On est libre, pas vrai ?

Mais je dis aussi que cette terre-à-tout-le-monde ne nous est que provisoirement confiée : il serait dommage que nos enfants n'en héritent que les restes, plus ou moins bien entretenus.

Pierre des Marmettes.



Du lundi 11 au dimanche 17 mai, ce fut l'occasion, notamment pour ce quatuor arrivant à Aigle en costume 1900, de vivre une semaine enrichissante dans le val d'Illicz.

Assemblée générale de la section Riviera des fonctionnaires de police à Chardonne

L'assemblée générale de la section a eu lieu dernièrement à la salle du conseil communal de Chardonne, sous la présidence du sgt Rémy Pellissier, de Montreux. Parmi la nombreuse assistance, on relevait la présence de M. Fernand Ducret, municipal de police et délégué de l'autorité communale, de M. Walter Loertscher, membre d'honneur FSFP, secrétaire romand du journal fédératif, du président d'honneur André Jaquier, Vevey, des membres d'honneur Constant Steiner, Vevey et Emile Apothéloz, Montreux, ainsi que M. Georges David, commissaire de La Tour-de-Peilz, tout jeune retraité. Une sympathique cohorte de pensionnés était assise sur la gauche de la salle, le centre et la droite étant occupés par les membres actifs.

En début de séance, M. Fernand Ducret, municipal, a transmis le salut des autorités locales.

Parmi les principaux points à l'ordre du jour, le président Rémy Pellissier relève l'admission de six nouveaux membres, à savoir : les agents Martial Apothéloz, Saint-Légier, Georges Bucher et Raphaël Morel, Vevey, André Haenni, Christian Mottaz et Roger Pasche, Montreux, M. Gilbert Brand, nouveau commissaire de police de La Tour-de-Peilz, a demandé son transfert de la section Vaud-Gendarmerie. Un discours de bienvenue est adressé à ces nouveaux membres.

Au cours de l'année écoulée, la section a déploré le décès du membre d'honneur M. Robert Pahud, retraité de Vevey, et tout récemment, le 12 mars, une délégation accompagnait le retraité Alfred Petter, d'Aigle à sa dernière demeure. Plusieurs autres membres ont perdu un être cher et le président, après avoir prononcé quelques paroles de réconfort, demande à l'assemblée d'observer une minute de recueillement en hommage aux disparus.

Le rapport du caissier et celui des vérificateurs des comptes sont adoptés sans discussion.

Le comité est réélu en bloc, par acclamation, pour deux ans. Il est organisé de la façon suivante : président sgt Rémy Pellissier, Montreux ; vice-président cpl David Chappuis, Vevey ; caissier cpl Charles Fankhauser, Montreux ; secrét. correspondant cpl Claude Jallard, Montreux ; secrétaire aux procès-verbaux, M. André Genevey, Vevey, membre app. Emile Jovenat, Chardonne. L'agt Eric Haldemann, Montreux, est également reconduit dans ses fonctions d'archiviste. Les collègues André Devaux, Vevey, Marcel Saugy, La Tour-de-Peilz, accompagnés du président, représenteront la section au congrès 1977 qui aura lieu aux Diablerets du 25 au 27 mai.

Le comité propose à l'assemblée la nomination de deux membres d'honneur, en la personne du commissaire retraité Edmond Cosendai, Glion et Henri Ischer, Leysin. Ces deux collègues ont particulièrement mérité de la section en œuvrant de nombreuses années au comité. D'autre part, le premier cité fut l'un des promoteurs du tir de l'amitié et fut président de cette commission jusqu'à l'année dernière. Le second compte à ce jour plus de 50 ans de sociétariat. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Sur le plan des sorties et manifestations, une visite des grottes de l'Orbe est prévue le 20 mai. Le traditionnel tir de l'amitié aura lieu à Villeneuve, le 20 septembre.

Aux propositions individuelles, M. Albert Caillat, Vevey, propose une résolution tendant à une meilleure information des problèmes professionnels dans le journal fédératif. Cette proposition est adoptée.

A l'issue des débats, M. Ducret, municipal, rejoint les participants au carnotzet de la commune, où un vin d'honneur, très apprécié, est offert. Au cours de cette soirée, M. Jules Mottier, de Montreux, présente un magnifique film sur la Camargue et la Provence, puis en première vision, le dernier film des Echarpes blanches.

L'AMICALE DES FRIBOURGEOIS VA FÊTER SES DIX ANS

MONTHEY. - Déjà 10 ans que quelques ressortissants fribourgeois se sont unis en une amicale qui a pris de l'ampleur avec les années.

Pour marquer cet anniversaire, l'Amicale des Fribourgeois a décidé la mise en place pour ce samedi 30 avril d'une manifestation d'anniversaire avec inauguration d'un drapeau dont la bénédiction aura lieu à 16 heures à l'église paroissiale de Monthey avec comme officiant l'abbé Michel Conus, actuel curé de Riddes. Ce sera ensuite un cortège qui conduira les participants au collège de l'avenue de l'Europe où le président de la ville, M' Raymond Deferr, prononcera une allocution.

En début de soirée, les membres de l'Amicale des Fribourgeois et leurs invités se retrouveront à la grande salle du centre scolaire de Collombey pour un repas en commun suivi d'une partie récréative animée par l'Orchestre des Chardons bleus de la vallée (Troistorrens), par des productions de la Cecilia de Grône, du Coro

alpino eposediese d'Ivrea, du groupe folklorique fribourgeois de Prilly.

Si le chœur mixte L'Echo du coteau de Chôex chantera la messe lors de la bénédiction du drapeau, la fanfare L'Avenir de Collombey, la clique des tambours du district participeront au cortège.

Dimanche vers 11 h. 15, sur la place de Tubingen il y aura un concert de cors des Alpes qui attirera certainement un nombreux public.

Pour toutes vos annonces dans la région de MONTHEY

PUBLICITAS-MONTHEY

Rue Pottler 7 - Tél. 4 42 49

La solution "coup de foudre."

Les Renault 5: 4 modèles — de 850 à 1300 cm³ — qui forcent la sympathie.



Renault 5 L:
850 cm³, maintenant avec levier de vitesse au plancher. 8995.-

Renault 5 TL:
Le modèle vedette. 950 cm³, 10400.-

Renault 5 GTL:
à l'utilisation, la plus économique. 1300 cm³, 11600.-

Renault 5 TS:
la plus sportive. 1300 cm³, 64 ch DIN. 12 300.-

Maintenant, toutes les Renault 5 sont équipées en série de ceintures automatiques à enrouleur.



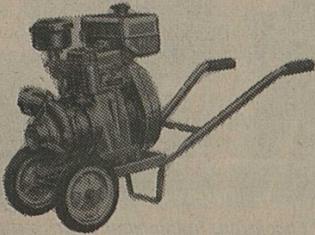
RENAULT 5 Garantie 1 an
Venez les essayer

Garage du Nord S.A., avenue Ritz 35, Sion, tél. 027/22 34 13. Garage du Stand Monthey S.A., route du Simplon, Monthey, tél. 025/4 21 60

Ardon: Garage Neuwerth & Lathion, 027/86 14 67. Bex: Garage de la Croisée, E. Mottier, 025/5 18 87. Haute-Nendaz: Garage du Relais, P. Fournier, 027/88 26 52. Leytron: Garage de la Poste, M. Carruzzo, 027/86 24 70. Orsières: Garage Arlettaz Frères, 026/4 11 40.

PIERRE GUEX
MARTIGNY

Auto-électricité
Alternateur - Démarreur -
Allumage - Eclairage -
Batterie - Auto-radio -
Stéréo - Carburateur -
Dépannage - Magasin de
vente
026/2 20 06



Pompe d'arrosage
à partir de Fr. 1160.-
Marcel Vérolet
Avenue du Simplon, Martigny
Tél. 026/2 12 22

Agences régionales
- Garage Bertholet, Saillon
- Garage Evéquo, Conthey
- Garage De Riedmatten, Saint-Léonard
- Norbert Kreuzer, Sierre
- Garage Monnet, Chamoson
- Garage Carruzzo, Leytron
- Garage Emery, Flanthey
- Garage Barras, Chermignon

Dès le 21 avril

LIQUIDATION PARTIELLE autorisée du 21.4 au 15.6.77

pour abandon des rayons

TABLIERS et ARTICLES BÉBÉ

A NE PAS MANQUER chez

Constantin
fils s.a. sion

Rue de Lausanne

VÉHICULES AUTOMOBILES

Fiat 124 Cp
rouge
1970
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

A vendre
Opel Kadett 1200
année 1974
53 000 km
Expertisée
Tél. 027/86 22 59
36-23884

A vendre
Renault 4 L
année 1968
en très bon état
Expertisée
Tél. 027/86 22 59
36-23884

A vendre
Suzuki 750 GT
1972. Moteur neuf
3000 km. Double dis-
que de freins avant.
Prix à discuter.
Tél. 027/58 17 57
dès 19 heures
36-300945

A vendre
Fiat 128
4 portes
année 1973
53 000 km
Expertisée
Tél. 027/86 22 59
36-23884

Corolla 1200
gris métallisé
1975
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

Peugeot 304
blanche
1970
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

A vendre
Fiat 128 Berlinetta
année 1975
16 000 km
Expertisée
Tél. 027/86 22 59
36-23884

Vends
Mercedes-Benz break
Modèle 1967
Plus de 100 000 km
Tél. 027/55 17 77
89-41683

Puma GTS 1600
grise
1975
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

Vends
Alfasud TI
28 000 km, fin 1975
mécanique
impeccable
Tél. 027/55 17 77
89-41683

A vendre une belle
caravane de camping
allemande, marque
Flipper 455, mod. 73,
avec équip. complet,
frigo, toilettes, dou-
ble vitrage, etc. Con-
vient pour voiture dès
6/7 ch, prix à discuter
Tél. 026/5 33 38
heures des repas
Martigny
36-5602

Achat immédiat «cash»
voitures toutes mar-
ques et exclusivités
dès 1970
Tél. 021 53 33 53
de 11 à 21 heures
AUTO-KLOTI
Chexbres-Puidoux 91

FOURRURES DIVERSES
Fourrures
Artisan transforme
fourrures à la
dernière mode.
Réparations,
nettoyages, etc.
Travail soigné.
Katia Fourrures
Tél. 021/23 91 07
22-939

A vendre un
auvent pour caravane
de camping,
dès 400 cm de long.
Marque allemande, en
dralon, avec tubu-
lures, état de neuf
(Fr. 1000.-)
Prix de liquidation:
seulement Fr. 600.-

A vendre
jolie salle à manger Henri II
Bas prix
Tél. 025/2 38 53
à midi
36-24014

S'adresser à
Erwin Meyer, mécani-
cien, Tourtemagne
Tél. 028/5 48 80
36-5602

A vendre
thuyas
de 80 cm à 1 m haut.,
avec motte.
S'adresser à
Rémy Martinet
Leytron
Tél. 027/86 22 14

Machine à laver
linge - vaisselle
Retour d'exposition
légèrement griffée
à céder avec
gros rabais
Miele - Zanker
AEG - Vedette
Gehrig - Phillips
Indesit - Zérowatt
Crosley - Hoover
Garantie d'usine
Livraison et pose
gratuites.
Facilités de paiement.
Magic Valais
Tél. 027/86 13 65

innovation

SUPER PRIX-CHOC
dès aujourd'hui!

Dispersion «Emolin» blanche, pour l'intérieur. Se lave et se brosse. A mélanger avec des colorants pour obtenir divers tons pastel. Bidon de 5 kg:

seulement

12,50



Chevalet en hêtre, hauteur 80 cm. Pliable, idéal pour une table de travail, etc. Les deux pièces:

30,- seulement



2 pièces

Pistolet à peinture électrique, moteur 35 W., puissance de vaporisation 160 g/min. Viscosité réglable jusqu'à 80 DIN/sec. Contenance 800 cm³. Garantie 6 mois:

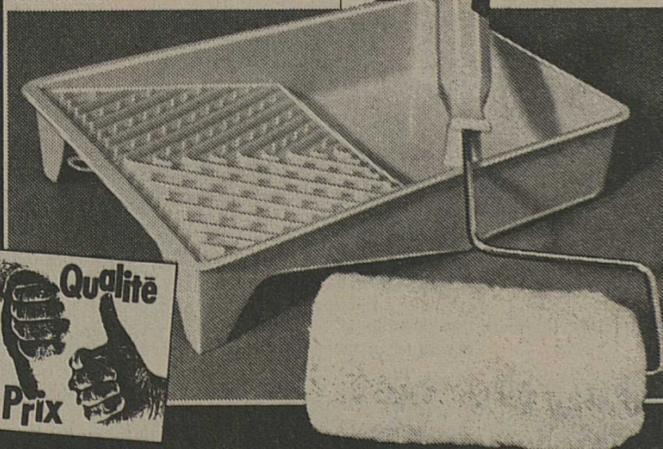
seulement

75,-



Garniture: rouleau dylen pour dispersion, peinture acryl ou latex, largeur 14 cm, avec récipient en polyéthène jaune, grille pour essorer le rouleau:

6,- seulement



MARTIGNY - SIERRE

Toutes vos annonces par Publicitas 21 21 11

BROCANTE DU PRINTEMPS

4 jours à Lausanne, sous tente, place Bellerive

sur 3000 m², une ambiance de kermesse (cantine et animations diverses)
Des milliers d'objets, meubles, antiquités — des idées à n'en plus finir!
Des affaires en or — un vrai paradis pour les «fouineurs».

65 exposants romands
28/4 au 1/5 Ouvert de 10 h. à 21 h. 30
Entrée libre - Parking

Syndicat vaudois des antiquaires, Lausanne



25 ans au service de la construction

en Valais



1951-1952 : inscription dans la FOOSC : Paul Marti, matériaux de construction. Trois personnes font « revivre » l'ancien hôtel Clerc !

1955 : achat de l'ancien terrain de sport.

1956 : admission au sein de l'Association suisse des marchands de matériaux de construction.

1962 : inauguration des locaux actuels sis à l'avenue du Léman 24.

1970 : M. Paul Marti est nommé président central de l'Association suisse des marchands de matériaux de construction.

1972 : création de la Société anonyme Marti-Matériaux S.A.

1973 : introduction de l'électronique pour la facturation et le contrôle des stocks.

1977 : trente-deux personnes, six véhicules routiers, trois élévateurs sont chaque jour au service de la construction en Valais.

Vingt-cinq ans ! Aujourd'hui une fête amicale ! Demain la possibilité de mieux vous servir encore. Tout d'abord avec notre département « **Conseils - Informations - Documentations** ». Un secteur qui facilitera votre choix, votre décision, plus encore avec la visite de notre salle d'exposition. Un département animé par un effort de promotion certain tendant à une politique d'informations bien comprise et participant activement à une saine évolution de la construction.

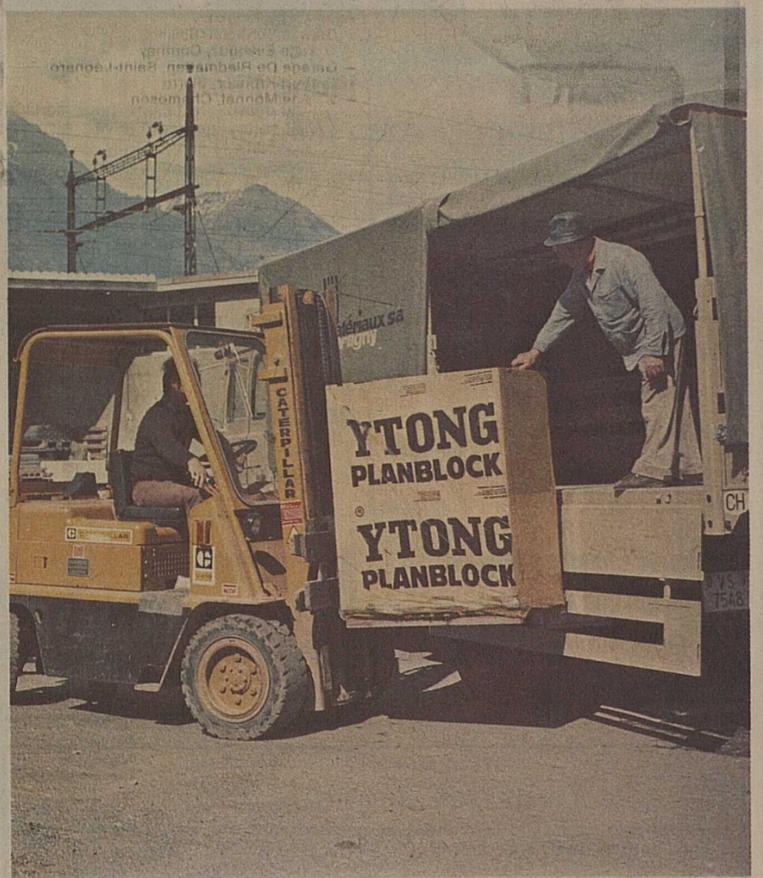
Le choix étant fait, il convient d'assurer services et livraisons. Par le moyen d'un centre de **stockage** important susceptible de répondre immédiatement aux plus nombreux

désirs. Par un acheminement sur place, soigneux et rapide, au moyen de nos **propres véhicules** habitués aussi bien aux livraisons « en gros départ usines » qu'au détail de nos dépôts de Martigny et jusque devant la porte du consommateur.

Enfin la possibilité de jouer un rôle dans l'économie, surtout en ces périodes difficiles, en réunissant sous le même toit les articles d'une multitude de fabricants et supporter pour eux les risques de **ducroire** d'un grand nombre de clients.

Le tout : notre manière de concevoir notre 25^e anniversaire qui est aussi celui de notre nombreuse et fidèle clientèle.

Vendredi 29 avril dès 17 heures
Apéritif portes ouvertes
 dans nos locaux, rue du Léman 24
Cordiale invitation à tous nos clients,
fournisseurs et amis



TEXTE ET PHOTOS B.G.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



L'hôpital cantonal de Genève
cherche, pour son service d'informatique

des pupitreurs

pour l'exploitation de ses ordinateurs CYBER 173.

Nous demandons à nos futurs collaborateurs:

- une bonne formation de base
- des connaissances de l'anglais
- de pouvoir travailler par équipes, y compris les week-ends et jours fériés
- nationalité suisse ou permis de travail valable

Nous offrons:

- rémunération selon barème de l'Etat de Genève
- place stable
- caisse de prévoyance, avantages sociaux
- possibilité de prendre les repas au restaurant et cafétéria du personnel

Prière de téléphoner au 022/22 60 41 pour obtenir la formule d'inscription ou adresser votre offre au

Service du personnel
Hôpital cantonal
1211 Genève 4 18-2154

Tourneur Ebéniste Soudeurs



Nous avons un poste immédiat à vous proposer. Nous attendons votre visite, avenue de la Gare 24, Monthey Tél. 025/4 22 12

18-2291

On cherche

sommelière
(évent. débutante)

Café-restaurant de la Matze, Sion
Tél. 027/22 33 08 36-1212

L'imprimerie Gessler à Sion
cherche

compositeur typographe

Entrée début juin.
Tél. 027/23 19 05 36-3809

Hôtel du Cerf, Monthey
demande

**femme de chambre-lingère
fille ou garçon de buffet**

Entrée tout de suite.
Tél. 025/4 18 18 36-3420

Cherche

jeune fille

au-dessus de 17 ans, pour ménage et nettoyage jardin privé.

Nourrie et belle chambre avec douche et télévision.

Jean Meier, route de Sauvabelin, 1052 Le Mont, tél. 021/32 06 29 36-24139

Hôtel de l'hospice du Grand-Saint-Bernard cherche pour juin à septembre

un cuisinier

Tél. 026/4 91 53 36-23809

On cherche

femme de chambre

Hôtel garni de la Matze, Sion
Tél. 027/22 36 67 36-1212

Arboriculteur ou aide-jardinier

serait engagé tout de suite ou date à convenir.

Bon salaire et bonnes conditions de travail. Appartement à disposition de deux chambres, cuisine et salle de bains.
L'épouse peut être occupée dans l'établissement.

Faire offre à la direction des Pépinières W. Marlétaz SA 1880 Bex, tél. 025/5 22 94 36-24093

Maison de renommée mondiale
cherche représentation c.-à-d.

représentant ou agent

dynamique, pour la vente de ses balances et bascules électroniques.

La représentation concerne le canton du Valais et une partie du canton de Vaud.

Clientèle: industrie, commerce de gros et de détail (boucheries, magasins d'alimentation, etc.), artisanat, industrie hôtelière, etc.

Exigences: notions parfaites du français et de l'allemand (bilingue), expériences dans la vente.

Veillez adresser votre offre sous chiffre 44-69394 à Publicitas, Postfach, 8021 Zurich.

Le centre médico-social régional de Sierre met en soumission les postes suivants:

1 infirmière diplômée en santé publique

à défaut une infirmière en soins généraux ou HMP

1 assistant(e) social(e) diplômé(e)

1 secrétaire qualifiée
à temps partiel, selon horaire à convenir

Nous offrons:

- activité polyvalente dans le cadre d'une équipe sociale et médico-sociale
- postes à responsabilités avec autonomie de décision
- rémunération, conditions de travail et prestations sociales complètes, selon les statuts du personnel du centre

Nous souhaitons:

- personnes ayant le désir d'assumer des activités variées où les contacts humains sont nombreux
- si possible quelques années d'expérience
- permis de conduire (pour l'infirmière et l'assistante sociale)
- entrée en fonctions immédiate ou à convenir

Offres: prière d'adresser vos offres, avec curriculum vitae, photo, etc., à M. Bertrand Favre, président du comité de direction du centre, hôtel de ville, Sierre, jusqu'au 16 mai 1977.

Demandes de renseignements: M. H.-M. Hagmann, chef du centre, se tient volontiers à disposition par téléphone, pour tout renseignement complémentaire.
Tél. 027/57 11 71.
Les postes d'aides familiales seront pourvus d'entente avec l'Association valaisanne pour les aides familiales.

Crans-Montana
Cherchons

personne de confiance

pour ménage avec deux enfants, 4 à 5 matinées par semaine, entrée à convenir.

Tél. 027/41 47 15 97-282011

CASINO DE MONTREUX
cherche, pour entrée immédiate

2 commis de cuisine

et, comme extras, pour la période du 17 au 22 mai

cuisiniers
et

commis de cuisine

Faire offres à la direction.
Tél. 021/62 44 71

On cherche

dame

pour s'occuper d'une personne âgée à Sierre.

Tél. 027/55 15 55
027/55 19 22
36-24076

Etable communale Loye-Grône cherche

vacher-fromager

- Place stable à l'année
- Bon salaire
- Appartement à disposition
- Convierait pour couple
- Entrée en fonctions: septembre 1977

Faire offres écrites à Gérard Théodoloz, président, 3941 Grône.

Tél. 027/58 15 03
58 12 05 36-1099

Migros Valais

cherche
pour compléter l'effectif de sa succursale du Centre commercial Métropole à Sion

vendeur et vendeuse

spécialisés dans les articles radio-TV, chaînes Hi-Fi et appareils de photo

vendeuses

pour les rayons textiles et articles ménagers

jardinière d'enfants

pour une occupation de 2 à 3 jours par semaine au jardin d'enfants

Ambiance de travail agréable. Gain intéressant et prestations sociales propres à une grande entreprise.

Gratuité des cours privés suivis dans les écoles-clubs.

Les candidats et candidates peuvent se présenter directement auprès de la direction du magasin de Sion ou téléphoner au 027/22 03 83

Société Coopérative Migros Valais
Martigny

36-4630

Auberge de la Poste Les Diablerets
cherche

serveuse

Entrée le 27 mai

Tél. 025/6 41 24
22-160844

Couple

place stable, cherche pour rembourser ses créanciers, la somme de
Fr. 12 000.- remboursable en quatre ans.

Ecrire sous chiffre P 36-425218 à Publicitas, 1870 Monthey.

J'engage pour tout de suite ou à convenir

jeune cuisinier

sachant travailler seul

Bons gages assurés.

Tél. 027/31 11 03
36-1283



Martigny

engage

caissière-vendeuse

S'adresser à la centrale Pam, Sion
tél. 027/22 91 33
ou au Pam Martigny
tél. 026/2 31 71

36-7407

On cherche pour tout de suite ou à convenir

2 peintres en voiture
et

1 manoeuvre en carrosserie

Atelier moderne et bien équipé.
Peinture au four.

Carrosserie de Villeneuve
Tél. 021/60 14 61
021/60 16 60

22-120

RENTENANSTALT
Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine



La plus ancienne et plus importante des sociétés suisses d'assurances sur la vie
cherche

inspecteur régional

pour le secteur val de Bagnes - val d'Entremont, comme successeur de notre collaborateur, M. Gabriel Filliez, appelé à d'autres fonctions.

Nous offrons:

- des conditions d'emploi modernes avec prestations sociales étendues
- climat de travail agréable
- formation et introduction ainsi qu'appui pratique dans la profession
- date d'entrée à convenir

Agence générale du Valais
Sion, place du Midi 40
Tél. 027/23 23 33

36-24064

Décolletage SA, St-Maurice

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

mécaniciens-régleurs
sur machines de reprises

Excellent salaire. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offre ou prendre contact par téléphone au 025/3 73 73, interne 12.
36-2006

Importante caisse professionnelle de compensation cherche, avec entrée tout de suite ou date à convenir

employé de commerce

disposant d'une formation commerciale complète et apte à assurer de façon indépendante le parfait fonctionnement du service administratif qui lui sera confié (allocations familiales).

Préférence sera donnée à candidat ayant le sens du contact humain, pouvant se prévaloir d'une certaine expérience pratique et désirant faire carrière dans une branche en constante évolution que sont les assurances sociales.

employée de bureau

capable de s'acquitter de la correspondance française et d'exécuter de manière indépendante diverses tâches administratives.

Nous offrons une rémunération en rapport avec les exigences demandées, les prestations sociales d'une grande entreprise, une ambiance de travail agréable et la possibilité de se familiariser avec la langue allemande.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur offre manuscrite avec curriculum vitae et copies de certificats à:

Caisse de compensation de la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, 5001 Aarau, tél. 064/22 48 21
106.101.237

Notre rayon d'enfants pourrait se passer de publicité, les mamans le connaissent, l'apprécient et le fréquentent. Toujours des modèles pimpants, des qualités sérieuses et des prix intéressants. **Ça, c'est Gonset.**

T-shirt, 100% coton, rayures multicolores, poche poitrine, 4 à 14 ans, 4 - 6 ans **7.-** + 1.- par 4 ans

Chemise, jersey imprimé, 50% coton, 50% modal, divers dessins et coloris, 4 à 12 ans, 4 - 6 ans **10.-** + 2.- par 4 ans.



Gonset

TOUJOURS A VOTRE SERVICE

18 mai à **MONTHEY**

Unique gala

- L'explosion d'un phénomène -
Ne manquez pas

JOHNNY HALLYDAY

- sous chapiteau -
dès 19 heures, animation Gil Aubert

Prix des places: Fr. 50.-, 40.-, 30.-

Réservation: tél. 025/4 42 62

Monthey	Placette - Office du tourisme - Coiffure Market - (Monsieur-confection) - Droguerie Garrone
Troistorrents	Buffet de la Gare
Saint-Maurice	Café de la Poste
Bouveret	La Batelière
Sion	Elysée-Voyages - Migros Centre
Sierre	La Placette
Miège	Richard Clavier
Savièse	Coop Saint-Germain
Saxon	Valaisky
Martigny	Musiclub Damay-Cretton
Sembrancher	Café La Prairie

SOS - Machines à laver

Réparations toutes marques dans les plus brefs délais.

Prix déplacement forfaitaire minimum unifié partout le même, grâce aux monteurs qualifiés et souriants stationnés dans chaque région. Conservez donc cette - bonne - adresse!

Superménagier,
service Valais-Chablais:
026/2 58 09 - 027/22 04 48
025/4 54 52

Publicitas
Sion **21 21 21**



ERVAF

VOTRE ENTREPRISE POUR

- Nettoyage général
- Revêtements de sols
- Shampooinisation et détachage de tapis
- Ponçage - Imprégnation

Tél. 027/36 11 95 privé 36 13 27
PONT-DE-LA-MORGE/SION

LE PASSE-TEMPS

CEV

Le mot
le plus long

fmectnapnaio

Amusez-vous à former avec les lettres ci-dessus le mot français le plus long possible. (Tous les mots du «Larousse» sont admis, à l'exception des noms propres. Sont admis également le masculin, le féminin, le pluriel et tous les temps de l'indicatif et du subjonctif des verbes.)

Inscrivez ce mot sur une carte postale que vous adressez jusqu'au 1er mai 1977 à la

CAISSE D'EPARGNE DU VALAIS 1951 SION

Par tirage au sort, nous désignerons à chaque parution du «Passe-temps CEV», 3 gagnants qui auront droit à un Livret d'Epargne CEV, doté de **Fr. 100.-** ou au versement correspondant sur un Livret d'Epargne déjà existant.

L'affaire CEV
à conseiller:
Livret d'épargne
assurance



C'est un atout supplémentaire et souhaitable à votre investissement «prévoyance».

En cas de décès, le montant de votre carnet sera doublé.

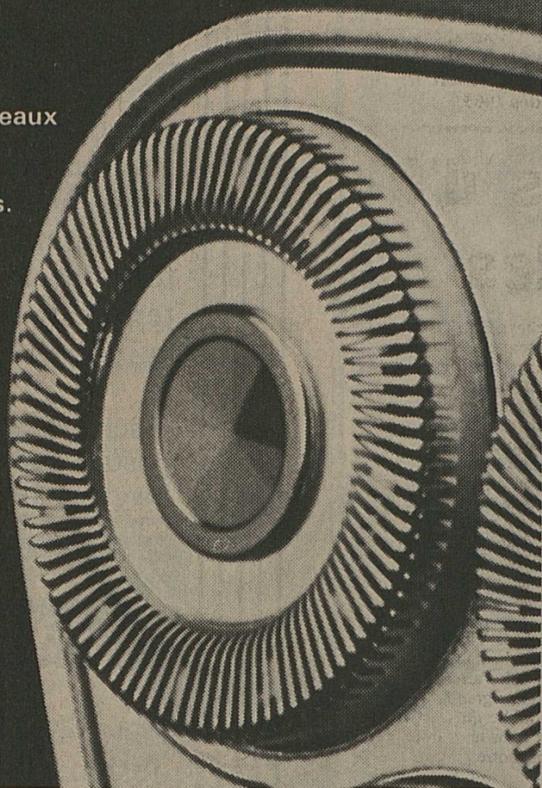
La prime très modeste, calculée selon un tarif préférentiel, sera perçue sur les intérêts.

Renseignements et documentation par toutes nos agences.

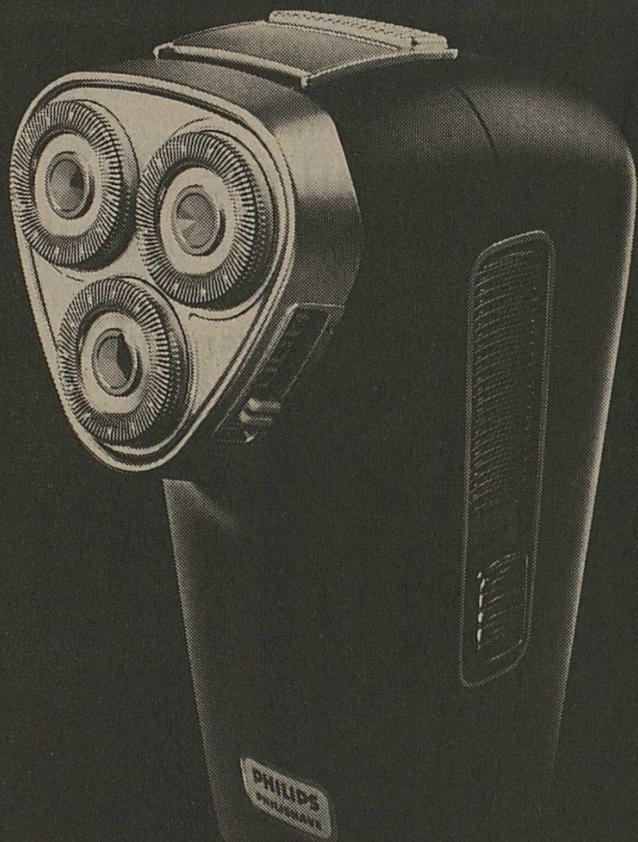
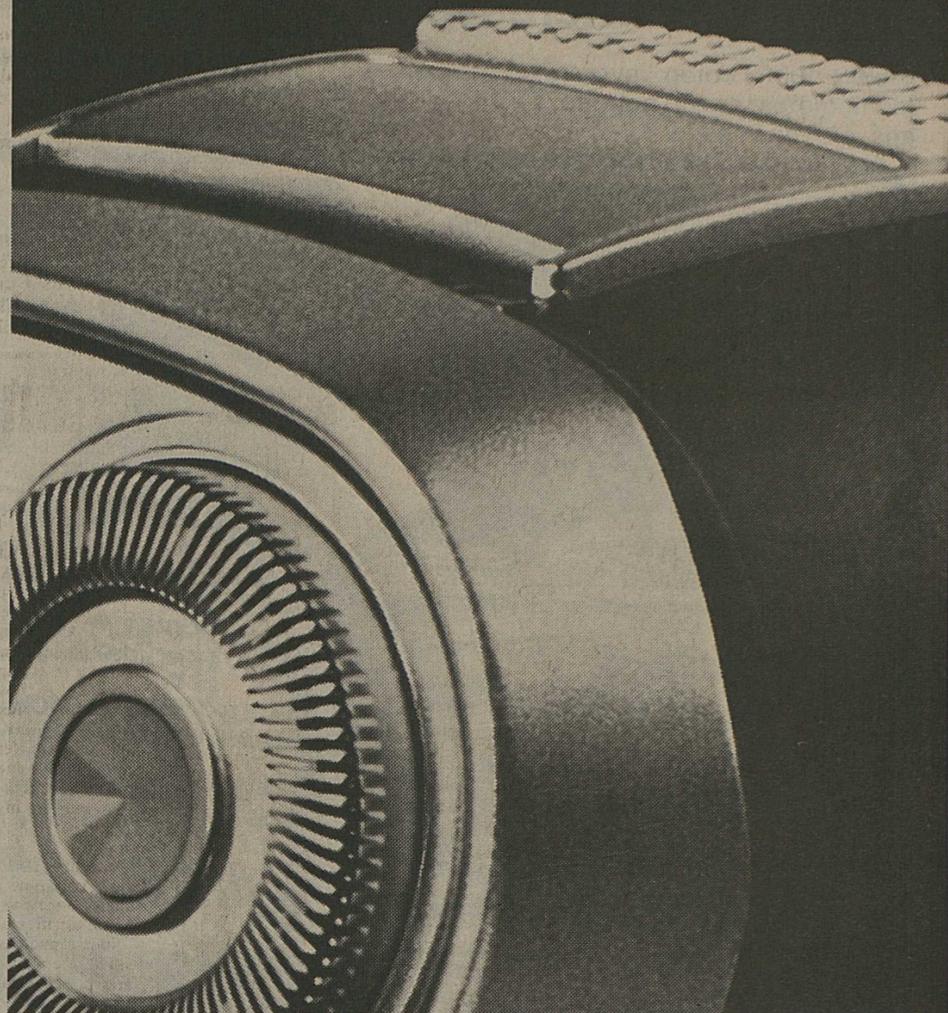
CAISSE D'EPARGNE DU VALAIS

La banque régionale valaisanne

Maintenant, le Philishave a en effet deux fois plus de couteaux par tête qu'auparavant. Un nouvel angle d'attaque rend ces couteaux plus incisifs. Et le rasage en profondeur est encore plus radical car la pression des lames sur les têtes de coupe est plus élevée.

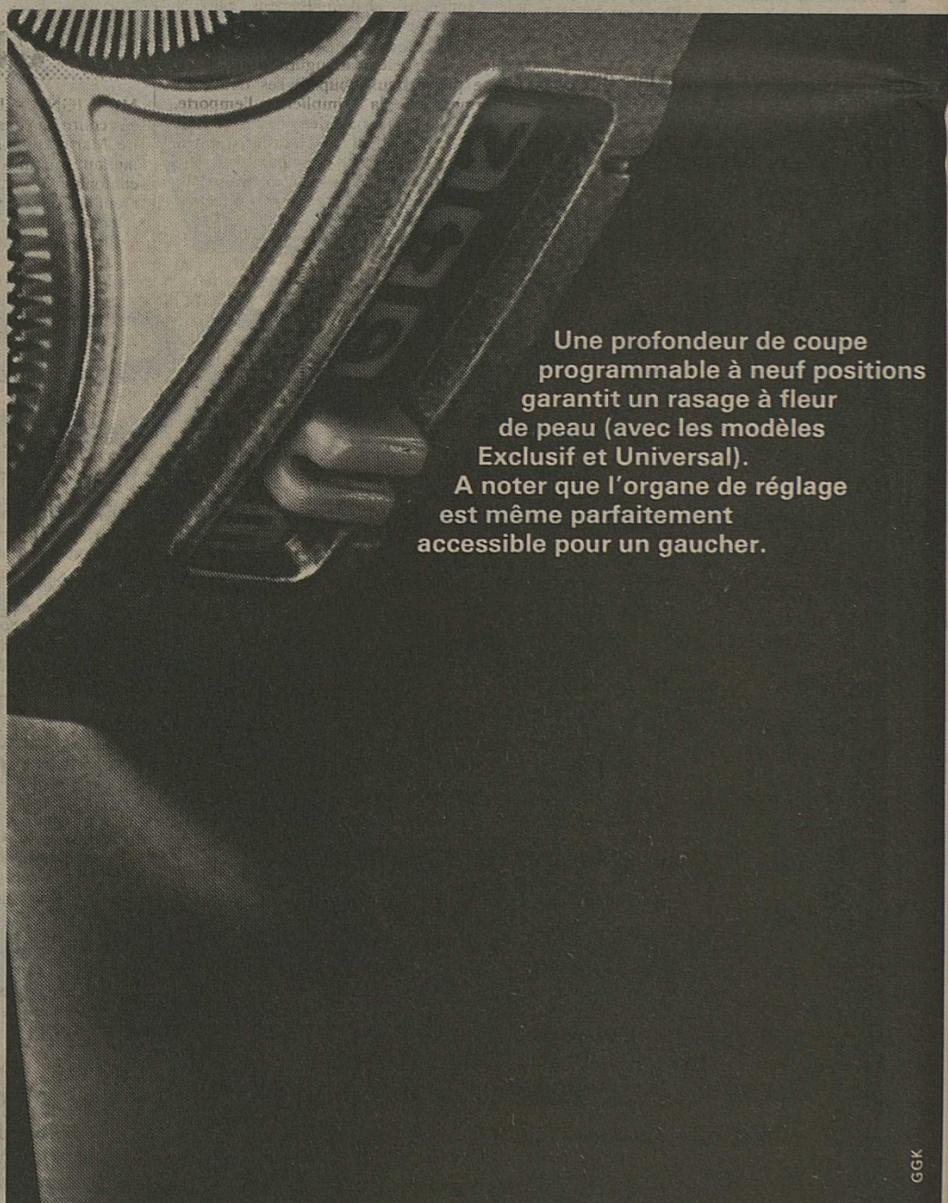


La tondeuse est disposée de manière à vous éviter tout contact avec les têtes de coupe. Elle se déploie sur simple pression du doigt et se replie après usage.



Si l'élégance du design n'est pour rien dans la puissance de rasage du Philishave, elle contribue néanmoins à entretenir la bonne humeur pendant le rasage. Ce qui ne gâche rien.

Une profondeur de coupe programmable à neuf positions garantit un rasage à fleur de peau (avec les modèles Exclusif et Universal). A noter que l'organe de réglage est même parfaitement accessible pour un gaucher.



La puissance de coupe du Philishave accuse aujourd'hui un gain de 60% et certains en sont restés bouche bée, ce qui mérite une explication. PHILIPS



PROCUREUR DU BAS-VALAIS: LES DÉPUTÉS D.G. DU DISTRICT DE MARTIGNY PRÉSENTERONT M^e ROGER LOVEY

Comme nous l'avons annoncé à la suite de la retraite de M^e Amédée Déleze qui quittera son poste le 31 mai prochain, M^e Roger Lovey, secrétaire politique du PDC et rédacteur de *Valais Demain*, a fait acte de candidature pour la fonction de procureur du Bas-Valais. Nous apprenons que les députés DC du district de Martigny, d'entente avec le parti du district, ont décidé de présenter la candidature de M^e Lovey au groupe du Grand Conseil du Bas-Valais qui va se réunir le 6 mai.

M^e Lovey est domicilié à Fully. Il est marié et père de six enfants.

Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur la carrière



de cet éminent juriste qui possède, de l'avis unanime, toutes les qualités requises pour occuper la fonction de procureur.

Disons seulement, pour l'instant, que M^e Lovey, né en 1929 à Châtelard, a obtenu sa maturité classique au collège de Saint-Maurice en 1950, qu'il a commencé des études de médecine et qu'il a bifurqué sur le droit à l'université de Fribourg où il obtint sa licence en 1955.

Avocat et notaire, il fut pendant quatre ans greffier au Tribunal cantonal. Ancien collaborateur de M^e Adolphe Travéletti, il a ouvert sa propre étude à Sion, dès 1965.

Si vous soignez votre femme comme vous parquez votre voiture...

MARTIGNY. - On le sait, chaque jour nombre d'automobilistes commettent des erreurs dans le parage de leurs voitures. A la suite de distractions souvent, mais aussi volontairement.

Dans la plupart des cas, la police, la gendarmerie interviennent et le fautif doit payer une amende stipulée dans une « liste des prix » prévoyant tous les cas imaginables d'indiscipline.

A Martigny, lorsqu'il s'agit d'étrangers ayant commis une erreur de ce genre, la

police locale place, entre l'essuie-glace et le pare-brise de la voiture, un fichet se contentant de signaler le fait, d'engager le fautif à ne plus récidiver, de lui souhaiter un bon séjour chez nous.

Récemment, devant le bureau du NF à Martigny, on a peint une ligne blanche parallèle à la façade, permettant aux automobiles de stationner sur une moitié de trottoir. Mais il se trouve toujours des indisciplinés voulant faire preuve d'indépendance en obstruant le passage.

L'un d'entre eux s'est trouvé en présence d'un original qui a agi à la manière de la police locale, mais en libellant lui-même le pamphlet: « Si vous soignez votre femme comme vous parquez votre voiture, vous êtes sûrement cocu... »

Le malheur a voulu que le propriétaire du véhicule soit célibataire.

REDACTION DE MARTIGNY ET D'OUTRE-RHÔNE

Emmanuel Berreau
Téléphone (026) 2 27 10
Av. de la Gare - 1920 Martigny

Du bord du lac à Saint-Maurice

Les vingt ans de l'Harmonie du Chablais



BEX. - Samedi soir, le concert annuel de l'Harmonie du Chablais à Bex revêtait un faste tout particulier: en effet, en cette soirée du 23 avril 1977, cet ensemble fêtait ni plus ni moins son 20^e anniversaire. Autant dire dès lors que, la majorité acquise, cette société, que préside M. Jean-François Ruchet, va atteindre des sommets de perfection dans l'exécution musicale.

C'est par la « Marche des grenadiers » que débuta le concert, magistralement interprété par l'Harmonie (notre photo), et dirigée, pour ce morceau, par le sous-directeur Jean-Claude Bernard. Puis, M. Fernand

Tinturier, le directeur en titre, anima sa baguette pour diriger une quinzaine de morceaux tous applaudis chaleureusement par la nombreuse assistance.

Forte de cinquante membres (ô combien actifs!), la société inaugurerait également (d'une pierre deux coups!) ses nouveaux uniformes où la simplicité l'emporte. Gérard Desarzens, président de l'Ensemble des cuivres, le directeur Tinturier (dont le père, Edouard, ancien directeur, peut être fier de son aisance à diriger sa troupe), le président Ruchet et le sous-directeur Bernard furent tour à tour félicités et fleuris, à l'instar des membres fidèles à la société qui s'est taillé un beau succès.

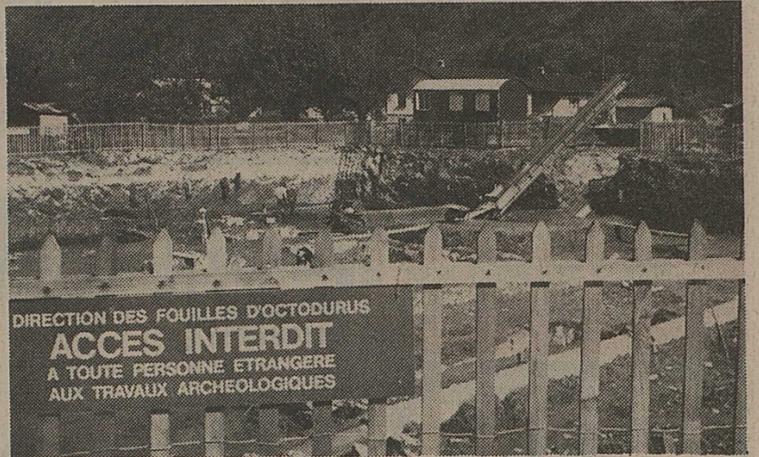
Fouilles d'Octodurus, campagne 1977 Déjà des découvertes intéressantes!

MARTIGNY. - La campagne 1977 a débuté lundi 18 avril. Archéologues, chercheurs, terrassiers s'affairent lentement comme il se doit. Pour faciliter l'évacuation des matériaux on a installé, sur le chantier du temple gallo-romain 2 un tapis roulant et déjà, on s'est trouvé en présence d'objets fort intéressants. Il s'agit de monnaies de différentes époques dont plusieurs en argent en parfait état de conservation, de fibules d'une grande beauté (fermoirs en métal servant àagrafer les vêtements), d'une stèle malheureusement sans inscription.

Le tout est inventorié, catalogué avant d'être envoyé à Avenches aux fins de restauration.

Aux dires de M. Georges Vionnet, on se trouve dans une zone archéologique particulièrement riche et on doit s'attendre à découvrir d'autres sujets d'une grande valeur.

Nous rappelons au public qu'il est strictement interdit d'entrer dans le chantier délimité par des chabouris (notre photo).

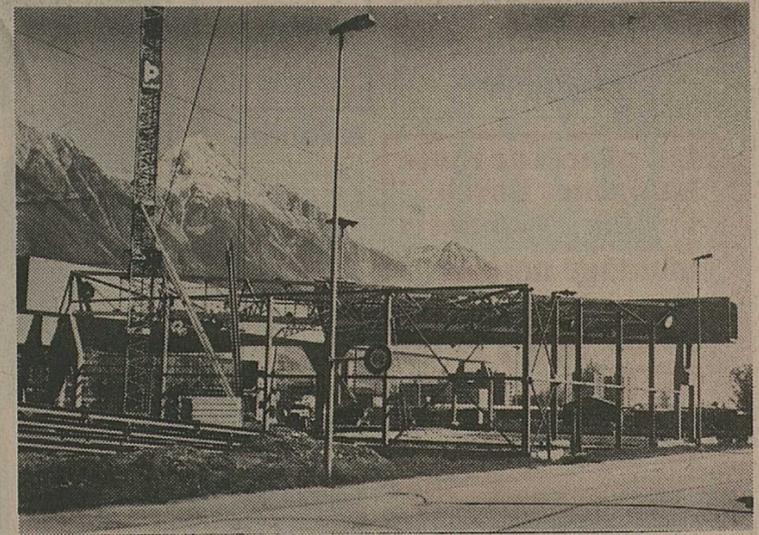


Pour la future autoroute du Valais

MARTIGNY. - Une polémique s'est engagée contre la construction de l'autoroute entre Martigny et Brigue, les opposants admettant qu'un élargissement de la route cantonale à quatre pistes (voir détournement de Riddes, de Saillon avec des embryons de bretelles faisant partie du futur échangeur.

Sur la plaine de Charrat-Fully, l'autoroute devrait passer entre les voies CFF et le Rhône et dans le cadre de la modernisation de la route reliant les deux localités on est en train de construire un ouvrage en béton de 112 mètres de longueur comprenant quatre piles en « V », tenant lieu de passage supérieur.

Voici l'état actuel du chantier. Au premier plan, on construit le coffrage de la première pile en « V ». L'ouvrage sera appuyé de chaque côté sur un talus.



21^e concert du Groupement des chanteurs du Bas-Valais

Dorénavant
29, 30 avril et 1er mai 1977

Programme des manifestations

Vendredi 29 avril

19 h. 45 Ouverture officielle de la fête par le défilé, dans les rues du village, de la Musique municipale de la ville de Genève

20 h. 30 à la cantine

Concert de la Musique municipale de la ville de Genève

Dès 22 h. 30

- A la cantine, grand bal conduit par Les Astérix

- A la Rosière, soirée de variétés animée par Richard Clavier

Samedi 30 avril

Chœurs d'enfants

12 h. 45 Cortège des enfants

14 h. 30 Concert des chœurs d'enfants à l'église

16 h. 45 Chœurs d'ensemble à la cantine

Productions des sociétés

19 h. 15 Accueil des sociétés

20 h. 30 Concert à l'église

A la cantine: production des fanfares invitées

21 h. 45 Partie officielle et chœurs d'ensemble

Dès 21 h. 30

- A la cantine, grand bal conduit par Les Astérix

- A la Rosière, bal champêtre conduit par The Melody

Dimanche 1er mai

12 h. 30 Accueil des sociétés

13 h. 30 Cortège

14 h. 30 Concert à l'église

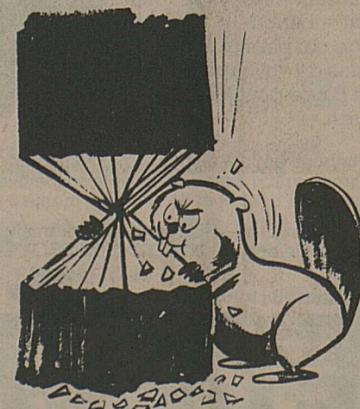
A la cantine: production des fanfares invitées

17 h. 00 Partie officielle et chœurs d'ensemble

17 h. 30 A la Rosière

bal champêtre conduit par The Melody

Notre chiffre d'affaires baisse ?



Ne rongez pas votre budget: attirez de nouveaux clients en insérant une annonce dans *Le Nouvelliste*.

CERM: pose de la charpente métallique

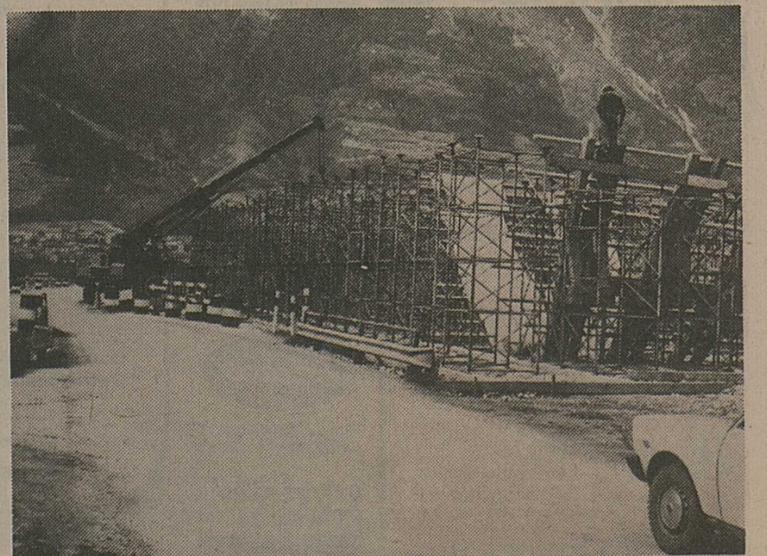
MARTIGNY. - La surface couverte de la future halle du CERM de 7527 mètres carrés, est divisée en huit champs dont chacun - à titre de comparaison - représente deux fois la halle de gymnastique de Martigny-Bourg.

La charpente du premier a été montée en huit jours ouvrables et ce travail a été terminé hier. Ce qui laisse supposer qu'à fin juin cette immense toile d'araignée métallique sera en place.

Derrière, intervient depuis aujourd'hui l'équipe de charpentiers d'Adolphe Wyder chargée de poser la couverture.

Ce rythme de travail a été rendu possible grâce à la mise en place d'un organigramme tenant compte des installations techniques dont disposent les entreprises et des impondérables toujours possibles.

Notre photo montre la charpente métallique du premier champ telle qu'elle apparaît depuis la route du Levant.

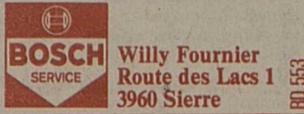


Votre annonce :

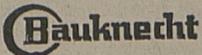
21 21 11

Les phares de route halogènes Bosch
Fr. 150.- y compris montage normal

à Sierre:
027/55 24 24



Affaires à saisir !
30 à 50% de rabais sur le matériel (avec petites rayures)



cuisinières, machines à laver, lave-vaisselle, frigos, congélateurs, blocs de cuisine, aspirateurs.

au Ménage Moderne

Bruttin-Gay-Balmaz
Rue du Rhône, Sion
Tél. 027/22 48 86

36-4618

Les phares de route halogènes Bosch
Fr. 150.- y compris montage normal

à Sion:
027/23 22 62



Tél. 027/23 23 24
PLATTA - SION

- Peinture au four ou normale
- Traitement antirouille
- Travaux garantis 6 mois
- Qualité et prix modérés

Auto-secours 24 h. - Sion
027/23 19 19

Les phares de route halogènes Bosch
Fr. 150.- y compris montage normal

à Martigny:
026/2 20 06



Prêt Fr. 150 000.-
Particulier cherche, pour commerce dans la branche du bâtiment, ce montant, éventuellement sous forme de compte courant garanti par 2e rang sur immeuble.

Faire offre sous chiffre PS 302776 à Publicitas, 1002 Lausanne.



Les phares de route halogènes Bosch
Fr. 150.- y compris montage normal

à Monthey:
025/4 29 39



Tant que les piétons joueront à l'homme gris, il vous faudra le plus puissant éclairage.

La plupart des accidents où sont impliqués des piétons arrivent au crépuscule, et les risques sont encore plus grands s'il pleut. La seule tactique à adopter: rouler avec prudence et avec la meilleure visibilité possible.

Les phares de route halogènes Bosch repoussent l'obscurité de 400 mètres.

(Type No 0 306 402 902) **Fr. 150.- y compris montage normal**

A propos: pour avoir un bon éclairage, il faut que la batterie et le circuit électrique soient en ordre. Les stations-service Bosch sont spécialisées dans ce genre de contrôles.

BOSCH

Dépistage rapide des pannes électriques sur autos

Le prix compact-utilitaire

Fr. 585.-
la machine à coudre la plus vendue dans le monde.

A. Jacquier
Grande-Dixence 17
Sion
027/22 67 68

A vendre
poste de soudure électrique Oerlikon GL 250 RM
250 amp. redresseur à réglage mécanique continu du courant électrodes 2-5 mm avec câble et masque complet, ventilateur de refroidissement état de neuf.
Fr. 1600.-

Bernard Bugna
appareilleur, Monthey
Tél. 025/4 22 55
143.266.689

Pieds dans l'eau
Italie du Sud
Appartement exceptionnel, cachet historique (sur presqu'île). Plage privée.
Location par semaine.
Tél. 021/22 23 43
heures de bureau
18-1404

MACHINES A LAVER LINGE ET VAISSELLE

Marques suisses neuves, modèles 1976 à l'ancien prix avec rabais jusqu'à **50%**

Facilités de paiement
Location possible
Installation gratuite par nos monteurs
Garantie totale
Réparations toutes marques

Riddes 027/86 48 40
Martigny 026/ 5 38 63
Muraz 025/ 4 64 50

Davico S.A.
Rue du Tunnel 3
Lausanne
021/23 52 28
24 h. sur 24

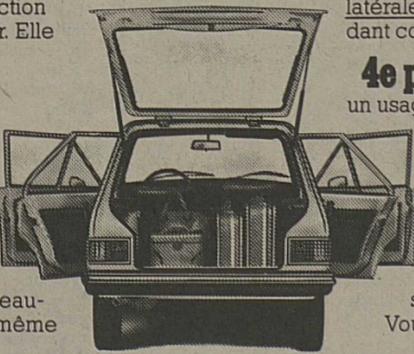
Vainqueur aux points

Un jugement sans appel: dans la catégorie des compactes, la victoire revient à la Peugeot 104.

Performances sur tous les points: confort, sécurité et prix.

1er point La Peugeot 104 a le moteur le plus moderne (et le plus silencieux) de sa catégorie. Seule à avoir un moteur en alliage léger, plein de tempérament et construit pour durer. Avec arbre à cames en tête et vilebrequin à 5 paliers. Malgré la légèreté de son moteur, le poids total de la 104 est le plus élevé de sa catégorie. Ceci prouve sa construction incroyablement robuste, faite pour durer. Elle est conçue pour la sécurité.

2e point La 104 a l'empattement le plus long de sa catégorie. Un bon point pour la tenue de route et pour le confort: intérieur étonnamment spacieux sans caisson de roue apparent = banquette arrière plus large qui permet à cinq personnes d'y voyager à l'aise. (Beaucoup de place pour les jambes, même à l'arrière!).



La nouvelle 104 s'impose encore au public par son équipement très complet et sur la route grâce à sa remarquable suspension à 4 roues indépendantes, gage de confort et de sécurité, même à pleine charge.

Modèles: 104 GL*: 954 cm³, 45 CV DIN (essence normale). 104 GL 6 et SL: 1124 cm³, 57 CV DIN. Et le coupé 104 ZS: 1124 cm³, 66 CV DIN.

Garantie 1 an sans limite de kilométrage.
Option peinture métallisée sans supplément. ***Fr. 9950.-**

PEUGEOT

3e point La Peugeot 104 est la seule dont le modèle de base soit déjà une vraie 5 portes. Donc, sans supplément de prix, avec 4 larges portes latérales (glaces avant et arrière descendant complètement) et un grand hayon.

4e point La 104 est plus commode pour un usage quotidien. Vous la chargerez sans effort grâce au compartiment à bagages dont le seuil est seulement à 53 cm au-dessus du sol.

5e point La 104 a le prix le plus avantageux de sa catégorie. Cela malgré une technique supérieure et un confort exceptionnel. Vous en avez ici la preuve point par point.

Je désire recevoir une documentation sur:
 Berlines 104 Coupé 104 ZS N 4

Nom: _____

Adresse: _____

NPA/Lieu: _____

Découpez et expédiez à: Peugeot-Suisse S.A.,
3000 Bèze 31

104

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Châteauneuf-Conthey

RÉSIDENT-PARC

A louer :

- magnifiques appartements 116 m2 dès Fr. 690.- charges et garage compris
- studios meublés - locaux commerciaux - dépôts

TV 7 chaînes

Renseignements : 027/36 24 65
Services immeubles :
027/36 21 56 ou
36 19 32

SION, pass. de la Matze 11-13

Chambres indépendantes

non meublées, mansardées
Dès Fr. 51.- + chauffage et eau chaude
Pour visiter : 027/22 90 23
Gérances P. Stoudmann Sogim SA
Maupas 2, Lausanne
Tél. 021/20 56 01

A vendre à Lavey-Village

petit rural

comprenant deux bâtiments d'habitation contigus à grange-écurie désaffectée, divers dépôts, places et terrain attenant de 2700 m2.

Convient pour entrepreneur. Vente au plus offrant.

Les amateurs sont priés de s'adresser à M. Félix Richard à Monthey, tél. 025/4 21 56, qui renseignera.

36-24097

Je désire louer à l'année

appartement spacieux

4 pièces non meublées. Région Montana, La Combaz, commune de Randogne.

Ecrire sous chiffre P 36-24096 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Monthey

ancien rural

2 appartements semi-confort. Surface totale avec terrain: 1000 m2 environ.

S'adresser sous chiffre 36-100249 à Publicitas, 1870 Monthey.

Je cherche à louer, sur rive droite, à proximité de Sion

vieil appartement ou éventuellement

petite maison

Loyer modéré

S'adresser à Bernard Luisier Rue des Platanes 13, Sion 36-24063

Martigny 3 pièces

hall, cuisine, frigo, bains, WC séparé Fr. 350.- plus charges. Libre dès 1.6. Confort moderne. Quartier Maladière à proximité transports, CFF + magasins

Pour visiter : 026/2 26 64
Gérances P. Stoudmann Sogim SA
Maupas 2, Lausanne
Tél. 021/20 56 01

A vendre ou à louer à Sierre, dans immeuble HLM

appartement 4 1/2 pièces

Libre tout de suite pour cause de départ. Prix de vente avec place de parc couverte: Fr. 140 000.- Location mensuelle à convenir.

S'adresser au 027/55 08 57 36-2657

A vendre, Veyras-sur-Sierre, zone villas

terrain à construire

900 m2

Tél. 027/55 38 12
36-300916

Je cherche à louer du 1er août au 15 septembre

petit chalet

à Crans-sur-Sierre
Si possible région Briesses, ou route militaire.

Ecrire sous chiffre P 36-24070 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Icogne

maison d'habitation rénovée

4 chambres, cuisine, salle de bains, garage

S'adresser G. Bulliard 1711 Rossens
Tél. 037/31 14 42
36-24074

Cherchons

chalet ou mayen

à louer en juillet.

Tél. 022/44 06 72
18-312571

Cherche à louer à l'année, non meublé dans chalet ou maison

2 ou 3 pièces

alt. 800 m minimum.

Faire offre sous chiffre N 312584-18 à Publicitas 1211 Genève 3.

Costa Brava et Costa Dorada

Appartements avantageux

Tél. 031/55 12 03
dès 14 heures
05-303846

A louer à Martigny dans immeubles subventionnés

appartements 3 pièces Fr. 240.-

appartement 4 pièces Fr. 300.-

Fiduciaire Dini - Chappot Martigny

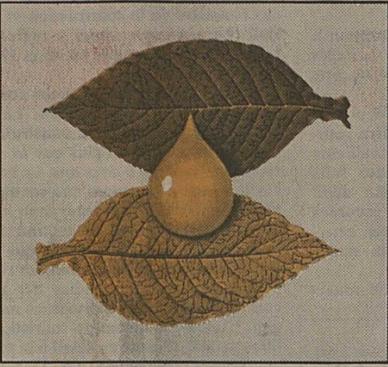
Tél. 026/2 64 81
2 64 82
36-2038

Bonne nouvelle pour les fumeurs de cigarettes!

Le progrès scientifique au service d'un nouveau type de cigarette.

Le développement de la cigarette légère ne s'est pas accompli du jour au lendemain.

Lors du transfert d'arôme, l'arôme naturel de tabacs corsés est reporté sur les tabacs extrêmement légers de R6.



En effet, les premières tentatives furent consacrées au raffinement progressif de la technique du filtre. Mais nos spécialistes recherchaient déjà dans les années soixante de nouveaux tabacs extrêmement légers, tout en développant parallèlement la technique du «transfert d'arôme».

Le résultat:

Le nouveau procédé du transfert d'arôme permet d'extraire l'arôme pur

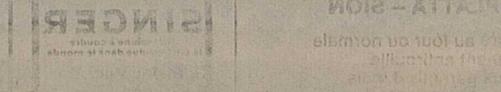
de tabacs corsés et de l'incorporer aux tabacs R6 superlégers.

Tabacs légers et arôme authentique.

Depuis de longues années déjà, nos spécialistes sélectionnèrent de nouvelles sortes de tabacs qui aujourd'hui mûrissent dans l'ouest du Mexique, le long des rives du Rio Santiago et du Rio Pedro. Et ce sont justement ces tabacs fins superlégers de type Burley qui sont à la base de notre R6. Car là-bas, les conditions climatiques sont excellentes pour la culture du tabac.

R6 - Une légère que l'on fume avec plaisir.

Pour sa légèreté et son arôme, ça vaut la peine d'essayer R6.





Au prix de gros nous sacrifions

Machines à laver

Bauknecht WA 656 K 2390.- Net Fr. 1690.-
Bauknecht WA 632 2150.- Net Fr. 1550.-

Lave-vaisselle

Bauknecht GS 561 2150.- Net Fr. 1550.-

Frigos

Bauknecht T 1401 375.- Net Fr. 300.-
Bauknecht TV 1401 555.- Net Fr. 444.-

Congélateurs

Elan 260 795.- Net Fr. 545.-
Bauknecht GT 225 ESKI 695.- Net Fr. 556.-
Bauknecht GT 285 ESKI 840.- Net Fr. 672.-
Bauknecht GT 225 A 780.- Net Fr. 624.-
Bauknecht GT 285 A 950.- Net Fr. 760.-
Bauknecht GT 350 K 1100.- Net Fr. 880.-

Cuisinières

Bauknecht SE 33 CH 498.- Net Fr. 398.-
Bauknecht SF 33 CH 580.- Net Fr. 464.-

Nous vendons également des appareils d'exposition avec de gros rabais

MAJO S.A., SAXON

Tél. 026/6 27 27-28 36-4655

CUISINES MAJO

ok

CENTRE D'OCCASIONS

GARAGE CENTRAL S.A. MONTREUX

Service de vente CITY GARAGE
Tél. 021/61 22 46
Rue de la Paix 8

Commodore II 2.8 I Coupé	54 000 km	73
Rekord II 2000 S 4 p.	8 000 km	76
Rekord II 1900 S 4 p.	30 000 km	74
Rekord II 1900 Luxe 4 p.	56 000 km	73
Rekord II 1700 4 p.	36 000 km	73
Rekord 1700 4 p.	80 000 km	70
Rekord 1700 4 p.	67 000 km	71
Ascona 1600 Caravan 5 p.	30 000 km	75
Manta 1900 SR aut.	50 000 km	71
Manta 1900 SR	90 000 km	70
Manta 1900 SR	60 000 km	74
Kadett 1000 S 2 p.	10 000 km	76
Kadett 1200 S 2 p.	36 000 km	74
Kadett 1200 Luxe 4 p. aut.	25 000 km	75
Cortina 1600 Caravan 5 p.	90 000 km	71
Escort 1300 GXL 4 p.	29 000 km	75
Renault 12 TL 4 p.	35 000 km	75
Renault 12 TL 4 p.	89 000 km	70
Fiat 850 T fourgon vitré	52 000 km	73
Vauxhall Viva Car. 3 p.	53 000 km	73
Toyota Corolla 1200 2 p.	70 000 km	72
Alfetta GT 1800 Coupé	39 000 km	76

Voitures bon marché

Ford 17 M	1961
Ford Taunus 1300 4 p.	1970
Fiat 850 Coupé	1971
Fiat 127	1971
Sunbeam	1970

Ouvert le samedi
Garantie OK - Reprise - Crédit GM

Tél. privé en dehors des heures de bureau
G. Loutan G. Mayor D. Savary
021/54 31 79 021/51 16 04 021/62 41 25

Avis

Le FC Courfaivre, club jurassien de 3e ligue, cherche, en vue de sa sortie annuelle qui aura lieu les 18 et 19 juin 1977, une équipe valaisanne de 3e, voire de 2e ligue, pour disputer une rencontre amicale. Soirée dansante souhaitée.

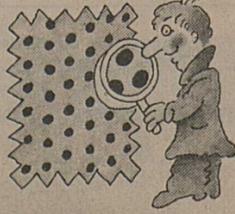
S'adresser, avant le 15 mai, à M. M. Frésard, Primevères 62, 2800 Delémont. Tél. 066/22 76 25 14-25969

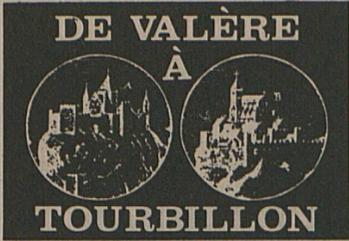
Vos annonces: PUBLICITAS

Faites bien attention à ce label.

Textiles Suisses Swiss Fabrics **Un bon achat.**

...car les fabricants suisses de textiles tiennent autant que vous à la qualité.





Précaution...

Vols et cambriolages, l'actualité nous le prouve, se multiplient et s'enchaînent. Les spécialistes mettent sur le marché des systèmes d'alarme de plus en plus ingénieux, perfectionnés et efficaces. Mais les voleurs deviennent également plus astucieux, plus adroits !...

Dernièrement ont été mis sur le marché des projecteurs s'allumant automatiquement, et des sirènes en miméol qui offrent aux chevaliers de la pince-monseigneur un spectacle son et lumière dont ils se passeraient volontiers...

Un système de serrures électrifiées, véritable traitement par électro chocs, a également été mis au point.

Le propriétaire d'un pavillon visité par un Arsène Lupin de tout premier ordre suggérait d'aménager dans sa résidence secondaire une trappe s'ouvrant sur une sorte d'oubliette remplie d'acide, afin de punir séance tenante ceux qui cambrioleraient sa villa.

De retour d'Italie, un ami m'a fait les recommandations suivantes :

« Ne laisse jamais dans ta voiture un document ou un objet de valeur, même si celle-ci se trouve dans le parc d'un hôtel ou un parking soi-disant gardé. Ne ferme pas les portes du véhicule, les voleurs ne seront pas tentés de les forcer et de causer ainsi des dégâts très élevés, mais surtout n'oublie pas de mettre 1000 litres dans le vide-poche. Cette précaution se généralise en Italie, et semble être efficace. Souvenez-vous en pour les prochaines vacances.

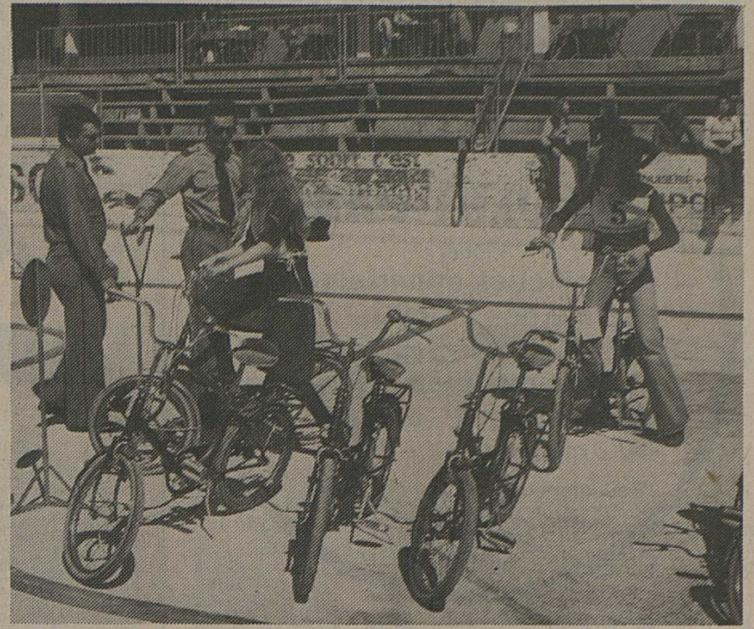
A l'école de la circulation

SION. - Hier matin ont commencé à la patinoire de Sion les leçons pratiques de circulation routière données aux élèves des classes de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e primaires et des classes de développement de la ville de Sion. Une semblable expérience, couronnée de succès, avait eu lieu en 1967. Le Touring-Club de Suisse met à disposition, tout à fait gratuitement, un jardin de circulation qui permet de donner une instruction pratique aux élèves de 67 classes.

Un programme fixe l'heure durant laquelle chaque classe doit se présenter pour ce test, MM. Gay-Crosier et Oggier, appointé et agent de la police municipale de Sion dispensent avec beaucoup de gentillesse et de compréhension cette instruction fort utile. Chaque élève reçoit

une fiche sur laquelle est indiqué s'il a effectué le test sans aucune faute ou si ce n'est pas le cas, quelles erreurs il a commises. Fait réjouissant : ces élèves connaissent bien les signaux ; mais, parfois distraits, il en oublient quelques-uns (comme leurs aînés !...). Une telle instruction est bénéfique ; elle s'inscrit dans cette lutte quasi journalière menée dans tous les secteurs et dans tous les domaines comme mesure prophylactique contre les accidents.

Remercions donc et félicitons les promoteurs de cette action, et encourageons tous les élèves à mettre en pratique les renseignements et les conseils donnés.



Les informations statistiques de l'Etat du Valais

PAS DE BONNES PERSPECTIVES POUR LA CONSTRUCTION

L'Office de statistique du canton du Valais, placé sous l'autorité du Département des finances, vient de publier le premier numéro de son bulletin d'informations 1977.

On y découvre qu'en 1975, par rapport à l'année précédente, la baisse des mariages en Valais était de 5,5 % et qu'en 1976 cette diminution est de 9,1 %.

L'an dernier, on a accordé 14 365 permis aux travailleurs étrangers. Ce chiffre comporte une baisse de 6 %, les travailleurs frontaliers en faisant l'essentiel des frais avec une diminution de 26 %. En dépit d'une forte restriction des permis accordés aux travailleurs italiens et espagnols, ceux-ci forment encore le 62 % de la main-d'œuvre étrangère en Valais.

Le chômage complet était à son maxi-

mum en janvier 1977, affectant 2433 personnes. Mais, dès fin mars, ce nombre est tombé à 446. On sait que les « pointes » des mois d'hiver sont dues à la fermeture des chantiers de la construction et du génie civil. Le chômage partiel a régressé, tombant de 1163 personnes en mars 1976 à 110 à l'heure actuelle.

La construction voit toujours son marché sous de sombres perspectives. Le nombre de logements autorisés à construire ne représente actuellement plus que la moitié de ceux autorisés il y a deux ans. Le bulletin de l'Office note à ce propos que ces chiffres ne permettent pas d'envisager une amélioration du marché de la construction en 1977.

Le mouvement démographique détaillé, les accidents de la circulation, les retraits de permis de conduire, l'indice des prix à la consommation, des observations météorologiques et le mouvement touristique (que nous avons présenté en détail à la suite de la conférence de presse de l'UVI, Réd.) forment autant d'autres chapitres de ce bulletin qui se termine par une table des nées, par communes, de l'hôtellerie et de la parahôtellerie, dont le total est, comme on le sait de 11 millions et demi.

g.r.

Cours de préparation à l'accouchement

SION. - Le prochain cours va débiter le jeudi 5 mai selon l'horaire suivant : de 15 à 16 h. et de 20 à 21 h. au bâtiment des entrepreneurs à l'avenue de la Gare, numéro 39, à Sion.

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès de Mme Roh, sage-femme, tél. 22 56 63.

Pétanque

Le concours de Sierre

Le club de Sierre a organisé sous la direction de M. Fernand Gaillard, arbitre, son concours du calendrier qui vit au départ 36 triplettes et 53 doublettes. Voici les résultats.

Triplettes : Arthur Abbet, Martigny, bat Pierre Morard, mitigé, 13-12 ; Ernest Bozon, Riddes, bat Soffredini, Le Muzot, 13-10 ; Fioroni, Muzot, bat Deschanel, Le Soleil, 13-12 ; Staiano, Fully, bat Henri Roch, Sion I, 13-0.

Demi-finales : Bozon - Panigas - Meizoz, Riddes, battent Abbet - Favre - Petrucci L., Martigny, 13-12 ; Staiano - Lombardi - Paul Carron, Fully battent Fioroni - Zecchino - Coia, Le Muzot, 13-2.

Finale : Bozon bat Staiano 15-8. **Complémentaire :** Dani - Théler - Saccuzzi, mitigé, battent L. Chabbey - M. Ischer - Mascolo, Martigny, 13-10.

Dimanche, en dépit de la pluie et du froid, 53 doublettes s'alignèrent au départ. Résultats :

Kessler J.J. (mitigé) bat Manelli (Riddes) 13-12 ; Mascolo (Martigny) bat J.-A. Rossier (Les Alpes-Leytron) 13-7 ; R. Nicolet (Martigny) bat Claude Gilloz (mitigé) 13-5 ; Y. Pradegan (Cadets) bat Henri Richard (Sion I) 13-6.

Demi-finales : Mascolo - Tomasino (Martigny) battent Pradegan - Orsi (Les Cadets) ; Nicolet - V. Petrucci (Martigny) battent Kessler - Zosso Romain (mitigé) 13-10. **Finale :** Mascolo bat Nicolet 15-11.

Complémentaire : G. Cracco - P. Héritier (Sion I) battent R. Bitz - A. Berthod (Nax) 13-10. g.r.

Tournoi de football intercollèges

SIERRE. - En avant-première du trentième anniversaire de l'école de commerce qui sera officiellement célébré samedi prochain, un grand tournoi de football opposera aujourd'hui les collèges de Sion, Brigue et Saint-Maurice à Sierre.

Cette manifestation, ouverte à tous, se déroulera au stade des Condémines, dès 13 h. 30.

POUR MIEUX CONNAÎTRE LES VINS ROUGES



M. Antoine Pilloud, l'abbé Salamin et M. Maurice Cretton au cours d'une conversation pleine de bouquet...

CHÂTEAUNEUF. - La seconde séance de dégustation, prévue dans le cadre du séminaire de dégustation organisé par Les Amis du Vin a débuté lundi soir par une agréable surprise. En effet, les élèves du premier cours de l'école ménagère rurale de Châteauneuf, ont interprété trois chants, et les nombreux participants ont été touchés par cette délicate attention.

M. Maurice Cretton, responsable de l'organisation de ce séminaire de dégustation a présenté M. Antoine Pilloud, ingénieur EPF, fondé de pouvoir de la maison Provens, qui a parlé des vins rouges : dôle, pinot, gamay.

M. Pilloud a mis en évidence la vinification de nos vins rouges par rapport aux vins blancs.

La vendange égrappée donne naissance à un vin plus moelleux, plus velouté, plus flatteur. Cet égrappage est aussi à l'origine d'un vin plus rude, plus âpre, en un mot plus tannique, ce qui implique un plus long vieillissement.

Les facteurs de qualité de nos rouges

De nombreux facteurs influencent la qualité d'un vin rouge : la nature du terrain, la situation de la vigne, la méthode de culture, la fumure, et surtout le degré de maturation de la vendange. Celle-ci ne doit pas être ni trop, ni pas assez mûre.

La vinification, disait un spécialiste, commence au premier coup de sécateur. En effet, la qualité du vin dépend pour une bonne part de la façon dont la vigne a été taillée et des soins qu'elle a reçus.

L'exposé fort intéressant de M. Pilloud a été suivi d'une dégustation qui avait comme premier objectif de faire découvrir la différence entre un pinot et un gamay, de comparer deux dômes, et deux gorons. Pour apprécier un vin, il faut être attentif à ce que l'on boit.

Les nombreux participants à cette seconde soirée de dégustation auront donc appris à mieux connaître, et surtout à mieux apprécier ce nectar des dieux que sont nos vins rouges.

Le lundi 2 mai, à 20 heures, à la salle de l'école cantonale de Châteauneuf, M. Simon Maye, vigneron-encaveur à Saint-Pierredes-Clages présentera les spécialités que sont l'amigne, l'arvine, l'ermitage et la malvoisie.

A louer à Sion, rue du Mont
appartement 2 1/2 pièces
Date d'entrée à convenir.
S'adresser à l'agence immobilière Armand Favre, Sion.
Tél. 027/22 34 64 36-207

Cherchons
sommelière
Travail en équipe.
Nourrie. Logée. Bons gains.
Se présenter au café de la Place à Monthey.
36-100241

Magasin de confection spécialisé à Sion cherche
une vendeuse auxiliaire
pour l'après-midi.
Tél. 027/22 33 19 dès 21 h.
36-654

Assemblée générale des délégués des JDC du district de Sion

SION. - L'assemblée des délégués de l'association des Jeunes Démocrates-chrétiens du district de Sion se tiendra, ce soir mercredi 26 avril à 19 h. 15 dans le hall de la Matze. A l'issue de la partie administrative, qui comprendra notamment

la lecture des nouveaux statuts, aura lieu une conférence-débat public ayant pour thème : « La TVA en question ». L'orateur sera M. Edouard Delalay, président de Saint-Léonard.

Sierre, Noble Contrée

Amélioration de routes

De nombreuses améliorations vont être prochainement apportées à plusieurs routes du district de Sierre ; le Département des travaux publics du canton du Valais vient de mettre en soumission les travaux de reprofilage et de pose d'enrobé dense (tapis) sur les liaisons suivantes :

Route Sierre - Zinal : section du viaduc des Croisettes, en aval, sur une surface de 15 000 m².

Route Saint-Maurice - Brigue : intérieur de Sierre, sections 1. hôtel Atlantique - garage des Alpes ; 2. place Beaulieu -

avenue de la Gare, surface de 9000 m².

Route Saint-Maurice - Brigue : intérieur de Sierre, sections 1. pont CFF - bifurcation route de Salquenen, surface de 2500 m² ; 2. route de Montana en aval de la bifurcation de Muraz, surface de 5000 m².

En attendant la construction du Raval, ces réfections sont les bienvenues.

De plus, le Grand Conseil a décidé de classer « routes cantonales secondaires de montagne » les liaisons entre Mollens et le hameau de Conzor et le carrefour de l'Etoile et l'Aminona.

REINE FLACHOT ET SES ÉLÈVES

La saison 1976-1977 des Jeunesses musicales de Sierre s'achèvera - en beauté - vendredi prochain 29 avril, avec le concert que donnera la grande violoncelliste Reine Flachot en l'église Saint-Catherine, à 20 h. 30.

Pour la circonstance, Reine Flachot sera entourée par les élèves de la classe de virtuosité qu'elle dirige au conservatoire de Bâle. En outre, la cantatrice Anna-Maria Davaud-Borner prêterà le concours de sa voix de soprano.

Par le biais d'une mini-interview réalisée par l'un de ses élèves, nous vous proposons de faire connaissance avec Reine Flachot.

- Reine Flachot, comment êtes-vous venue au violoncelle ?

- Nous étions une famille de sept enfants. Il y avait des pianistes, des violonistes ; il manquait un violoncelle...

- A quel âge avez-vous commencé ?

- A 11 ans. J'ai eu la chance de rencontrer un professeur exceptionnel. Il m'a trouvé des dons ; il avait du temps et m'en a consacré plus qu'habituellement. Sans doute cela m'a-t-il permis d'obtenir mon prix (1^{er} prix du conservatoire de Paris) trois ans et demi plus tard.

- Avez-vous alors joué avec orchestre ?

- Oui. Comme j'étais la première nommée du concours, on m'a fait jouer le concerto de Lalo avec l'Orchestre des concerts Colonne que dirigeait ce jour-là Paul Paray.

- Et avez-vous, à cette époque, donné des récitals ?

- Quelques concerts avec piano et des émissions de radio.

- Et ensuite ?

- J'ai commencé à voyager, mais j'ai aussi commencé à travailler. Malheureusement le décès de mon professeur a arrêté cet élan et je suis restée quelques années un peu flottante. Par la suite, je m'y suis remise et, en 1954, j'ai gagné le 1^{er} prix Piatigorsky. Cela a marqué un nouveau départ et, depuis, j'ai joué dans la plupart des pays d'Europe et en Amérique.

- Et l'enseignement ?

- Les années passant, on se trouve amené à transmettre ce que le travail et l'expérience vous ont apporté. On en vient dès lors tout naturellement à l'enseignement. Je suis professeur à l'Ecole normale de musique de Paris depuis dix ans et pendant trois ans j'ai enseigné à l'université des Arts de Tokio. Cette université m'a d'ailleurs nommée l'année dernière professeur honoraire, ce qui m'a beaucoup flattée. Ce séjour au Japon a été une expérience très intéressante et j'en garde un merveilleux souvenir.

- Et maintenant ce qui nous intéresse plus particulièrement, la Musik Akademie de Bâle ?

- J'ai repris en 1974 la Konzert- et Ausbildungsklasse du conservatoire. Je connaissais la réputation de cette classe et j'avais eu



l'avantage de rencontrer le professeur Wenzinger au Japon. Il régit à la Musik Akademie et en particulier dans ma classe une atmosphère très sympathique de travail, de bonne camaraderie et de compréhension mutuelle qui me donne de grandes satisfactions.

- Une dernière question : quels sont vos projets ?

- Beaucoup de cours jusqu'aux vacances et après la rentrée un grand voyage qui me mènera au Japon pour des cours et des concerts, en Turquie, en Russie et à Ceylan.

Il ne fait pas de doute que la seule venue à Sierre de Reine Flachot, constitue un événement musical. Cette artiste est en effet l'une des plus grandes ambassadrices de l'école française de violoncelle, dans la lignée de Fournier et de Tortelier. Voilà une bonne raison pour réserver votre soirée du 29 avril à la musique.

4711 **SIR irish moss** Lotion After Shave

Marquant et frais... typiquement masculin

Occasions

- 1 très beau banc d'angle, moderne, 160 x 120 pour la cuisine, état de neuf 185.-
- 1 magnifique armoire, noyer brun, 240 cm long., 157 cm haut., 56 cm prof. 285.-
- 1 buffet brun foncé, 165 cm long., 72 cm haut., 31 cm prof. avec dessus (vitrine) 160 cm long., 58 cm haut., 38 cm prof. 85.-
- 1 machine à écrire de bureau Hermès, révisée, avec tabulateur 125.-
- 1 machine à calculer avec bande de contrôle 65.-
- 1 machine à calculer électronique Olivetti, 4 opérations, avec bande de contrôle 295.-
- 1 machine à laver semi-automatique, avec essoreuse, Zanker, 220 volts 125.-
- 1 machine à coudre électrique Singer 74.-
- 1 enregistreur stéréo Revox, bobines 20 cm 425.-
- 1 tourne-disque stéréo Mediator, 10 disques, 2 haut-parleurs 125.-
- 1 machine à tricoter, double fonture, Busch 195.-
- 1 microscope 600 fois 49.-
- 1 guitare, état de neuf 85.-
- 1 accordéon chromatique, touches piano, Hohner, 80 basses 345.-
- 1 accordéon chromatique, touches piano, 12 basses, état de neuf 115.-
- 1 vélo pour fillette 6-10 ans 75.-
- 1 vélo pour jeune homme, 3 vitesses, parfait état 125.-
- Souliers pour homme, la paire de 5.- à 15.-
- 3 chemises pour homme, col 44, le tout 12.-
- 1 jaquette en cuir pour jeune homme, taille 44 39.-

E. FLÜHMANN, MÜNSTERGASSE 57, BERNE
Tél. 031/22 29 11 Fermé le lundi
Frais de transport: tarif CFF 05-303849

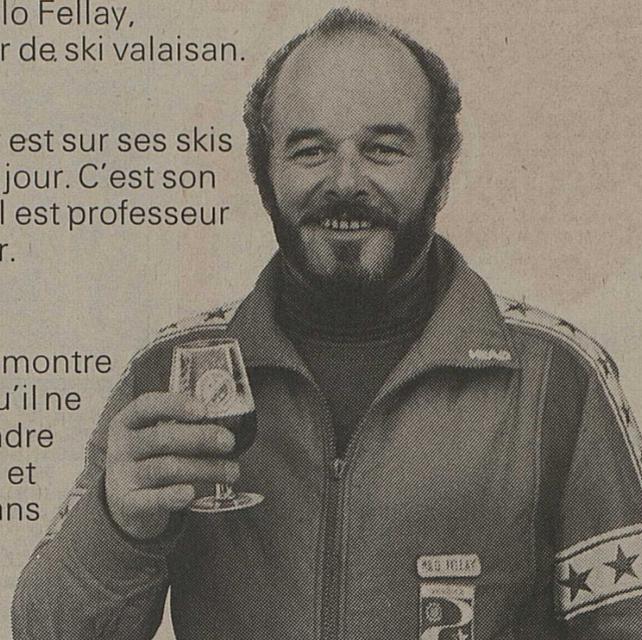
Un authentique Valaisan:

Milo Fellay,
professeur de ski valaisan.



Milo Fellay est sur ses skis jour après jour. C'est son univers, car il est professeur de ski à Verbier.

Chaque jour il montre et démontre qu'il ne faut pas confondre vitesse et précipitation et comment prendre un virage sans virer dans les décors.



Après une longue journée où il a fait découvrir les joies du ski... il est bien normal que Milo Fellay accomplisse son plus beau «schuss» en direction de son amie de toujours: la bonne et fraîche Bière Valaisanne.

La Bière Valaisanne est aussi bonne que la meilleure des bières suisses. De plus, elle est typique et a du caractère - car c'est une vraie Valaisanne.



Bière Valaisanne. La bière qui tient ce que le Valais promet.



BIERE VALAISANNE



La bière suisse est bonne.

Prêts

sans caution

Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.

Je désire Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No _____
NP/Lieu _____

A retourner aujourd'hui à:
Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131
920'000 prêts versés à ce jour



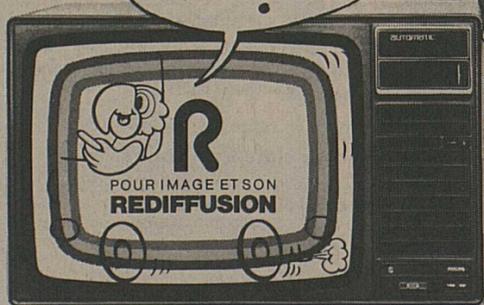
Conthey-Plaine. A vendre
magnifique parcelle à bâtir
complètement équipée, situation de premier ordre, surface 1200 m². 70.- par m²
S'adresser sous chiffre P 36-901977 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion, rue du Sex
studio meublé
Fr. 360.- toutes charges comprises
Libre dès le 1er mai
Pour visiter, tél. 027/22 51 40
36-1337

Vente aux enchères
Vendredi 29 avril dès 15 h.
Visite de 14 h. 30 à 15 h.
Restaurant Au nouveau Bel-Air
Rue Haldimand 20, Lausanne
Tél. 021/23 70 77
(face de la Banque Romande)
Par suite de transformations, les soussignés vendront aux enchères:
MOBILIER: 1 lot de chaises bois peintes, vertes, 1 très beau lot de chaises, plastique noir, pieds métalliques (valeur 120.- pièce), 1 TV Barco couleurs, toutes normes, 1974, 2 changeurs de monnaie, 1 lot de plats compartimentés, porcelaine, appliques, lampes, aspirateur, 1 distributeur de crème, etc.
CUISINE: 1 groupe électrique composé de: 1 grande plaque chauffante de 60/53 cm (sauteuse), 2 marmites cont. 70 l chacune, mod. Therma, 1970, 380 volts, en parfait état, très peu utilisé (valeur Fr. 22 570.-)
Conditions: paiement comptant, sans garantie, à tout prix et minima, échute 2%.
Chargé de vente: Daniel Beney, commissaire-priseur, av. des Mousquines 2, Lausanne
Tél. 021/22 28 64

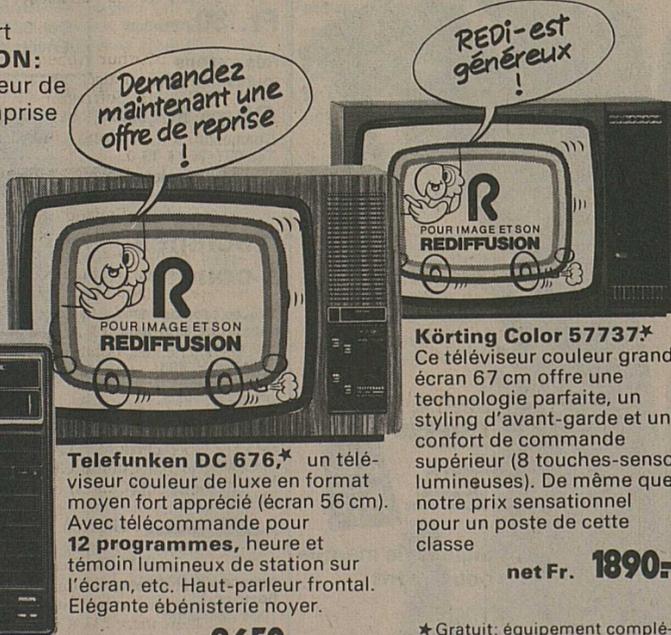
La garantie de service comprise dans tous les prix de TV couleur

Parfaitement. Et c'est pourquoi, pour la **télévision couleur**, la plupart des gens viennent **chez REDIFFUSION:** la garantie de service totale (d'une valeur de plusieurs centaines de francs) est comprise dans les prix pendant toute la durée de location ou pour toute une année à l'achat!



Philips 26C567* le modèle de pointe de Philips à grand écran 66 cm, télécommande pour 12 programmes, horloge digitale de commutation et de nombreux autres avantages.
net Fr. 3220.-

location Fr. 96.85 p.m. + 11.- pour service total. Attention: **action de reprise Philips: Fr. 250.- de plus pour vous!**



Telefunken DC 676* un téléviseur couleur de luxe en format moyen fort apprécié (écran 56 cm). Avec télécommande pour **12 programmes**, heure et témoin lumineux de station sur l'écran, etc. Haut-parleur frontal. Élégante ébénisterie noyer.
net Fr. 2650.-

seulement. Location Fr. 79.90 p.m. + Fr. 11.- pour service total. Livrable également en blanc et noir/argent.

Location TV couleur à Fr. 39.50 p.m. déjà (National TC 361 EU) service total compris! Durée de location minimum 8 mois



Körting Color 57737* Ce téléviseur couleur grand écran 67 cm offre une technologie parfaite, un styling d'avant-garde et un confort de commande supérieur (8 touches-sensor lumineuses). De même que notre prix sensationnel pour un poste de cette classe
net Fr. 1890.-

* Gratuit: équipement complémentaire pour neuf programmes par câble.



POUR IMAGE ET SON REDIFFUSION

REDIFFUSION SA, Sion: 19, rue du Scex, St-Léonard: Magro Uvrier, tél. 027 31 27 42, Sierre: G. Salamin, 30, av. Général-Guisan, tél. 027 55 43 22. **Téléphonez-nous pour une orientation TV-stéréo à domicile: tél. 027 22 04 22**

A louer, **centre ville Sion**, dans immeuble résidentiel
studio non meublé
cuisinette, bain, 5 chaînes TV, balcon. Fr. 280.- plus charges
Libre tout de suite ou date à convenir.
Tél. 027/22 66 55 (heures de bureau)

A vendre
baraque occasion
(6 x 25 m)
2 étages
Convient pour logement de chantier, colonie ou dépôt.
A. Fournier & Cie SA, Sion
Tél. 027/22 33 34
36-2472

vient de paraître le nouveau catalogue R-B 77

Bon à découper pour recevoir le nouveau catalogue R-B 77 (148 pages couleurs)
nom _____
adresse _____

ville _____
Envoi contre 3.50 F en timbres ou tout autre moyen à votre convenance (remboursés à votre premier achat).

ROCHE BOBOIS
9, RUE LANGALLERIE
LAUSANNE



Multi Niaxa box 4,5 kg **12.40**

Persil tambour 4 kg **10.90**

Dixan tambour 5 kg **13.50**

Softlan revitalisant 4 litres **6.80**

Essence Super litre **-.89**

SION/UVRIER



PRONUPTIA DE PARIS
« le plus grand choix du monde »
de robes de mariées exclusives dans toutes les gammes de prix dès Fr. 198.- ainsi que tous les accessoires.
Ravissantes robes d'invitées.

VIVE LA MARIEE!

PRONUPTIA®

LAUSANNE ☎ 021-23 24 34
35, rue de Bourg

GENÈVE ☎ 022-32 50 66
2, rue Paul-Bouquet

SION ☎ 027-22 99 10
3, rue du Grand-Pont

UNIQUE A GENEVE!

Pour la première fois
LA ROMANDIE IMMOBILIERE
(catalogue des affaires immobilières de la Suisse romande)

Organise une exposition immobilière dans le cadre du :

28.4-8.5 SALON de l'AMEUBLEMENT et de la DECORATION

OFFRE DU JOUR

Emportez avec vous
LE CHALET - EXPO
en l'état

à partir de
Fr.40.000.-

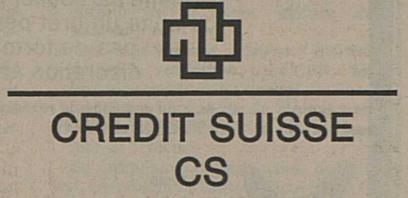
Genève Palais des Expositions
Sem 14 à 22 h 30 Sam + dim 11 à 22 h 30
Dimanche 9 mai : 11 à 20 h.

«Qui me conseille pour mes placements?»



«Le Crédit Suisse, ma banque; à titre tout à fait individuel!»

Grand concours CS
Un formulaire de participation vous attend à nos guichets.



AVIS
Combat cantonal

Les inscriptions du bétail pour le match cantonal 1977 doivent parvenir pour le 5 mai au plus tard chez
Pierre Carrupt, 1915 Chamoson Tél. 027/86 15 58
Charles Buchard, 1912 Ovronnaz Tél. 027/86 38 55

L'inscription du bétail participant aux derniers combats régionaux se fait les dimanches 8 et 15 mai.
36-24071

NF votre journal

Madame s'habille chez FEMINA



Betty Barclay
un partenaire de **FEMINA**

Deux modèles typiques Betty-Barclay. Sportivité très attrayante, fraîcheur admirable.

Diolen
mit Baumwolle die bewährte und bevorzugte Stoffqualität

Sigle de la marque pour habits

c'est la Mode!

Neuchâtel 3, rue des Epancheurs
Sion Place du Midi
Sierre Centre Commercial Placette
Visp Bahnhofstrasse (Haus Hotel Elite)



MACHINES À LAVER
linge et vaisselle, automatiques, neuves, avec légers défauts émail

GROS RABAIS

Vente ou location
Fr. 30.- mois

Réparations toutes marques

Chez SAM
Chamoson
Tél. 027/86 14 05
140.263.384

Machines à coudre

Neuves de démonstration, cédées avec très grosse réduction
Garantie 10 ans
Envoi 15 jours gratuitement à l'essai.

OCCASIONS

Eina 1	Fr. 140.-
Helvétia ZZ	290.-
Eina S	320.-
Bernina	395.-

Facilités, location

Agence **VIGORELLI**
Beaulieu 35
1004 Lausanne
Tél. 021/37 70 46
22-1173

DAIM CUIR

Nettoyage très soigné de vestes, manteaux (avec fourrure), moutons retournés, gants, sacs à main, etc. par **RenovaDAIM S.A.**
Gouttes d'Or 92
2000 Neuchâtel 8
Tél. 038/25 66 84
Soupleste et velouté assurés depuis 1959
28-371

1951 Sion, Av. de la Gare 23, Tél. 027/23 35 45
3963 Crans-Montana, Immeuble Grand-Place, Tél. 027/41 32 32
3960 Sierre, Av. Général-Guisan 11, Tél. 027/55 46 01
1870 Monthey, Place de Tübingen 2, Tél. 025/4 14 77
1920 Martigny 1, Av. de la Gare 21, Tél. 026/2 33 22

A l'approche du printemps
faites nettoyer vos duvets - oreillers

Sur demande, nous vous changeons la toile et rajoutons les plumes.

Hervé Micheloud-Vouardoux
Sion, pl. de la Meunière 17
Tél. 027/22 33 14
Envois postaux 36-4629

Action de la semaine
CUISSEAU DE VEAU

Escalope	le kilo Fr. 28.-
Emincé	le kilo Fr. 25.-

Viande fraîche, idéal pour le congélateur

Valaisia
Saint-Léonard
Ardon
Granges

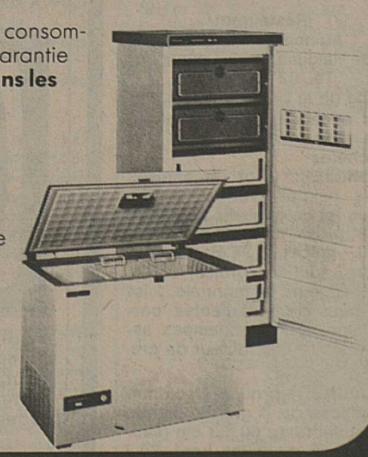
027/31 24 24

Congélateurs - Siemens avec garantie supplémentaire

A la qualité supérieure et à la faible consommation de courant s'ajoutent, une garantie totale d'une année et le service dans les **24 heures.**

Notre assortiment vous offre
des congélateurs-armoires de 120 jusqu'à 350 l de contenance
des congélateurs-bahuts de 250 jusqu'à 500 l de contenance

Siemens-Albis SA
Dép. Electroménagers
rue du Bugnon 42
1020 Renens, tél. 021/34 96 31



Siemens
appareils ménagers

La population sierroise s'est multipliée par 15 en 127 ans

Sierre, cité du soleil, chantée des poètes et des écrivains, chef-lieu du district, n'était, il y a un peu plus de cent vingt ans, qu'un gros village, la population en 1850 n'atteignant que 875 unités.

De la moitié du XIX^e siècle jusqu'à notre époque, Sierre s'agrandit rapidement. Qu'on en juge plutôt.

1860, 1095 habitants. - 1870, 1285. - 1880, 1448. - 1890, 1335. - 1900, 1833. - 1910, 3076. - 1920, 3763. - 1930, 4056. - 1940, 5856. - 1950, 7028. - 1960, 10 740. - 1970, 11 017.

En date du 13 mars 1977, 13 374 personnes étaient domiciliées à Sierre.

Journée cantonale des tireurs vétérans à Salquenen

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre journée cantonale qui aura lieu le 19 mai 1977 (Ascension) à Salquenen.

7.00 Début des tirs

11.00 Fin des tirs

La carte de tir comprend 15 coups, à tirer sans interruption. En retirant sa carte de tir de 17 francs, le tireur doit obligatoirement payer sa carte de banquet de 20 francs (une bouteille de vin pour 4 personnes, service compris). Le concours individuel est de 7 francs. Les vétérans qui, sans tirer, participent au banquet paieront le montant de 20 francs.

11.30 Messe sur la place des écoles (ou à l'église en cas de pluie)

12.15 Apéritif offert par la municipalité de Salquenen sur la place des écoles

12.45 Cortège conduit par l'Harmonie de Salquenen

13.00 Banquet à l'hôtel Central

15.00 Assemblée générale annuelle selon ordre du jour statutaire. Proclamation des résultats. Remise des prix, palmes et challenges.

Tir : le stand sera ouvert le mercredi 18 mai de 16 à 18 heures. Pour le tir à 50 m, le stand de Sierre sera ouvert le 19 mai de 8 à 11 heures.

Inscriptions à retourner jusqu'au 15 mai à M. Max Jelk, Rathausstrasse 16, 3930 Viège.

Album souvenir

Ayer, ou le charme d'Anniviers



Le village d'Ayer, chef-lieu de la commune anniviarde qui porte son nom, a, depuis quelques années, connu un réjouissant développement touristique. L'accession de Zinal au rang de station fort cotée n'est certes pas étrangère à cette progression.

Mais à Ayer, la population et les responsables ont su garder le cachet typique du lieu, ici illustré sur une ancienne photographie, tirée des archives de M^{lle} Thévenaz du bazar du Château à Sierre.

UN BULLETIN POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE L'A.S.L.E.C.

Afin de maintenir le contact avec les lecteurs inscrits à leur bibliothèque et les encourager à la fréquenter régulièrement, ainsi que pour trouver de nouveaux lecteurs, les responsables de la bibliothèque de l'Association sierroise de loisir et culture ont décidé de publier à nouveau, quatre fois par année, un bulletin.

« Nous espérons qu'il vous rendra de grands services par ses diverses rubriques, dernières acquisitions les best-sellers, le guide de lecture etc. », relève l'éditorial du premier numéro, daté du mois de mars.

Tout au long des 12 pages présentées, l'intéressé peut ainsi découvrir la liste des ouvrages les plus demandés, une liste des li-

vres nouvellement acquis ainsi qu'une partie réservée à une courte présentation de plusieurs œuvres.

Les personnes parlant allemand - et elles sont nombreuses dans la cité du soleil - n'ont pas été oubliées et à elle aussi, la bibliothèque ASLEC propose un choix intéressant de livres.

En vrac du Haut-pays

La foire du printemps

C'est aujourd'hui mercredi que se déroulera à Viège la traditionnelle foire du printemps. Si les conditions atmosphériques sont favorables, on s'attend à la participation d'une foule considérable, aussi bien du côté des commerçants que de celui des clients et curieux.

De l'or dans le blé...

Le meunier de Selkingen, dans la vallée de Conches, dont les installations - qui constituent un véritable musée - remontent à l'époque des chars à bancs, n'a pas été peu surpris, l'autre jour, de constater la présence d'une bague en or dans le blé qu'il tamisait. Le bijou a été rendu à son propriétaire qui l'avait perdu l'an dernier pendant la moisson, sans toutefois penser qu'il la retrouverait chez le meunier 8 mois plus tard, sauvée in extremis de la meule séculaire.

Laissez-les pleurer...

Dans le vignoble du « païen », le plus élevé d'Europe, le calme le plus complet règne en ce moment. Selon ses viticulteurs, c'est précisément à cette époque, lorsque les plants commencent à « pleurer », qu'il faut absolument s'abstenir d'y circuler. « Quand elles pleurent, nos vignes préfèrent être seules », affirment-ils.

En dialecte haut-valaisan

Dimanche dernier, 150 enfants de la paroisse catholique de Viège ont fait leur première communion, au cours d'une émouvante cérémonie rehaussée par des productions de la fanfare municipale, de l'orchestre de chambre et du chœur mixte. Le prédicateur s'est adressé aux premiers communiantes en « walliser-ditsch ». Sans être insolite, dans la région, le fait n'en a pas moins été fort apprécié par les auditeurs.

A l'heure de l'arrosage

Avec trois semaines de retard, en raison des conditions météorologiques défavorables, les fameux bisces de Visperterminen ont été remis à l'eau. Cela permettra aux paysans d'arroser leurs prairies jusqu'à l'automne prochain, sur la base d'un programme donnant droit à la base d'un programme donnant à chacun le droit à l'eau vive une fois toutes les trois semaines.

Avec les musiciens natersois

C'est devant un nombreux public que la fanfare Belalp de Naters, dirigée par M. Herbert Gertschen, a donné son concert annuel. En deuxième partie, il appartient aux jeunes de la société de démontrer leurs capacités, sous la baguette d'Elias Salzmann. Les différentes productions ont été chaleureusement applaudies par un auditoire fort attentif. M. Othmar Werner a été cité à l'ordre du jour pour ses 25 années d'activité au sein de la société.

Un beau jour... d'été!

Après les giboulées de ces derniers jours, les merveilleuses conditions météorologiques rencontrées hier jusqu'à très haute altitude s'avéraient quasi estivales. Est-ce à dire que 1977 ne connaîtra pas de véritables journées printanières ? Il est encore un peu tôt pour l'affirmer...

De la Raspille au glacier du Rhône

Le « corridor de la criminalité » s'approche dangereusement

BRIGUE-DOMODOSSOLA. - Selon une enquête menée par un confrère italien, la délinquance passe de plus en plus par la province de Novare et jusqu'aux portes de notre pays. Le voisinage avec les grandes localités a dé-

centralisé le phénomène de la criminalité qui - il y a peu encore - sévissait surtout à Milan et Turin. Maintenant, poursuit le journaliste transalpin, les criminels se cachent dans les zones tranquilles de province, où l'on parle

d'enlèvements, mafia, drogue, bandes organisées, rouges et noires, comme dans les plus grands centres. Des mots presque incroyables pour les plus anciens de la région, mais qui sont pourtant dans la bouche des policiers, carabinieri et magistrats.

Dans l'Ossola, la « voie du tabac », empruntée pendant des décennies par les paisibles contrebandiers de cigarettes, est maintenant devenue celle du haschisch, de la marijuana, de l'héroïne, et aussi une voie d'évasion pour les délinquants. Un repris de justice recherché par toutes les polices vient de passer huit mois dans différents chalets de la zone frontière, avant d'être identifié et arrêté. On affirme que plusieurs usagers de ce « corridor de la criminalité » l'ont prolongé jusqu'à proximité de notre pays pour trouver plus facilement refuge en cas d'alerte.

De nombreux chalets désaffectés, en haute altitude, ont été transformés en dépôts d'armes, de munitions et d'objets volés. Selon la police, ils servent même de refuges pour le rassemblement de bandes extrémistes ou l'organisation de fumeries collectives. Les agents antiterroristes, affirme-t-on dans la cité frontière, ne sont jamais revenus bredouilles de leurs différentes

opérations dans le secteur, considéré comme une véritable poudrière.

Rien d'étonnant donc si les autorités helvétiques s'inquiètent sérieusement. D'où le projet consistant à renforcer l'effectif des gardes-frontière dans la région. Quant au cours suivi actuellement par des policiers valaisans dans le canton de Fribourg, on ne peut qu'en féliciter leur commandant. (Voir à ce sujet notre reportage en page 18.)

Remise des insignes aux instructeurs de ski de fond



COL DU SIMPLON. - Dimanche matin, après avoir suivi assidûment les cours obligatoires prévus par un règlement ad hoc, les candidats au brevet d'instructeur du ski de fond ont subi leurs examens théoriques et pratiques sur les hauts du col du Simplon. 40 participants, sur 46 inscrits ont obtenu du même coup l'insigne d'or, d'argent ou de bronze, selon leurs capacités professionnelles, les désignant à l'avenir comme spécialistes.

M. Fredy Imfeld, d'Ulrichen, chef-instructeur, s'est plu à relever le succès remporté par ce cours, organisé pour la première fois dans la région du Simplon. On s'est d'ailleurs promis d'y revenir, tant les conditions se prêtent à merveille à ce genre d'exercice.

Notre photo : M. Fredy Imfeld, chef instructeur, pleinement satisfait.

BETON... VOLE!

GAMSEN. - Des travaux de maçonnerie s'effectuent actuellement sur les hauts de Gamsen, dans une zone particulièrement escarpée.

On a recours à l'hélicoptère pour le transport du béton, d'un silo installé spécialement sur les bords de l'ancienne route cantonale jusqu'au lieu des opérations. Tout

compte fait, on s'accorde pour reconnaître que ce moyen de transport est fort avantageux, pour autant bien sûr que les différentes allées et venues de l'appareil soient bien synchronisées. On eut hier un bel échantillon de cette précision, et les opérations se sont déroulées sans la moindre perte de temps.



Les bords de l'ancienne route cantonale, maintenant à l'écart du trafic, servent d'héliport occasionnel pour ce genre de transport.

Panorama d'Outre-Simplon

Polémiques à la fête de la Libération

Le 31^e anniversaire de la Libération a été fêté, lundi dernier, dans toutes les localités de la zone frontière. La manifestation a connu divers aspects, selon les communes. A Montcrestese, sur le Centovalli, elle s'est déroulée à l'enseigne du bien-boire et du bien-manger. Les chèbres de la région ont été présentés au public.

A Gozzano, des inconnus ont profité de l'occasion pour recouvrir les murs de la ville d'inscriptions néofascistes. Le fait a été sévèrement critiqué par l'ensemble de la population.

A Domodossola, le syndic Morelli, socialiste, a de nouveau été l'objet de virulentes attaques. Un mouvement d'extrême gauche a fait distribuer des papillons sur lesquels on pouvait lire : « Morelli, syndic de Domodossola, est un ancien fasciste ; il doit donc démissionner. » L'intéressé s'est abstenu de paraître en public. C'est la première fois que le premier citoyen du lieu se fait remplacer par son adjoint en pareille circonstance.

Arrestation d'un chauffard

Aldo P., 46 ans, résidant à Masera, vient d'être arrêté par les carabinieri de Domodossola pour n'avoir pas secouru deux motocyclistes qu'il avait renversés alors qu'il circulait en voiture. Il s'était en effet enfui du lieu de l'accident mais des témoins avaient toutefois pu relever son numéro de plaque.

Vaincus par le froid

Accusés d'avoir volé une voiture, deux jeunes gens d'Oleggio avaient été pris en chasse par la police. Pour échapper à leurs poursuivants, les fugitifs se jetèrent dans un canal charriant des eaux glaciales en provenance de la montagne. Cependant, bientôt vaincus par le froid, ils se rendirent aux policiers qui les déshabillèrent sur place, les ficellèrent chacun dans une couverture et les conduisirent directement en prison...

A la découverte d'une ville suisse par le train dès Fr. 60.-

A la découverte de douze des plus belles villes suisses durant vos week-ends, telle est la nouveauté que vous offrent ces villes et vos CFF. « A la découverte d'une ville » est un arrangement forfaitaire qui vous donne la possibilité, avec ses extra, de passer sans souci une fin de semaine dont vous vous souviendrez. Demandez le prospectus spécial à votre gare ou à votre agence de voyages.





Monsieur et Madame Max PFAMMATTER-CHERVAZ et leur enfant, à Collombey-le-Grand ;
Mademoiselle Nadine PFAMMATTER, à Illarsaz ;
Monsieur Jules PHILIPONNAZ, à Genève ;
Madame veuve Oscar PHILIPONNAZ, à Nyon ;
Madame Mia PFAMMATTER, à Vevey ;
Monsieur et Madame André BONJOUR-PHILIPONNAZ, à Saint-Légier ;
Monsieur Gilbert DUPRAZ-PHILIPONNAZ, à Nyon ;
Madame veuve Louise CAPELLA-PFAMMATTER, à Lausanne ;
Madame veuve Isabelle PILLET-PFAMMATTER, à Villeneuve ;
Madame et Monsieur Fritz GRAU-PFAMMATTER, à Montreux ;
Madame et Monsieur Fritz MEIER-PFAMMATTER, à Zurich ;
Madame veuve Isabelle GARONNE et son frère, à Buchillon ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame veuve Lina PFAMMATTER

née PHILIPONNAZ

leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection à l'âge de 60 ans, le 25 avril 1977, à l'hôpital de Monthey, après une cruelle maladie chrétiennement supportée.

L'ensevelissement aura lieu à Muraz, le jeudi 28 avril 1977, à 10 h. 30.

Le corps repose à la crypte de Muraz.

Heures de visites : de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La famille de

Monsieur Etienne CLARET

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons de messes, de vos envois de fleurs et de couronnes, de vos messages de condoléances, et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Elle adresse un merci spécial aux médecins et aux infirmières de l'hôpital de Monthey, au révérend curé Barman, au père Jean Delacroix, à la direction de Ciba-Geigy, au personnel du bâtiment 354, à la classe 1929, aux pompes funèbres Antoine Rithner, à M. Aristide Tagan, à M. et M^{me} Pierre Claret.

Troistorrents, avril 1977.



La famille de

Monsieur Louis BONVIN

chauffeur

profondément touchée par les nombreux témoignages d'affection reçus lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons de messes, de vos envois de couronnes et de fleurs, de vos messages de condoléances, et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci tout spécial à ses dévouées infirmières, infirmiers et médecins de l'hôpital de Sion, à la maison Luginbühl et à ses chers collègues de travail, au Chœur mixte d'Arbaz, à la classe 1924.

Arbaz, avril 1977.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille d'

Emile BARRAS

de Pierre-Louis

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs dons de messes, leurs messages, leurs envois de couronnes, de fleurs, et les prie de trouver ici l'expression de sa plus profonde reconnaissance.

Un merci tout particulier au révérend curé Aymon, au recteur Praplan, au docteur Gérard Bonvin et Madame, à la fanfare Ancienne Cécilia, au chœur mixte Saint-Georges, à l'Ancienne Cible, aux familles de la classe 1890, à la direction et au personnel de l'entreprise Fernand Barras, à la direction et au personnel de l'entreprise Jules Rey S.A., à la direction et au personnel de l'entreprise Pierre-Louis Bonvin, à la direction et au personnel du Trainer Ski-Lift de Crans ainsi qu'à la classe 1938.

Chermignon, avril 1977.

LA BATAILLE DES IDÉES

Suite de la première page

correspondante de la fiscalité. Bref, le cycle infernal de l'inflation.

Alors, peu à peu, les gens commencent à se dire qu'après tout, des frontières, ça devrait servir à quelque chose.



Un des représentants des petites et moyennes entreprises, M. d'Oiron, a eu un mot-choc pour désigner les projets de nationalisation des sociaux-communistes. Il s'agit, a-t-il dit, d'un véritable « hold-up électoral » sur l'épargne privée.

La formule est imagée et, puisque les gens ne réagissent plus qu'aux slogans, il faut lui souhaiter bonne fortune. Car on ne se rend peut-être pas assez compte qu'une victoire électorale des

Hold-up électoral

sociaux-communistes entraînerait une débâcle instantanée d'une économie déjà extrêmement fragile.

Par exemple, les étrangers, banques, investisseurs publics ou privés, possèdent 15% des actions cotées à la bourse de Paris. Comme le dit M. d'Oiron, « on voit mal comment ils les conserveraient ».

Bref, la France irait tout simplement vers le krach.

Alors, dira-t-on, les Français ne se rendent donc pas compte du péril qu'ils courent ?

Eh bien, non. Pourquoi ? La réponse de M. d'Oiron est très intéressante pour le sociologue :

« En laissant, dit-il, le champ libre à la colonisation de l'enseignement et de la recherche par les marxistes, nous avons ouvert la voie à un véritable matraquage de l'opinion publique ».

Comme quoi ce n'est pas l'économie qui conditionne le marché des sociétés, mais bien la politique, la formation ou la déformation de l'opinion.

Attention aux hold-up électoraux...

Jacques Ploncard d'Assac

Politique cantonale

Nouvelle loi sur la police du feu A-t-on éliminé les écueils de 1963 et 1967 ?

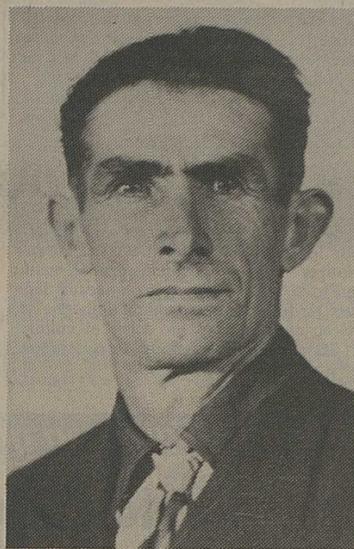
Suite de la première page

qui va être soumis au Grand Conseil. Celui-ci, par sa commission d'abord, puis par son débat sur l'entrée en matière va certainement nous permettre de définir avec une plus grande précision la nouvelle organisation proposée ainsi que les droits et devoirs respectifs de l'autorité et du citoyen face aux nouvelles mesures introduites. La suite dépendra de l'image laissée par le projet devant le Grand Conseil. Pour que le peuple l'accepte, il ne faudra en tout cas pas qu'y dominent les traits fiscaux ou « policiers » - dans le sens péjoratif du terme - mais ceux soulignant un équitable partage des responsabilités et des charges dans la sauvegarde de la sécurité publique. Gérald Rudaz



SOUVENIR

Denis MONNET



29 avril 1972 - 29 avril 1977

Ton tendre et doux souvenir est une flamme qui brûle en nos cœurs meurtris et ne doit jamais s'éteindre.

Aujourd'hui encore, Les cinq années écoulées La séparation reste bien cruelle. Sans toi, nous continuons seuls la route que tu nous as tracée. Du haut des cieux, veille sur nous, car sans toi... ô papa et grand-papa, plus rien n'est comme avant.

Ton épouse,
tes enfants et petits-enfants

La messe d'anniversaire aura lieu à l'église d'Isérables, le samedi 30 avril 1977, à 7 h. 15.



Il a plu au Seigneur d'appeler à lui son fidèle serviteur

Jean GASPOZ

de feu Jean

décédé à l'âge de 81 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Vous font part de leur peine :

Madame et Monsieur Edouard GROS-FILLIER-GASPOZ, leurs enfants Jean et Michel et leurs petits-enfants, à Genève ;

Mademoiselle Eugénie GASPOZ, à Evolène ;

Famille veuve Martin BEYTRISON-GASPOZ, leurs enfants Francis, Martin, Pierre, Henri, René, Céline, Joseph, Raymond, Denise et leurs petits-enfants, à Trient, Evolène, Sion et Genève ;

Famille feu Marie GASPOZ, sa fille Hélène, ses enfants Hélène et Jean-Joseph et ses petits-enfants, à Lausanne et Monthey ;

Feu Henriette GASPOZ et sa fille Denise, à Genève.

L'ensevelissement aura lieu à l'église paroissiale d'Evolène, le jeudi 28 avril 1977, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Si nous sommes passés par la mort avec le Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui. Rom. 6



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du deuil qui vient de la frapper, la famille de

Madame Aloïse GAILLARD

remercie tous ceux qui, par leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances et leur présence aux obsèques, ont compati à sa douloureuse épreuve.

Merci au révérend curé Melly, au docteur Joliat et aux infirmières.

Ardon, avril 1977.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame Stéphanie FOLLONIER

sa famille remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs messages et leurs envois de fleurs, l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve.

Un merci spécial au révérend curé Moix, aux docteurs Vukadin et Mayen et à la Chorale.

Mase, avril 1977.



Le Club des marcheurs 13 Etoiles de Sion

a le regret de faire part du décès de

Madame
Henri DERIVAZ

mère de son membre actif et ancien président Aristide.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

Monsieur
Hubert VARONE



27 avril 1976 - 27 avril 1977

Une année bien triste s'est écoulée, mais ton doux souvenir et ta bonté restent gravés dans nos cœurs.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Savièse, le vendredi 29 avril 1977, à 19 h. 30.

Ton épouse, tes enfants
et petits-enfants

Encore une gerbe de vœux pour M. et M^{me} Wolfgang Loretan



Lors de la remise des cadeaux, de gauche à droite : M. Marius Marclay, M^{me} Loretan, M. Loretan, conseiller d'Etat, M. Albert Tscherrig et M. Gilbert Petoud, intendand des casernes.

SION. - Des vœux chaleureux et des souhaits enthousiastes ont été adressés à M. Wolfgang Loretan, chef du Département militaire, par le personnel de l'arsenal cantonal de Sion, réuni hier en fin d'après-midi, à la cantine des officiers de la caserne. M. Loretan quittera en effet le gouvernement à la fin de la semaine.

Une agape a été servie dans toutes les règles de l'art par M. Moix, cantinier, puis le lt-col Marclay, intendand, a dit toute la reconnaissance que le personnel de l'arsenal doit au chef du Département militaire, pour tout ce qu'il a fait durant douze ans et pour les excellents rapports qui se sont perpétués durant son mandat. D'aimables paroles ont été également adressées à M^{me} Loretan.

Au nom du personnel, M. Albert

Tscherrig a fleuri M^{me} Loretan, puis il a remis à son mari un bahut magnifiquement sculpté.

Celui-ci, très touché et ému, a remercié tous et chacun pour cette délicate attention, ce qui lui a fait dire que « M^{me} Loretan s'inquiétait ces derniers jours où j'allais déposer certains dossiers. Ce magnifique bahut résoudra ce petit problème. » En guise de conclusion M. Loretan a fait cette déclaration : « Durant douze ans, je n'ai jamais enregistré de réclamations concernant l'arsenal et les casernes. Pour votre excellent travail et votre collaboration, je vous dis tout simplement et du fond du cœur, merci. »

Nous souhaitons, à notre tour, à M. et M^{me} Loretan, une longue et heureuse retraite.

SEMAINE VALAISANNE

à Maastricht aux Pays-Bas

SION. - Des semaines valaisannes seront organisées du 18 au 29 mai en collaboration entre l'UVT, l'OPAV et l'ONST, à Maastricht, dans les Pays-Bas.

Préalablement, c'est-à-dire le 10 mai, une conférence de presse groupant des journalistes d'Allemagne, de Belgique et de Hollande aura lieu dans le seul vignoble des Pays-Bas, à 3 km de Maastricht. Lors de celle-ci, les Valaisans remettront des barbus chasselas au vigneron hollandais, si bien que d'ici quatre ans, ce dernier pourra vendanger du fendant.

Le 18 mai, lors de l'ouverture officielle des semaines valaisannes, l'ambassadeur suisse aux Pays-Bas remettra à la ville de Maastricht, au nom de l'UVT, un granit du Simplon, symbole du pays des 4000.

Notre photo montre cette pierre qui a une hauteur de 3 m 10, une largeur de 2 m, une profondeur de 1 m 20 et un poids de 9 tonnes.

317 vitrines seront consacrées au tourisme valaisan ainsi qu'aux produits de l'agriculture, tandis que douze rues seront baptisées de noms tels que : route du Grand-Saint-Bernard, route du Simplon, route de La Forclaz, route du Pas-de-Morgins, route du Nufenen, route de la Plaine du Rhône, route du Vignoble, etc.

Un carnotzet valaisan sera monté sur la place principale de la ville et chacun pourra y déguster les spécialités valaisannes. Les Zachéos l'animeront la première semaine, et la Chanson du Rhône la deuxième.

Des fanfares hollandaises joueront des compositions du directeur de l'Office du tourisme de Loèche-les-Bains, M. R. Pacozzi, qui dirigera lui-même ces corps de musique. L'Orchestre symphonique du Limbourg interprétera également des œuvres de M. Pacozzi, dont le *Stabat Mater*, en première mondiale.

Les Hollandais, sous la direction des professeurs de ski valaisans, pourront s'entraî-

ner dans des disciplines alpines et de fond sur des pistes de ski artificielles. En même temps aura lieu une exposition culturelle avec le panorama des Alpes de l'ONST, des boîtes à musique, etc. Durant les trois semaines, le Valais touristique sera présenté à toutes les classes d'écoles secondaires de Maastricht, par M. Guy Rey-Bellet, de l'UVT, avec projections de films.

L'UVT inaugurera également un stand d'information sous forme de chalet qui fonctionnera durant toute la durée des semaines valaisannes. Enfin, un grand centre commercial accueillera deux sculpteurs sur bois (un père et son fils âgé de 11 ans), qui travailleront en public.



M. Balet, conduisant une grue de l'entreprise Revaz, s'apprête à charger le granit du Simplon sur un wagon CFF pour le grand voyage vers Maastricht. M. Guy Rey-Bellet, chef du service de presse de l'UVT, supervise les opérations.

Comptes d'Etat de la Confédération

1976: le prix de la relance

Plaidoyer pour le « paquet financier »

Suite de la première page

L'augmentation des dépenses de 18 % (contre 3,7 % en 1975 et 14 % de 1970 à 1974) s'explique donc par le substantiel effort de relance consenti l'année passée. A la fin de 1975, on comptait 26 000 chômeurs totaux et 137 000 chômeurs partiels. Les perspectives étaient peu optimistes. Cela explique les deux vagues successives de crédits de relance conjoncturelle - 906 millions au total - qui sont venus s'ajouter au budget ordinaire pour 1976. Ces engagements financiers sont comparables, proportionnellement, à ceux de l'Allemagne fédérale en 1975, qui avait inscrit à son budget 16 % de dépenses supplémentaires par rapport à l'année précédente. Les fonds affectés à des investissements distributeurs de travail ont été importants : sur les 430 millions d'augmentation des dépenses pour la défense nationale, 280 sont allés en acquisition de matériel et en constructions. Les subventions affectées à la protection des eaux et à l'aménagement forestier augmentent de 27 %, soit près de 100 millions en un an et les 330 millions engagés dans l'épuration des eaux déterminent un volume de travail de 1,5 milliard. Les dépenses des

routes sont en croissance de 12 % et dégagent un volume de constructions de plus de 4 milliards. Enfin, il y a tout lieu de penser que les 434 millions supplémentaires distribués aux cantons ont été partiellement consacrés à la création de travail.

Contrairement à plusieurs autres pays, a encore dit M. Chevallaz, les efforts de relance n'ont pas déterminé d'inflation vu la liquidité du marché des capitaux et les modestes taux d'intérêt pratiqués en Suisse. Ils n'ont par conséquent pas entravé une reprise des exportations. On peut dire de l'exercice 1976 qu'il a, par ses dépenses, contribué à modérer les effets de la récession, en particulier pour les industries de la construction. Mais si l'on veut poursuivre cette régulation conjoncturelle en maintenant un volume de dépenses suffisant, tout en modérant le taux de croissance du budget fédéral, il faudra s'assurer, dès l'an prochain, des ressources nouvelles.

Le frein aux dépenses a pourtant été actionné. Les dépenses de la Confédération pour couvrir ses propres besoins ont moins progressé (+ 10 %) que celles dues aux transferts (+ 22 %) qu'elle opère notamment en faveur des collectivités publiques (+ 21 %). Les chiffres sont les suivants : 10,6 milliards

(66,6 %) pour les transferts aux autres collectivités, 5,3 milliards (ou 33,4 %) de dépenses propres. Mais les engagements pour la relance ont pesé lourd. Malgré une progression de 16,7 % des recettes fiscales (augmentation du taux de l'icha et de l'impôt anticipé et progression à froid de l'impôt fédéral direct), près de 10 % des dépenses ne sont pas couvertes, proportion qui n'avait pas été atteinte depuis 25 ans. Le déséquilibre dans la structure des recettes entre l'imposition de la consommation et l'imposition directe s'est fortement accentué en faveur de cette dernière (43 % de la fiscalité fédérale au lieu de 30 % il y a 12 ans). La fiscalité directe a progressé également très fort dans les cantons et les communes. Globalement, on peut évaluer à 75 % la part de la fiscalité directe sur l'ensemble des impôts. C'est la proportion la plus élevée d'Europe. Il est donc grand temps de corriger le tir, a conclu le chef du Département des finances et des douanes. Il faut modérer la progression de l'impôt fédéral direct et demander davantage à l'impôt de consommation tout en le répartissant plus équitablement. C'est ce qui est demandé au peuple et aux cantons, le 12 juin, date de la votation fédérale sur le « paquet financier ».

A l'écoute du monde

L'assaut de la critique

Suite de la première page

munautés chrétiennes, destinées à justifier les positions qu'elles adoptaient elles-mêmes, au fur et à mesure de l'évolution de l'histoire, sans référence à une source divine.

L'Eglise, dépouillée de tout caractère surnaturel, est présentée comme une institution humaine, sur le même plan que les autres sociétés, soumise aux mêmes lois et aux mêmes variations.

La réponse des historiens et des exégètes catholiques est venue, un peu tardive et parfois trop faible et embarrassée.

Les réactions du Magistère de l'Eglise n'ont pas manqué non plus. Mais elles n'ont pas toujours eu l'audience voulue, à cause de l'atmosphère de méfiance créée autour d'elles. Elles ne sont surtout pas assez connues, en face des hypothèses hasardeuses et incontrôlées de la critique rationaliste.

Cette méconnaissance et cette défiance ont permis aux doutes soulevés par le rationalisme de se répandre à tous les niveaux de l'enseignement et de la vie du peuple

chrétien. Je n'en veux comme preuve que les compromissions et les faiblesses de certaines cathédrales qui taisent des vérités essentielles de la foi et jettent ainsi le désarroi dans les âmes.

D'autres chrétiens effrayés ferment les yeux et se réfugient aveuglément dans la foi de leur maman. Ce n'est pas une solution !

Certains s'accrochent désespérément à des positions surannées qu'ils regardent comme des traditions immuables. C'est une solution pire encore !

La seule issue, pour l'ensemble des fidèles, est d'accepter docilement et de solliciter avec ferveur les enseignements et les directives de l'Eglise, du pape et des évêques, auxquels il appartient de garder et de présenter la foi authentique aux générations humaines successives.

Il faut souhaiter aussi que se multiplient dans l'Eglise des études documentées qui dégagent ce qui est à retenir des recherches de notre temps et qui sachent réfuter avec clarté les élucubrations d'une critique déraisonnable et infondée.

I. D.



M. Chevallaz : « Il est grand temps de corriger le tir. »

■ LUXEMBOURG (CEE) (ATS/AFP). - M. Giovanni Marcora, ministre italien de l'agriculture, dans une interview donnée à Luxembourg au *Corriere della Sera*, se prononce « contre l'entrée de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne dans le Marché commun, et cela, ajoute-t-il, en ayant le plus grand respect des aspirations politiques de ces trois pays ».

Avant de songer à s'élargir, la Communauté européenne doit, selon le ministre italien de l'agriculture, « avant tout changer le règlement fruits et légumes, celui des produits agricoles transformés et adopter un règlement des produits agricoles surgelés ».

Théodorakis à Sion

SION. - C'est ce soir que se produit à la salle de la Matze à 20 h. 30 pour un concert de gala le célèbre compositeur grec Mikis Théodorakis. Nul doute que nombreux seront les amateurs de sa musique, à la fois populaire et symphonique, à se presser à la Matze pour y applaudir ce compositeur.

Le *Nouvelliste* souhaite plein succès à nos représentants et se réjouit de cette forme de propagande qui sert à mieux connaître et estimer des gens de mentalités totalement différentes.

Concert militaire à Monthey

MONTHEY. - La fanfare du rgt inf mont 6 donnera demain soir, à 20 h. 30, un concert à la salle de la Gare, à Monthey. L'entrée est libre. Invitation cordiale à la population.

Cours de deux jours pour 170 inspecteurs de bétail

SION. - Hier matin, a commencé au Centre professionnel de Sion le cours pour les inspecteurs de bétail du Valais romand et leurs suppléants ; 170 inspecteurs, dont une femme, ont donné suite à la convocation du Service vétérinaire cantonal. Tous les quatre ans un tel cours est organisé. Depuis celui de février 1973, 30 inspecteurs de bétail ayant atteint l'âge de la retraite ont été remplacés.

Chaque commune forme un cercle d'inspection ; les grandes communes, comme Bagnes et Savièse, ont deux cercles d'inspection.

Chaque inspecteur de bétail a l'obligation de suivre un cours d'instruction, de connaître les lois fédérales et cantonales sur les épizooties, de savoir remplir correctement les laissez-passer pour le bétail, et de savoir

discerner les symptômes des maladies de bétail les plus importantes.

Ouvrant ce cours, M. Georges Brunner, vétérinaire cantonal, a présenté immédiatement un exposé sur la police des épizooties. Au programme de cette première journée les participants ont pu suivre les exposés suivants : *Les espèces et les races animales* par M. Piccot ; *La tenue des registres et des laissez-passer* par M. Michaud ; *Nettoyage et désinfection* par M. Cappi ; *Les maladies de la mamelle* par M. Brunner ; *Les maladies des veaux et des porcs* par M. Barras et *La rage* avec présentation d'un film et la théorie par M. Brunner, vétérinaire cantonal. La seconde journée est réservée aux nouveaux inspecteurs de bétail, qui subiront un examen au terme des différents exposés.

Hier sur le petit écran

J'espère que les téléspectateurs auront été nombreux à suivre l'émission « En direct avec... » d'hier soir. En effet, on avait invité, le conseiller national Jean-François Aubert, à pu faire l'étalage de sa grande culture, de sa brillante intelligence, de son goût de la précision et de la clarté et d'une sincérité que l'on ne pourra jamais prendre en défaut. Que l'on ne croie pas que j'exagère en soulignant ses qualités, celles-ci étaient par trop évidentes, hier soir, pour qu'on ne leur tire pas le coup de chapeau qu'elles méritent.

En bref, M. Jean-François Aubert, c'est le contraire de M. Jean Ziegler qui le précédait à la même émission, il y a un mois. On avait eu le spectacle d'un bavard mystique, exalté, qui s'enfermait dans les contradictions d'un vague discours fanatique révolutionnaire, sans souci de répondre aux questions qui lui étaient posées et sans jamais hésiter à piétiner la vérité si celle-ci gênait ses théories.

Hier, au contraire, on se trouvait devant un homme se réclamant de la droite libérale, réaliste, tolérant et serein, ne préten-

dant donner de leçon à personne, attaché à toutes les libertés (même celles qui sont aujourd'hui mal vues comme les libertés économiques) et profondément occidental (« Les défaites des Occidentaux sont nos défaites »). Son amour de la précision et de la simplicité que j'ai déjà évoqué lui servit d'arme supplémentaire et redoutable pour écraser (le mot est-il trop fort ?) ses interlocuteurs visiblement mal à l'aise en face d'un « adversaire » d'une telle envergure. Il était plus que plaisant notamment d'entendre M. Aubert demander aux journalistes d'être plus précis ou de leur reprocher leur incompréhension d'intellectuels.

Je n'entrerai pas dans le fond du débat qui dépasse de loin le cadre d'une simple chronique hâtivement rédigée après l'émission. Je me contenterai seulement de souligner avec plaisir que M. Aubert n'a pas hésité à proclamer son attachement à ce parti libéral auquel les journalistes de la TV semblaient prêter, on ne sait pourquoi, une âme particulièrement noire et des intentions fort douteuses.

(R)

AMÉRIQUE DU SUD (3)

PAR BRUNO MUDRY

LA TERRE DE FEU

Voir NF des 14 et 22 avril

A l'hôtel, la carte des menus se résume en un seul dîner. Si ce dernier n'est pas à votre goût, vous pouvez vous mettre votre estomac en veilleuse ou alors trouver quelques boîtes de conserves et biscuits à l'épicerie du coin. Une caserne, ceinte de son éternel mur gris, abrite une garnison militaire. Effectuer son école de recrues en Terre de Feu est une gageure de bravoure ou une punition.

Le lendemain, un car branlant nous amène vers la ville la plus australe du monde, Usuahia, à 3218 kilomètres de Buenos Aires. 7 heures sont nécessaires pour atteindre cette localité. Des fermes isolées s'échelonnent le long de la route. Immenses propriétés, entièrement entourées de fil de fer assurant la garde et la protection des chèvres et des moutons. Le gros bétail est ici inexistant. La nourriture n'est pas assez abondante et de qualité inférieure. Des oies à demi-sauvages s'en vont se dandinant à côté des troupeaux. Des canards s'ébattent dans les mares laissées par la dernière crue de la rivière. Ces nappes d'eau servent également d'abreuvoir au bétail. Une fois par semaine, les gauchos quittent l'habitation principale et accomplissent le tour du propriétaire, simple routine de contrôle. Les piquets et les fils de fer sont passés en revue et le bétail, souvent disséminé, est regroupé. Périodiquement, tout le troupeau se retrouve à la ferme pour y être plongé dans un bain désinfectant, évitant ainsi l'apparition ou la propagation de certaines maladies. Le marquage des jeunes agneaux est effectué à la même occasion.

Avec les kilomètres le car s'essouffle quelque peu. La topographie change. On quitte la moule plaine pour amorcer l'ascension d'un col. Les versants de la montagne, couverts de pins, font rêver à certaines forêts européennes. Les lacets sont interminables et les pentes très raides. Des rapaces, nichés dans les arbres, s'envolent au passage du véhicule. Quelques pâturages entachent le sommet de la montagne. Souvent en hiver, la route est bloquée. L'avion assure alors la liaison entre ces deux localités, évitant ainsi aux habitants d'Usuahia

d'être complètement coupés du reste du monde. A l'approche de la bourgade, une meute de chiens escorte le véhicule, couvrant de leurs jappements le bruit du moteur. Quelques minutes plus tard, devant l'hôtel de l'Automobile-Club argentin, le car livre sa précieuse cargaison humaine. Même vent violent et même froid piquant qu'à Rio Grande. Les maisons ont poussé sur le versant de la colline dans un grand désordre. Le paysage rappelle celui de la Norvège, montagnes boisées et fjords étroits. Deux cargos sont à quai et un bateau de recherches américain pare aux derniers préparatifs avant de s'en aller plus au sud, vers l'Antarctique.

Une fois par semaine, un avion Foker amène quelques personnes vers les îles Falkland, perdues dans l'Atlantique Sud. Malheureusement, une autorisation spéciale, délivrée à Buenos Aires, est obligatoire pour prendre l'air. Sans cette tracasserie administrative, il nous aurait été possible de prendre le thé à 5 heures ou de déguster un savoureux whisky, cette terre étant sous protection anglaise.

A trois kilomètres d'Usuahia, vers le sud, la neige borde la route. Il est fort rare qu'elle disparaisse totalement durant l'été. Il gèle pendant la nuit et lorsque le soleil se montre chaleureux, la température ne dépasse que peu les dix degrés centigrades. Et pourtant, les habitants questionnés nous ont tous répondu que pour rien au monde, ils ne quitteraient cette terre, faisant miroiter à nos yeux leur tranquillité et leur liberté.

Le nom de cette contrée, Terre de Feu, peut paraître bizarre à plus d'un. Il s'explique. Les populations qui y vivaient autrefois s'adonnaient principalement à la pêche. Les moyens modernes permettant de se guider sur l'océan étaient à peu près inconnus. Il fallait parfois regagner la rive durant la nuit. Pour faciliter le retour des leurs, la population restée à terre allumait des feux sur les contours de l'île. Ainsi les pêcheurs pouvaient sans trop d'encombre rejoindre les petits ports. Les premiers phares, très rudimentaires, étaient nés. Il ne subsiste aujourd'hui plus que quelques dizaines de pêcheurs et ces derniers sont en train de s'éteindre.



Les containers sont solidement arrimés sur le pont, au-dessus des cales frigorifiques

Les Antilles - La Normandie sur un bananier

Au fil des années, les lignes maritimes assurant le transport des passagers disparaissent. Il ne subsiste de nos jours que quelques compagnies anglaises et norvégiennes reliant l'Europe à l'Amérique du Nord. La plupart des paquebots sont transformés en bateaux de croisière, affrétés pour certaines occasions. La personne qui désire se rendre dans tout autre coin du monde doit ou prendre l'avion ou s'adresser à la marine marchande.

Actuellement, certains cargos accueillent quelques passagers. Le nombre maximum est fixé à 12, car au-dessus de ce dernier, un médecin est obligatoire, ce qui rend l'opération peu ou pas rentable.

Une ou deux fois par semaine, un bananier français de la Transat quitte la Martinique ou la Guadeloupe avec comme destination Le Havre, Rouen ou tout autre port européen. Le prix du passage est modique. Pour 800 francs, vous traversez en 9 jours l'Atlantique dans d'excellentes conditions.

La cabine, située dans la tourelle arrière, est spacieuse. Tout y est propre et bien ordonné. La moquette recouvre le sol. Un grand lit occupe un coin de l'habitation tandis qu'en face un large bureau et une armoire masquent la paroi. Une salle de bains attenante à la cabine assure aux passagers les dernières commodités. L'air climatisé amène un peu de fraîcheur. On est loin des vieux cargos d'autrefois où il fallait des doses d'audace et de courage pour entreprendre un périple.

Il n'aura fallu qu'un seul jour aux hommes du port, grandement secourus par d'imposantes machines, pour charger dans les cales frigorifiques du « Pointe Madame » 4000 tonnes de bananes vertes, amenées de toutes les régions de l'île par d'interminables files de camions. La maturité de ces dernières ne sera provoquée qu'une fois arrivées à destination. En admettant qu'un camion emporte 5 tonnes sur son pont, cela représente une colonne de 800 véhicules. Ici, le camion-remorqueur ou le semi-remorqueur n'existe pas. Les routes sont étroites et trop sinueuses.

Durant la deuxième journée, 4000 autres tonnes de marchandises diverses sont disposées, sous forme de containers, dans les cales non encore occupées ou sur le pont. Le chargement d'un bananier est effectué avec la plus grande rapidité afin de laisser le moins possible toutes ces installations frigorifiques travailler dans le vide, occasionnant ainsi des dépenses superflues.

C'est de nuit que le cargo prend la mer. Une hélice latérale, placée dans la coque du bateau, permet à ce dernier de s'éloigner du quai sans l'aide de remorqueurs. Après une demi-heure de manœuvres, les derniers fils d'acier sont remontés à bord. Les lumières de Fort-de-France (capitale de la Martinique) déclinent progressivement, à mesure que nous abordons la haute mer. Seul le ronronnement des moteurs trouble le silence de la nuit. Sous les tropiques, la chaleur est étouffante. Pas le moindre écart de température entre le jour et la nuit.

A partir du lendemain, la vie à bord s'organise. On fait plus ample connaissance avec les officiers et les membres d'équipage. 35 personnes s'activent sur le « Pointe Madame ». 35 personnes qui font penser à une grande famille. L'ambiance à bord est excellente. Chacun vaque à ses occupations sans la moindre contrainte. Pour nous, passagers, grâce à notre nombre très restreint (5), la liberté est totale. Aucun recoin du bateau ne nous est interdit.

La salle de toilette fait le novice avec tous ses cadrans et ses instruments très bizarres. L'officier de quart se fait un plaisir de nous renseigner. Après quelques calculs et « tapotements » sur un clavier, notre position s'inscrit sur une carte murale. L'électronique a fait son apparition sur les cargos modernes.

Deux fois par jour, une autre machine crache la carte météorologique, permettant ainsi de dérouter le bateau si un cyclone se promène dans les parages. Le pilote manuel est uniquement utilisé dans les ports ou pour remonter les fleuves. Tout le reste du temps, le pilote automatique guide le bâtiment. Plusieurs fois durant la journée, le point est fait, afin de contrôler la marche du bateau.

Nos repas sont servis à la table des officiers. Savoureux et très copieux, il nous faut quelques jours pour nous réhabituer à manger si fréquemment et en si grande abondance. Souvent, durant notre périple sud-américain, le menu par cœur s'imposait.

Le dialogue avec l'équipage est aisé. Ces hommes vivant la majeure partie du temps en vase clos aiment converser avec les passagers. Toutes sortes d'histoires et d'idées fusent au cours de la soirée, passée dans un des salons. La dernière en date nous apprend, le deuxième jour, qu'un passager clandestin est à bord. Etonnés et surpris, nous tendons l'oreille pour en savoir davantage. Ce n'est toutefois que le lendemain, après avoir discuté avec ce personnage, que le vrai du récit m'apparaît.

Originnaire de Costa Rica, Fernando s'est faufilé dans les cales du « Pointe Madame » lors d'une escale à Puerto Limon. Son souhait était de se rendre en France où des membres de sa famille l'attendaient. Le gouvernement de son pays ne voulait pas lui délivrer un visa de sortie. Il adopta pour cette raison ce moyen de transport peu ordinaire. Au bout de trois jours, passés dans les entrailles du bateau, Fernando s'est fait repérer durant la nuit lorsqu'il se rendait à la cuisine afin de se procurer quelque nourriture. Après un interrogatoire mené par le commandant, on s'aperçut bientôt que le garçon n'était nullement dangereux. Il se révéla, durant les jours suivants, être un excellent camarade, ne rechignant nullement devant certaines petites besognes. Cela fait aujourd'hui trois mois que le jeune Portoricain voyage sur

ce navire, ne pouvant débarquer nulle part, se voyant refuser l'entrée dans chaque pays. Comme le « Pointe Madame » ne retourne pas à tous les voyages à Puerto Limon, Fernando risque fort de passer la fin de l'hiver et le printemps sur le bateau, avant de réintégrer ses pénates. Il a comme chaque membre d'équipage sa propre cabine et des vêtements chauds, donnés un peu par tout le monde, lui permettent de faire des apparitions sur le pont lorsque le bateau s'approche de l'Europe.

Pour les gens qui n'aiment pas le contact humain, une chaîne de télévision à circuit fermé diffuse des films dans deux autres salons. La bibliothèque est également ouverte dès 14 heures.

Durant les six premiers jours du voyage, nous passons notre temps en costume de bain, flânant sur des chaises longues ou nous ébattant dans la piscine placée à l'arrière du cargo. Les dimensions de cette dernière ne permettent pas de battre des records olympiques mais il est fort agréable de pouvoir faire quelques brasses dans de l'eau de mer.

Lors de l'achat d'un billet pour un passage sur un cargo, on vous demande toujours si vous êtes en bonne santé. Durant la traversée, les soins médicaux ne sont plus assurés par un médecin. Une pharmacie très complète se trouve à bord ainsi que plusieurs livres de médecine. Sur le « Pointe Madame », le second est chargé du service sanitaire. Si un membre de l'équipage ou un passager tombe malade, le médecin improvisé et son savoir entrent en action. Lorsque le cas est plus grave que prévu, le radio envoie un message au siège de la compagnie au Havre où un médecin se trouve en permanence. Le dialogue s'instante alors entre le second et le docteur. Ce dernier peut, après avoir écouté le diagnostic de l'homme de bord, tirer des conclusions et conseiller certains médicaments se trouvant sur le cargo. Si la maladie l'impose, un SOS de santé est lancé aux bateaux se trouvant dans les parages et ayant un médecin avec eux, les priant de se dérouter sur le navire demandeur. Le patient est ainsi passé d'un bord à l'autre et soigné plus efficacement. Si l'appel ne donne rien, il faut alors s'en remettre à la providence !

Après 6 jours de navigation sous un soleil radieux, nous atteignons les Açores. Le temps se gâte un peu et le froid fait son apparition.

Légère baisse de température mais tout de même perceptible. Lorsque le « Pointe Madame » fait route en sens inverse, c'est-à-dire de l'Europe vers l'Amérique, les membres de l'équipage et les officiers mettent à l'eau, au passage des îles (Açores) un bidon étanche dans lequel se trouvent du courrier, des cigarettes, du vin et quelques dollars. Les bateaux de pêche se pressent vers l'objet, le recueillent et assurent ainsi la liaison ou le service pré-postal entre les marins et leur famille.

Dans la Manche, le cargo doit presque se frayer un passage parmi ses semblables, les chalutiers et les petits bateaux de pêche. L'horizon est souvent barré par des cheminées et des mâts. Le radar s'est remis à fonctionner, balayant de ses ailes le lointain. L'air est vif et les apparitions sur le pont de courte durée.

A partir du Havre, le « Pointe Madame » remonte la Seine jusqu'à Rouen. Le pilote du port est monté à bord et dirige les opérations. Un spectacle grandiose s'ouvre devant nous. Tantôt le vapeur domine une campagne engourdie par le froid ou rivalise de hauteur avec les peupliers. Endormies dans le petit matin, de minuscules bourgades se succèdent. Nous croisons quelques chalands et des remorqueurs dont la fumée noire empanache la cheminée et semble ne pas vouloir la quitter de peur de se frayer un chemin dans la froidure.

Après sept heures passées sur le fleuve parisien, nous accostons à Rouen et retrouvons pour de vrai, en sautant au bas de l'échelle de débarquement, le froid vif de l'hiver européen.



Coucher de soleil sur l'Atlantique

Mauvaise gestion des CFF?

BERNE. - La cause première du déficit croissant des « CFF » doit être recherchée dans la gestion de l'entreprise elle-même, écrit la Fédération routière suisse (FRS) dans un communiqué. Cette situation ne saurait être résolue par une augmentation rapide et inconsidérée du subventionnement, mais bien plutôt par une remise en ordre de la grande maison, ajoute la « FRS » qui souligne que le trafic motorisé privé s'élève résolument contre toute tentative de lui faire supporter les erreurs commises dans la gestion des chemins de fer.

La « FRS » indique ensuite les chiffres qui, selon elle, révèle une « véritable crise de gestion ». La valeur des constructions et acquisitions a augmenté rapidement durant les années soixante et septante pour atteindre en 1975, un total de 9,3 milliards. Outre une perte de 623 millions, l'endettement s'est accru en 1974-75 de près de 800 millions. Entre 1966 et 1975, les coûts du personnel ont plus que doublé et atteignent actuellement 45 107 francs par unité. Il s'agit, selon la « FRS » d'une politique du personnel qui ne tient aucun compte de la rentabilité.

Négociations typographiques - maîtres imprimeurs

Proposition de compromis aux conséquences très graves pour l'imprimerie et les journaux

Décision vendredi

BERNE. - La Société suisse des maîtres imprimeurs (SSMI) n'a pas encore pu décider hier d'accepter ou non la proposition de conciliation dans les négociations pour renouveler le contrat collectif de travail. Après avoir siégé durant neuf heures à Berne, la direction et le comité central de la SSMI ont décidé de convoquer vendredi prochain à Berne une assemblée des délégués, qui devra se prononcer sur cette proposition de compromis.

Interrogé à ce sujet, un porte-parole de la SSMI a déclaré que les conséquences économiques de la proposition de conciliation sont si graves que la direction de la SSMI ne peut trancher elle-même.

La Fédération suisse des typographes (FST) avait demandé lundi dernier à Berne, au cours de la dernière ronde de négociations, que ses revendications - semaine de 40 heures et intégration du personnel auxiliaire dans le contrat collectif de travail (CCT) - soient réalisées dans un délai de deux ans, tandis que la SSMI maintenait sa

proposition de quatre ans. Le président neutre des négociations, M. Auroi, juge à la Cour suprême, avait alors proposé un délai de trois ans pour la réalisation de ces postulats. La FST avait accepté cette proposition de conciliation. (Réd. - A-t-elle vraiment étudié les conséquences que cette solution entraînera pour ceux qu'elle est censée défendre ?)

Le nouveau contrat collectif, selon cette proposition, resterait en vigueur jusqu'à fin avril 1980. Dès le 1^{er} juin, l'horaire hebdomadaire serait abaissé de 43 à 42 heures. Il diminuerait ensuite d'une heure chaque année

Après un hold-up à Lausanne

Arrestation à la Martinique

LAUSANNE. - La police cantonale vaudoise a confirmé hier que la gendarmerie française a arrêté, près de Fort-de-France, à la Martinique, à la fin de la semaine dernière, un Suisse de 29 ans, fortement soupçonné d'être l'un des auteurs de l'agression à main armée commise à la poste des Bergières, à Lausanne, le 9 février dernier.

L'homme en question a été placé sous mandat d'arrêt international par M. Péli-

chet, juge informateur vaudois, et fait l'objet d'une procédure d'extradition.

Deux autres individus sont détenus à Lausanne. Ils sont également impliqués dans cette affaire, encore en plein développement.

L'attaque contre la poste des Bergières avait permis aux bandits d'emporter plus de 80 000 francs.

Conflit entre le Rassemblement jurassien et la Constituante?

Dans un communiqué publié lundi matin, avant même que s'ouvrent les pourparlers tenus à Berne entre le Conseil fédéral, le Gouvernement bernois et le bureau de la Constituante, le Rassemblement jurassien faisait savoir que la manifestation du 30 avril prévue à Moutier devait pouvoir se dérouler sans entrave et que rien n'empêcherait qu'il en soit ainsi, toute décision d'interdiction devant être attaquée devant les tribunaux responsables.

Le soir même, le président de la Constituante, après les pourparlers précités, laissait entendre que le bureau qu'il présidait userait de toute son influence pour qu'il soit renoncé à la manifestation dans l'attente de la conférence de la concertation prévue dans une quinzaine de jours. Il serait cependant un peu hâtif d'en tirer la conclusion qu'il y a un conflit entre le Rassemblement et son secrétaire général, Roland Béguelin, et la Constituante et son président, François Lachat.

A la vérité, les organisateurs de la manifestation de Moutier sont les membres du Rassemblement jurassien de cette ville et c'est à eux qu'il incombe de prendre la décision de renoncer ou pas. D'ailleurs, des

délégués de cette section d'Unité jurassienne et de Jeunesse Sud ont rencontré, hier soir, le Gouvernement bernois qui avait parlementé, le matin, avec le conseil municipal de Moutier et, en début d'après-midi, avec des représentants des mouvements antiséparatistes.

Aucune décision officielle n'est encore sortie de ces conciliabules, mais il est hors de doute que, de toutes parts, des efforts sont faits pour qu'il soit renoncé à la manifestation prévue samedi. On devrait connaître la prise de position définitive aujourd'hui. Ajoutons encore qu'aucun mouvement n'a voulu faire part de sa réaction à la suite des discussions tenues à Berne, lundi, dans l'attente, semble-t-il, des développements que connaîtront les pourparlers d'hier.

Mais il faut préciser que la déclaration de M. Furgler, selon laquelle des armes avaient été préparées dans le Jura, dans les deux camps, ont suscité plus de sourires que de craintes. Dans le Jura, chacun pense qu'il est tout à fait vain de dramatiser la situation et met en doute les renseignements et les sources de ces renseignements dont a fait état M. Furgler. V. G.

Avenir du Laufonnais

Soleure sur les rangs

Alors qu'il y a quelques semaines, le rattachement éventuel du district jurassien germanophone de Laufon à un canton voisin, ainsi qu'il ressort des dispositions de l'additif constitutionnel bernois sur l'autodétermination du Jura, paraissait impossible, on s'aperçoit petit à petit que cette éventualité ne doit pas du tout être écartée. On a vu, il y a quelques semaines, qu'un tel rattachement avec Bâle-Ville et avec Bâle-Campagne ne présentait, à première vue, aucun obstacle majeur, sinon le peu de goût des Laufonnais pour tout ce qui ressemble de près ou de loin à un changement.

C'est au tour du Conseil d'Etat de Soleure d'être d'avis qu'aucun obstacle sérieux ne s'opposerait également à l'annexion du Laufonnais si les citoyens des deux territoires en cause en exprimaient la volonté. Dans une lettre qu'il a envoyée à la commission du district de Laufon, à la suite de rencontres préalables qu'il a eues avec elle, le Conseil d'Etat soleurois relève que la col-

laboration est fructueuse entre Soleurois et Laufonnais dans des domaines comme l'enseignement et l'infrastructure technique. Les études d'un rapprochement, poussées plus avant, ont cependant permis de mettre à jour quelques questions qui demeurent à résoudre. C'est le cas du maintien de l'hôpital régional de Laufon ou de la construction d'un tunnel de base sous le Passwang, une réalisation jugée urgente pour les Laufonnais si leur rattachement à Soleure devait devenir réalité.

Ainsi, à près de six mois de l'expiration du délai qui reste aux Laufonnais pour choisir avec qui ils entameront des pourparlers de rattachement, les trois possibilités qui étaient offertes en droit le sont aussi dans les faits avec, pour l'une comme pour les autres, de gros avantages et quelques inconvénients, la quatrième solution étant le maintien du district en tant qu'enclave du canton de Berne. V. G.

Terrible incendie à Lucerne - Restaurant anéanti DEUX MORTS ET CINQ BLESSÉS

Un drame terrible, qui a jeté la consternation à Lucerne, a eu pour théâtre hier matin Lucerne, où le restaurant « Dietschberg » et la maison d'habitation ont été la proie des flammes. Un enfant et un jeune homme ont trouvé la mort dans l'incendie et cinq personnes ont été plus ou moins grièvement blessées. Un pompier, qui avait tenté l'impossible, a d'autre part été victime de sévères brûlures.

Il était 3 h. 55 lorsque Richard Ringli (24 ans), fils de la gérante du restaurant, était tiré de son sommeil par un étrange bruit. Il se leva et constata qu'une aile du bâtiment (longueur

32 mètres) était en flammes. Il alerta immédiatement sa mère, sa sœur, un neveu, une nièce, un apprenti-cuisinier suisse et un ouvrier yougoslave. Les sept personnes se réunirent dans la chambre de la mère, sise au deuxième étage de l'immeuble. Prenant le commandement des opérations, Richard Ringli alerta les pompiers et demanda aux autres habitants de le suivre. Pour des raisons que personne ne peut comprendre, cet ordre ne fut pas suivi par la mère, M^{me} Gertrude Ringli (55 ans), par la petite Pascale Kaelin (7 ans) et par l'apprenti-cuisinier, Daniel Fellmann (17 ans). Ces trois personnes décidèrent d'attendre les secours. Alors que les quatre autres habitants parvinrent sans encombre à l'air libre et ne furent victimes que de blessures superficielles, les trois autres attendirent les secours. Mal leur en prit, car les flammes se propageaient à une vitesse vertigineuse. En moins de deux minutes l'immense bâtiment était en flammes. C'est alors que la mère, qui avait perdu son mari et son fils dans un récent accident de la route, perdit les nerfs. Elle sauta par la fenêtre, se cassa plusieurs membres et, incapable de se relever, attendit les secours. Les pompiers déléguèrent la malheureuse de son inconfortable position.

Manque d'eau

« Nous avons tout tenté, mais nous avons été battus par le feu. C'est effroyable que de savoir des êtres humains, enfermés dans un

bâtiment en flammes », nous a déclaré Albert Ineichen, commandant des pompiers de la ville de Lucerne. Les pompiers tentèrent le tout pour le tout, mais le manque d'eau sur le Dietschberg - on ne trouve qu'une seule bouche d'eau - devait être fatal aux malheureux. Les pompiers durent en effet faire appel à leurs collègues de Littau, Kriens et Emmen, qui mirent à disposition des camions-citernes. Des lances à incendie furent mises en batterie, mais il a fallu pomper l'eau 900 mètres plus bas. Et comme le bâtiment en bois flambait de plus en plus, toute aide directe aux victimes devint impossible. Un pompier, qui tenta de sauver les deux habitants, dut rebrousser chemin : la chaleur a été d'une telle intensité que le masque du pompier était devenu liquide. Seul un chien, dont le poil brûlait, put être sauvé : il s'était traîné jusqu'à une fenêtre du deuxième étage et put être descendu par une échelle.

« Nous l'avions supposé »

Pour les pompiers de la ville de Lucerne, cet incendie n'est pas une surprise. « Depuis des années, j'ai craint le pire et j'en ai souvent parlé à mes officiers. Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour éviter le drame. Nous avons même demandé aux habitants de ne plus s'installer au galetas », nous a déclaré le commandant des pompiers.

Deux morts et cinq blessés, un lourd bilan auquel s'ajoutent des dégâts matériels pour plus de deux millions de francs. Les causes de l'incendie ne sont pas encore connues et le service scientifique de la police municipale zurichoise, appelé en renfort, a commencé à travailler sur place hier après-midi.

Eric Eisner

Après le scandale financier de Chiasso Le Crédit Suisse renonce à l'offre des grandes banques

quels certains à un cours de 10 % inférieur au cours du jour précédent.

Fléchissement du franc suisse à l'étranger

Le scandale financier de la filiale du Crédit suisse à Chiasso a provoqué hier un fléchissement notable des cours du franc suisse dans les bourses des devises. Ainsi à Francfort, la cote est passée de 94,105 DM pour 100 francs lundi à 93,60 DM hier. De l'avis unanime des courtiers, ce recul est lié à l'affaire du Crédit Suisse, qui a égratigné le prestige des grandes banques suisses.

ZURICH. - « Nous vous remercions de votre offre, mais n'en avons pas besoin », indique en résumé la prise de position du Crédit Suisse à la suite de l'offre de la Banque Nationale, de la Société de Banque Suisse et de l'Union de Banques Suisses proposant de mettre à la disposition du Crédit Suisse, si nécessaire, un montant de 3 milliards de francs afin d'assurer ses besoins en liquidités (voir NF d'hier).

L'annonce officielle de la Banque Nationale, a-t-on appris hier à la bourse et sur le marché financier de Zurich, a constitué un événement défavorable, aux répercussions imprévisibles. Ce communiqué a été rédigé en raison de la précipitation des événements et du harcèlement auprès des instances supérieures de la banque.

On confirme à la direction du Crédit Suisse qu'aucune perte n'a à ce jour été enregistrée et que l'estimation des actifs, qui doivent être repris à la suite de l'escroquerie (pour un montant de 250 millions), n'en est qu'à son point de départ, et qu'une vision précise des activités délictueuses des trois directeurs de la succursale de Chiasso n'a pas encore pu être formulée.

Genève

Deux comptables arrêtés

GENÈVE. - La police genevoise a arrêté un comptable employé dans un hôtel de la place qui, en une année, avait prélevé de la caisse quelque 130 000 francs. Par ailleurs, elle a appréhendé un autre comptable travaillant dans une société qui, en une année aussi, grâce à des faux en écritures, a détourné 85 000 francs environ.

Les 25 ans de la GASS

ZURICH. - La Garde aérienne de sauvetage (GASS) a fêté hier ses 25 ans d'existence. Jusqu'à ce jour, elle est intervenue 12 419 fois par la voie des airs en Suisse et à l'étranger. Ces interventions ont permis de sauver ou transporter 12 774 personnes et ramener 1211 morts. La GASS a vu le jour en 1952. Elle était alors un élément de la Société suisse de sauvetage (SSS) sans définition précise. Elle s'en sépara en 1959. Elle avait alors 206 interventions à son actif, qui lui permit de sauver ou transporter 203 personnes et ramener 67 dépouilles mortelles. La GASS prit une importance sans cesse grandissante depuis sa réorganisation.

Grève des cheminots français

BERNE. - Les cheminots français ont annoncé une grève qui durera de demain matin 28 avril à samedi matin 30 avril. Il faut s'attendre à des suppressions de trains de voyageurs internationaux en cette période, annonce le service de presse des CFF.

Une enquête sur l'énergie La population n'est pas assez informée

BERNE. - La Commission fédérale de la conception globale de l'énergie a publié hier matin le résultat d'une enquête faite auprès de la population suisse sur la consommation d'énergie, l'approvisionnement en énergie et la politique énergétique. L'enquête aborde les questions de l'information de la population - la crédibilité des sources d'information jouant un rôle important - les centrales nucléaires - qui provoquent une méfiance très répandue - les habitudes de consommation et les mesures d'économie.

Il s'avère d'une manière générale que la population suisse n'est pas assez informée des problèmes énergétiques et que les idées de cette population sont en grande partie mal fondées. Par ailleurs, on remarque que la question de crédibilité subjective des diverses sources d'information joue un rôle important. La confiance est particulièrement grande pour les informations émanant des scientifiques, de la Commission fédérale de la conception globale de l'énergie et du Conseil fédéral, tandis que la crédibilité des moyens de diffusion est jugée comme « plutôt insignifiante », attitude critique qui augmente avec le niveau d'instruction.

En ce qui concerne les centrales nucléaires proprement dites, la méfiance est très répandue, note le rapport. Seuls 25 % de la population n'hésiteraient pas à habiter à proximité d'une telle centrale. A la question « que pensez-vous des centrales nucléaires ? » 42 % de la population ont répondu par une attitude négative, 7 % se sont montrés sceptiques tout en pensant que les centrales nucléaires représentent une nécessité et 50 % environ ont eu une attitude que l'on ne peut pas qualifier de fondamentalement négative. On peut même estimer qu'environ 34 % de la population ont une attitude positive envers l'utilisation pacifique et sous contrôle de l'énergie nucléaire.

Quant à la crainte et à l'insécurité engendrées par les centrales, elles se rencontrent plus fréquemment dans les classes relevant d'un niveau d'instruction et d'un pouvoir d'achat inférieur que parmi celles plus élevées. Pourtant, la population attend en général des centrales nucléaires des effets économiques favorables, malgré des craintes certaines pour l'environnement et la santé de l'homme.

Quant à la crainte et à l'insécurité engendrées par les centrales, elles se rencontrent plus fréquemment dans les classes relevant d'un niveau d'instruction et d'un pouvoir d'achat inférieur que parmi celles plus élevées. Pourtant, la population attend en général des centrales nucléaires des effets économiques favorables, malgré des craintes certaines pour l'environnement et la santé de l'homme.

Parti à vélo, il y a sept mois, il meurt en Afghanistan

LA CHAUX-DE-FONDS. - Un Chaux-de-Fonnier, M. Michel Wyssmuller, a trouvé la mort la semaine dernière en Afghanistan dans des circonstances que l'on ignore encore. Il était âgé de 24 ans.

Il était parti à vélo il y a environ sept mois de La Chaux-de-Fonds en compagnie de deux autres camarades, domiciliés dans cette localité. Tous les trois avaient l'intention de se rendre en Inde.

Vol de documents chez M. Wilson

LONDRES (ATS/AFP). - Un porte-parole de Scotland Yard a confirmé hier l'information selon laquelle des documents avaient été à nouveau volés à l'ancien premier ministre, Sir Harold Wilson, dans sa maison de campagne du Buckinghamshire (nord-ouest de Londres).

Le porte-parole a précisé qu'un rapport sur l'Afrique du Sud avait notam-

ment disparu. « Il s'agit d'un cambriolage, mais sans trace d'effraction », a-t-il ajouté.

Sir Harold Wilson, interrogé sur l'affaire, s'est refusé à tout commentaire. En octobre 1975, il avait révélé aux Communes avoir été la victime de huit cambriolages. La presse avait affirmé à l'époque que les services secrets sud-africains étaient impliqués dans ces vols.

LA MÈRE DU PRINCE RAINIER ÉCHAPPE À LA MORT

LAON (France) (Reuter). - Des pompiers ont secouru lundi la mère du prince Rainier de Monaco qui était menacée par un incendie survenu dans le château de Marchais, une superbe demeure du XVI^e siècle appartenant à la maison de Grimaldi.

Les pompiers ont utilisé des échelles pour évacuer la princesse Charlotte, qui est octogénaire, une infirmière et des employés du château qui s'élève près de Laon.

Le sinistre a complètement ravagé la bibliothèque et fait d'autres dégâts très importants. Les trois chiens de la princesse ont péri asphyxiés.

GISCARD ÉQUILIBRISTE

PARIS (ATS/Reuter/AFP). - Le président du Conseil vietnamien, M. Pham Van Dong, a été l'hôte hier au palais de l'Élysée d'un déjeuner officiel auquel le président Valéry Giscard d'Estaing avait convié plus d'une centaine de personnalités françaises.

Arrivé lundi à Paris, M. Dong effectuait en France sa première visite officielle dans un pays « capitaliste » depuis la fin de la guerre du Vietnam il y a deux ans. Sa visite, qui scelle la réconciliation entre la France et son ancienne colonie indochinoise, doit donner un nouvel élan à la coopération économique et technologique entre les deux pays.

À l'issue de ce déjeuner, M. Valéry Giscard d'Estaing a formulé le vœu, hier, que le « Vietnam occupe au plus tôt, aux Nations unies, le siège qui lui revient ».

Il a notamment souligné « l'importance de

l'Etat du Vietnam et le rôle qu'il est appelé à jouer pour l'équilibre et la paix du Sud-Est asiatique ».

Évoquant, enfin, la nécessité de restaurer un « climat de sécurité et de confiance », dans le Sud-Est asiatique, M. Giscard d'Estaing a dit que « la France et le Vietnam peuvent beaucoup ensemble pour désamorcer les soupçons, pour y favoriser, dans le respect de l'indépendance de chacun, la coopération des Etats de la région ».

(Réd. - Les déclarations de M. Valéry Giscard d'Estaing sont de plus en plus inquiétantes : voilà qu'il confie au Vietnam le soin d'équilibrer la paix du Sud-Est asiatique ! On croit rêver... Il ne reste plus au « libéral avancé » qu'à confier l'organisation de sa campagne électorale à Georges Marchais. Il sera logique, au moins avec lui-même...)

LE NOUVEAU PLAN BARRE DEVANT L'ASSEMBLÉE

Deux axes: redressement et solidarité

PARIS (ATS/AFP). - Le premier ministre français, M. Raymond Barre, a présenté hier après-midi au Parlement le plan « de politique générale » à caractère essentiellement économique et social, qui doit guider l'action du gouvernement d'ici aux élections législatives de mars 1978.

M. Barre a aussi demandé aux députés, qui l'écoutaient au grand complet et qui auront à débattre pendant trois jours de cette déclaration, d'approuver ce plan par un vote de confiance.

Si cette confiance était refusée, M. Barre, selon la Constitution, devrait remettre la démission du gouvernement.

Les mesures proposées par le premier ministre sont destinées à atténuer auprès des secteurs sociaux les plus défavorisés les effets de la lutte contre l'inflation.

Sous le signe du « redressement » et de la « solidarité » (présentés comme les deux axes fondamentaux de la politique gouvernementale des mois à venir), M. Barre a cité un certain nombre d'actions en faveur des jeunes demandeurs d'emplois et notamment des mesures de dégrèvement fiscal pour les employeurs qui fournissent un effort dans le domaine de l'embauche. « L'Etat, a dit le premier ministre, contribuera à cet effort de recrutement à titre temporaire de 20 000 personnes dans des secteurs administratifs prioritaires ».

Le chef du gouvernement a expliqué que ce programme pour l'emploi était sans précédent et que son coût global était de l'ordre de 3 milliards de francs français (environ

1,57 milliard de francs suisses) dont plus de la moitié est à la charge de l'Etat.

Le premier ministre français a aussi présenté un train de mesures en faveur des familles et des personnes âgées.

Ces initiatives ne modifient en rien l'option choisie par le premier ministre lors de sa prise de fonctions en septembre dernier pour un redressement économique à tout prix.

M. Barre est toutefois d'accord pour réduire le coût social de sa politique de lutte contre la hausse des prix.

UNE « AIDE AU RETOUR ! »

PARIS (ATS/AFP). - Le Gouvernement français se propose d'accorder aux travailleurs immigrés qui exprimeraient le désir de rentrer dans leur pays une « aide au retour » dont le montant pourrait être fixé à dix mille francs.

Le principe de cette aide a été annoncé hier par le premier ministre français, M. Raymond Barre, dans le discours qu'il a prononcé devant l'Assemblée nationale.

Près de 90 000 travailleurs immigrés sont demandeurs d'emploi en France.



Un scandale de plus

PRAGUE (ATS/AFP). - L'historien Jean Tesar, condamné à six ans de prison lors des grands procès politiques de 1972, en Tchécoslovaquie, a adressé récemment une lettre au chef du gouvernement, M. Lubomir Strougal, dans laquelle il demande à pouvoir partir à l'étranger pour y chercher du travail, faute d'en trouver en Tchécoslovaquie, a-t-on appris hier à Prague.

M. Tesar, qui est l'un des signataires de la « Charte 77 », précise dans sa lettre dont les correspondants de presse ont eu copie, que depuis sa sortie de prison en octobre 1976, tous les emplois qu'il a sollicités lui ont été refusés, y compris celui de veilleur de nuit « faute de remplir les conditions nécessaires ».

M. Tesar affirme d'autre part avoir été, durant son incarcération, victime de brutalités qui ont nécessité son hospitalisation pendant plus de trois mois et une opération du pancréas.

● MAPUTO (ATS/Reuter). - Le Gouvernement mozambicain a pris hier un décret disposant que les personnes ayant opté pour la nationalité portugaise après l'indépendance et qui ont été priées le mois dernier de quitter le pays avant 60 jours seraient passibles de 180 jours d'emprisonnement si elles ne respectaient pas ce délai. Elles seront ensuite expulsées.

Le décret ordonne également aux personnes visées de présenter à la police la liste de leurs effets personnels, mais précise que ce n'est pas en vue d'une confiscation.

Ekofisk: tout est remis en question par la météo

STAVANGER (ATS/AFP). - Les opérations de colmatage de la fuite de pétrole sur la plate-forme de production « Bravo » ont dû être interrompues hier après-midi, de même que la production de pétrole sur les autres plates-formes d'Ekofisk, qui avait repris le matin.

Ce sont une fois de plus les conditions météorologiques qui ont commandé aux opérations. Le calme plat qui s'est accentué

sur toute la zone d'Ekofisk - alors qu'on attendait une reprise du mauvais temps - a provoqué une trop forte concentration de

gaz par suite de l'absence pratiquement totale de vent. Du même coup le danger d'une explosion s'est accru et les délicats travaux de réparation ont dû être ajournés.

Les « réparateurs » avaient eu néanmoins le temps, avant d'être évacués, de procéder au transfert sur « Bravo », depuis la plate-forme de service, de tout le matériel nécessaire aux opérations qui devaient permettre d'enrayer la fuite de pétrole et de gaz. Une persistance de ces conditions météorologiques entraînerait naturellement un retard dans les opérations en même temps que la concentration accrue du gaz augmente à nouveau les risques de graves accidents.

L'OPÉRATION DE COLMATAGE

C'est sous une pluie de pétrole, de boue et d'eau aspergée par un navire voisin que l'équipe de Paul Red Adair, le « pompier volant », spécialiste américain de l'extinction ou du colmatage des puits de pétrole, a pris pied, hier, sur la plate-forme « Bravo » du gisement « Ekofisk », en mer du Nord.

Depuis trois jours, le pétrole jaillit à plus de 100 degrés centigrades. Pour le refroidir et diminuer les risques d'explosion et d'incendie, un bateau-pompe dépêché sur les lieux dès samedi arrose constamment la plate-forme, ce qui rend le travail des spécialistes encore plus compliqué.

Une fois débarqué sur « Bravo », le matériel apporté par une plate-forme de service « Tockshaw » équipée d'une grue géante, les spécialistes à bord s'attaqueront à l'opération proprement dite du colmatage de la fuite.

Il est difficile de préciser la durée des travaux (au minimum deux jours), les conditions de travail dépendant essentiellement de l'état de la mer : si celle-ci devenait trop

agitée - vagues dépassant trois mètres de creux - la plate-forme de service devrait être écartée de « Bravo » pour éviter tout risque de collision.

Or si la mer était hier relativement calme (vagues de moins d'un mètre), les prévisions pour aujourd'hui sont beaucoup moins satisfaisantes.

C'est à une course contre la montre autant que contre les éléments que se livrent en ce moment les « réparateurs » de « Bravo ».

ENQUÊTE ORDONNÉE PAR LE GOUVERNEMENT

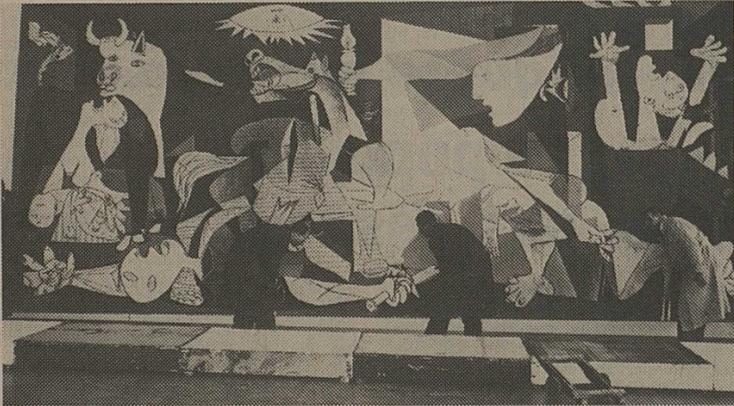
Le Gouvernement norvégien a nommé hier une commission neutre d'enquête avec pour mission d'établir les circonstances exactes dans lesquelles l'éruption de pétrole s'est produite vendredi. Le ministre de l'industrie, M. Bjartmar Gjerde, a déclaré que l'on ne peut exclure pour le moment ni une défaillance technique, ni une erreur humaine.

Guernica: in memoriam

GUERNICA (ATS/AFP). - Pour la première fois depuis quarante ans, les autorités espagnoles ont autorisé les habitants de Guernica, à commémorer le bombardement de la ville par l'aviation nazie, le 26 avril 1937.

Le bombardement avait fait 1654 morts et détruit la ville. Sur la Grand-Place de Guernica, est exposée depuis lundi matin une large reproduction du célèbre tableau de Pablo Picasso condamnant cet événement, réalisée par les enfants d'une école de peinture.

Dans la soirée, une messe a été dite dans la petite église de la ville. (Notre photo : la toile de Picasso).



Six mille Allemands massacrés dans un camp polonais en 1945?

BONN (ATS/Reuter). - Alors que l'Allemagne fédérale et la Pologne, surmontant des décennies de méfiance réciproque et de souvenirs douloureux, commencent enfin à rétablir entre elles de bonnes relations, voilà que de nouveaux obstacles surgissent, toujours sous la forme des séquelles de la Deuxième Guerre mondiale.

Il s'agit d'accusations de la principale organisation de réfugiés en Allemagne de l'Ouest - la Bund der Vertriebenen - d'après lesquelles plus de 6000 Allemands (hommes, femmes et enfants) qui avaient été internés au camp polonais de Lamsdorf, au sud de Wrocław (Silésie), furent massacrés entre juillet 1945 et septembre 1946, les corps étant jetés dans des charniers.

Le procureur public de la ville ouest-allemande de Hagen, M. Karl Heinz Toenges, a été chargé d'ouvrir une enquête sur les accusations de la Bund.

COMPENSATION MACABRE !

L'affaire soulève une vive réaction en Pologne où la presse a accusé certains groupes en Allemagne fédérale de lancer des accusations contre les Polonais dans le but de rendre moins horribles les atrocités commises par les nazis. On indique de source diplomatique à Bonn que les Polonais se sont élevés au cours de grands meetings contre l'enquête menée actuellement en Allemagne fédérale.

Une même condamnation a d'ailleurs été formulée directement à Bonn par les diplo-

mates polonais qui ont mis en cause des « forces revanchardes » cherchant à faire payer aux Polonais leurs accusations de crimes de guerre contre l'Allemagne nazie.

MASSACRES HORRIBLES

Selon la Bund, un certain nombre de victimes ouest-allemandes du camp de Lamsdorf (des Allemands qui s'étaient retrouvés en zone polonaise vers la fin de la guerre), ont été tuées par leurs gardiens. D'autres sont mortes de faim ou ont succombé à l'absence de soins médicaux.

Elle affirme que parmi ceux qui ont été massacrés il y avait notamment un groupe d'une centaine de femmes qui furent battues à mort le 12 août 1945. D'autres détenus furent poussés en hurlant vers des bâtiments en feu. La ration alimentaire du camp consistait en deux ou trois pommes de terre crues par jour.

L'organisation des réfugiés déclare que le procureur Toenges dispose maintenant d'assez de preuves pour inculper de meurtre huit personnes dont sept vivent toujours en Pologne et un Allemand.

Mais le procureur de Hagen, qui précise avoir reçu pas mal de témoignages supplémentaires pendant les dernières semaines, à la suite de la publicité donnée à l'affaire Lamsdorf en Allemagne fédérale, a déclaré qu'il ne discuterait pas les détails de son enquête.

France: récolte viticole réduite de 20% par le gel

PARIS (ATS/AFP). - La vague de froid et de gel de la fin mars devrait réduire en France la récolte de vin de 14 millions d'hectolitres, soit environ 20% du volume d'une année normale, estimait hier l'Office national interprofessionnel des vins de table.

Les dégâts sur le vignoble français ont concerné l'ensemble des régions de production : le pays nantais (Ouest), le Centre (gamay, chemin blanc), le Gers, le Bordelais (on craint une réduction de 25 à 30%), la Bourgogne (Chablis) et le Languedoc-Roussillon (surtout les vignobles des coteaux).

La situation du marché du vin de table reste préoccupante. La consommation est en baisse - sur les sept premiers mois de la campagne qui a débuté le 1^{er} septembre, baisse de 650 000 hectolitres par rapport à la campagne précédente - et les stocks restent lourds. Dans les chais, les volumes

atteignent 63 à 66% de la récolte de 1976. Si aucune amélioration ne se produit sur le marché, les experts prévoient que stocks à la fin août 14 millions d'hectolitres contre 12,5 l'an dernier pour les quatre départements du Languedoc-Roussillon.

● MOSCOU (ATS/AFP). - L'ex-général dissident soviétique Piotr Grigorenko a été hospitalisé le week-end dernier, a-t-on appris hier à Moscou par ses amis.

● HAIFA (ATS/DPA). - Un dentiste connu de la ville portuaire d'Haifa s'est « condamné à mort » après une altercation avec les autorités fiscales et le « jugement » a été pleinement exécuté.

Le médecin, qui s'est tiré un coup de feu, avait été accusé par le fisc de fraude fiscale. Dans une lettre d'adieu, le malheureux déclare qu'il n'aurait pu surmonter le ridicule qui l'aurait conduit à sa ruine.

Reprise des SALT à Genève

WASHINGTON (ATS/AFP). - Le Département d'Etat a confirmé hier que les négociations américano-soviétiques de Genève pour la conclusion d'un accord sur la limitation des armements stratégiques reprendraient le 11 mai prochain.

La délégation américaine sera conduite par M. Paul Warnke, directeur de l'Agence pour le contrôle des armements et le désarmement, et principal négociateur américain dans les conversations SALT.

La dernière session des négociations de

Genève, qui se déroulent au niveau des experts, s'était tenue du 21 septembre au 20 novembre dernier, avant l'arrivée du président Jimmy Carter à la Maison-Blanche.

La reprise de ces négociations quelques jours avant la rencontre Vance - Gromyko, qui doit aussi avoir lieu à Genève, à la fin mai, est interprétée par les observateurs comme un signe de la volonté des deux partis d'accomplir des progrès rapides en vue d'un nouvel accord SALT.

Cellulite: Mesdames, soyez larges

ROME (ATS/AFP). - Le port des « blue-jeans » trop étroits provoque la formation de cellulite, a déclaré le professeur italien Marcello Comel, lundi au cours d'un colloque scientifique à Salsomaggiore Terme.

Le professeur Comel, dermatologue à l'université de Pise, a dénoncé les dangers des « jeans trop étroits et des sous-vêtements féminins trop serrés, car ils bloquent ou gênent la circulation des vaisseaux sanguins ».

Le professeur italien a en effet expliqué : « Il a été démontré qu'il existe une relation entre la formation de cellulite et la mauvaise circulation du sang ».

Des millions au bout du tunnel

PASTO (Colombie) (ATS/AFP). - Une bande de malfaiteurs a dérobé plusieurs millions dans une banque de la ville de Pasto, au sud de la Colombie, après avoir creusé pendant près d'une année un tunnel de 50 mètres de long débouchant sur une salle de coffres, apprend-on de source policière.

Les forces de police surveillent toutes les issues de la ville et tentent de découvrir les auteurs de ce vol, dont le montant provisoire est estimé par les fonctionnaires de la banque à quelque 2 millions de dollars. De nombreux suspects ont été arrêtés, a révélé le commandant de la police régionale.

Les malfaiteurs, qui ont creusé leur tunnel à partir d'un café, ont abandonné sur place le matériel très moderne qu'ils ont utilisé.